



À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Le Président du Rwanda, Paul Kagame en visite d'Etat en Algérie

Le président rwandais, Paul Kagame, effectuera à partir d'aujourd'hui une visite d'Etat de trois jours en Algérie à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République. Cette visite «sera l'occasion pour les deux pays, qui partagent des liens traditionnels d'amitié et de coopération, de procéder au plus haut niveau à un échange de vues sur des questions d'intérêt commun, notamment africaines», précise la même source. [P. 28](#)



DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Dimanche 19 Avril 2015 - 29 Jourmada al Thani 1436 - N° 934 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ [www.dknews-dz.com](#)

ALGERIE-ESPAGNE

M. MESSAHEL À MADRID
Les relations bilatérales et la situation au Sahel, au centre des discussions

[P. 6](#)



Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel

ALGERIE-FRANCE

HISTOIRE
Mémoire : la France pour le «droit de vérité», l'Algérie pour une «lecture objective loin de la guerre des mémoires»

[P. 3](#)



Le secrétaire d'Etat auprès du ministre français de la Défense, chargé des Anciens combattants et de la Mémoire, Jean-Marc Todeschini

CRISE MALIENNE

La médiation invite toutes les parties à signer l'accord de paix le 15 mai à Bamako



La médiation internationale au dialogue malien, conduite par l'Algérie, a invité hier toutes les parties à signer l'accord de paix et de réconciliation au Mali à l'occasion d'une cérémonie prévue le 15 mai prochain à Bamako (Mali), dans un communiqué de la médiation rendu public à Alger par le ministère des Affaires étrangères. «La médiation souligne que le processus de paix en cours doit se poursuivre de la manière qui puisse consolider les acquis jusqu'ici obtenus. A ce titre, elle invite et engage tous les mouvements politico-militaires parties à la Déclarations d'Alger du 09 juin 2014 et à la plateforme d'Alger du 14 juin 2014 et/ou toutes les parties signataires de la feuille de route du 24 juillet 2014 à procéder à la signature de l'accord à l'occasion de la cérémonie qui sera organisée le 15 mai 2015 à Bamako à cette fin», a indiqué le communiqué.

[P. 3](#)

FINANCES

RÉUNION DU G24 POUR LES QUESTIONS MONÉTAIRES ET LE DÉVELOPPEMENT
Djellab à Washington

[P. 28](#)



30 000
policiers ont renforcé les rangs de la Sûreté nationale au cours des 5 dernières années



[P. 3](#)

LES PARTIS «PLANCHENT» SUR LE PROJET DE RÉVISION DE LA CONSTITUTION

[P. 4-5](#)

SANTÉ

Alzheimer
La maladie favorisée par les ronflements

Pages 14-15

JUSTICE

Reprise
aujourd'hui du procès de l'affaire Autoroute Est-Ouest, en présence des avocats du principal accusé

[P. 10](#)

FOOTBALL

LIQUE DES CHAMPIONS (1/8^{ES} DE FINALE-ALLER) :

Avantage pour l'USMA et le MC El Eulma, difficile pour l'ES Sétif

[P. 26](#)

ALGER

GUÉ DE CONSTANTINE
Un an de prison pour le couple infidèle

[P. 12](#)

Météo



Régions Nord : 19° à Alger

Brume et quelques nuages bas en début de matinée, puis temps généralement ensoleillé en cours de journée. Les vents seront variables, faibles. La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 30° à Tamanrasset

Temps généralement voilé du Sud-Ouest vers la Saoura et le Sahara central. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront faibles à modérés avec soulèvements de sable locaux.

INDUSTRIE

Bouchouareb à Biskra et Constantine



Le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Abdessalem Bouchouareb, effectuera aujourd'hui et demain, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans les wilayas de Biskra et Constantine.

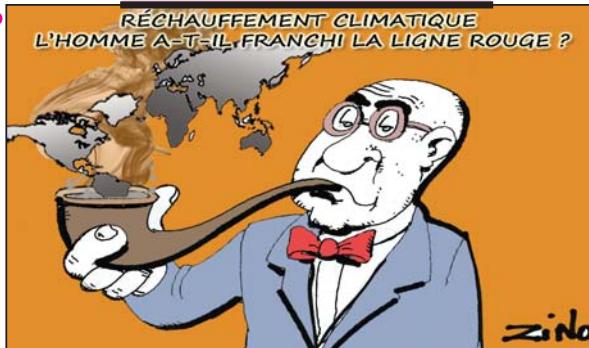
CE MATIN À EL AURASSI

Colloque sur «Le rôle des Algériens dans les mouvements de libération»

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, présidera ce matin, à l'hôtel El Aurassi, Alger, l'ouverture des travaux d'un colloque international de deux jours sur «Le rôle et la contribution des Algériens dans les mouvements de libération durant les XIX^e et XX^e siècles».

PALAIS DE LA CULTURE
L'art de la dinanderie algérienne à l'honneur

Le Palais de la Culture, Moudi-Zakaria, abritera à partir d'aujourd'hui les 8e journées nationales du patrimoine culturel sous le thème "L'art de la dinanderie algérienne" à l'occasion du mois du Patrimoine.

DU 3 AU 7 MAI À LA SAFEX
18^e salon Batimatec

La 18^e édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec 2015), se déroulera du 3 au 7 mai 2015, au Palais des Expositions des Pins maritimes d'Alger (Safex). Organisé par la société Batimatec Expo en partenariat avec la Safex, le salon accueillera quelque 1200 exposants dont 640 étrangers venus de 26 pays. Il s'étendra pendant 5 jours sur une surface globale de 44 000 m², occupant l'ensemble des pavillons et des espaces aménagés dont dispose la Safex.

MARDI À LA SALLE IBN KHALDOUN
Avant-première du film long métrage «Certifié halal»

Sous l'égide du ministère de la Culture, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), organise l'avant-première du film long métrage de fiction «Certifié halal» de Mahmoud Zemmouri, une coproduction entre l'Aarc, la société de production Antinea audiovisuel et Fennecs production France, mardi 28 avril à 19h à la salle Ibn Khaldoun.

DEMAIN LUNDI DE 11H À 13H
M^{me} Benghebrit invitée du Forum de la radio

Le Forum de la radio organisé par la Chaîne 1, la Chaîne 2, la Chaîne 3, Radio Algérie internationale, la Télévision algérienne et l'APS, recevra lundi 20 avril 2015 de 11h à 13h, au centre culturel Aissa-Messaoudi, la ministre de l'Education nationale M^{me} Nouria Benghebrit. La ministre interviendra sur les préparatifs des examens de fin d'année «Bac, enseignement primaire, ainsi que sur la prochaine rentrée scolaire.

MERCREDI À MASCARA
Colloque sur l'identité de la société algérienne

Un colloque national débattera mercredi prochain à l'université de Mascara du thème "L'identité à l'ère des mutations de la société algérienne". Cette rencontre, à laquelle assisteront des étudiants en doctorat en sociologie de plusieurs universités du pays, abordera, à travers six ateliers, six questions liées à "l'identité dans l'école", "l'identité dans la culture populaire", "l'identité dans le discours politique", "l'identité dans le discours religieux", "l'identité dans les médias" et "l'identité dans les relations de travail". Organisé par le laboratoire de recherches sociales et historiques en collaboration avec la faculté précitée, ce colloque s'insère dans le cadre des rencontres scientifiques spécialisées destinées aux étudiants doctorants.

UNIVERSITÉ D'ORAN
Conférence-formation au profit de la presse

Le ministère de la Communication organise ce matin à partir de 9h au département des sciences de l'information et de la communication de l'université d'Oran, une conférence-formation au profit de la presse.

TRANSPORTS
Ghoul à Sidi Bel-Abbès

Le ministre des Transports, le D^r Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection des projets du secteur dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès.

DEMAIN À 11H
Hocine Necib invité du Forum de Liberté

Le Forum du quotidien Liberté reçoit demain lundi 20 avril à 11h au siège du journal sis à El Achour, le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, pour une conférence-débat qui portera sur «La gestion des ressources en eau».

SALON DE L'AUDIOVISUEL
Conférence mardi des organisateurs

En prévision de la tenue du Salon de l'audiovisuel et des métiers du spectacle (SONIM), l'agence Effectif animera une conférence de presse mardi 21 avril à 10h30 au Palais de la Culture, Moudi-Zakaria, Alger.

JUSQU'AU 23 AVRIL
4^e édition du Festival «Archi terre»

La 4^e édition du Festival culturel international de promotion des architectures de terre «Archi terre», se déroulera jusqu'au 23 avril à l'EPAU d'El Harrach-Alger.

CENTRE CULTUREL BACHIR MENTOURI
Salon du livre

En collaboration avec les éditions El Houda et Synopsis, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise jusqu'au 30 avril un salon du livre, au centre des activités culturelles Bachir-Mentouri, Alger.

Horaires des prières

Dimanche 29 jumada al-thani 1436

	Max	Min
Alger	19	13°
Oran	20°	15°
Annaba	22°	16°
Béjaïa	23°	16°
Tamanrasset	30°	13°



CRISE MALIENNE : La médiation invite toutes les parties à signer l'accord de paix le 15 mai à Bamako

La médiation internationale au dialogue malien, conduite par l'Algérie, a invité samedi toutes les parties à signer l'accord de paix et de réconciliation au Mali à l'occasion d'une cérémonie prévue le 15 mai prochain à Bamako (Mali), dans un communiqué de la médiation rendu public à Alger par le ministère des Affaires étrangères.



«La médiation souligne que le processus de paix en cours doit se poursuivre de la manière qui puisse consolider les acquis jusqu'ici obtenus. A ce titre, elle invite et engage tous les mouvements politico-militaires parties à la Déclarations d'Algier du 09 juin 2014 et à la plate-forme d'Algier du 14 juin 2014 et/ou toutes les parties signataires de la feuille de route du 24 juillet 2014 à procéder à la signature de l'accord à l'occasion de la cérémonie qui sera organisée le 15 mai 2015 à Bamako à cette fin», a indiqué le communiqué.

La médiation, qui a été élargie aux Etats-Unis d'Amérique et à la France, a affirmé que «cette étape (la signature de l'accord) ouvrira la voie à la mise en oeuvre et à l'opérationnalisation des engagements pris». «La médiation veillera à ce que la mise en oeuvre de l'accord soit effective et complète, selon des modalités et un calendrier d'application à convenir conformément aux dispositions de l'Accord», lit-on également dans le même texte.

«Les dispositions nécessaires seront prises pour permettre et faciliter à toute personne et entité désireuse de marquer leur contribution à la réalisation des objectifs de l'accord d'apporter leur soutien direct et formel à l'accord», a ajouté la médiation, qui a tenu des réunions de consultations à Alger du 15 au 18 avril courant. La médiation a tenu, selon la même source, «une série de réunions et de consultations (...) sous la présidence de son chef de file, l'Algérie, pour faire le point sur le processus de paix en cours au Mali» depuis l'ouverture au paraphe le 1er mars 2015 à Alger de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali du processus d'Algier et arrêter les ac-

tions à engager au titre des prochaines étapes.»

À la faveur de ces réunions, la médiation a passé en revue les résultats des efforts entrepris pour s'assurer de la pleine adhésion de toutes les parties prenantes à l'accord et à ses objectifs dans la perspective de son ouverture à la signature», a précisé le communiqué. En outre, la médiation, qui a déclaré «très encouragée par les nombreuses marques de soutien exprimées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Mali, en faveur de l'Accord, elle s'est félicitée à cet égard de ce que l'accord paraphe ait été accueilli «favorablement par la grande majorité des Maliens». «Elle (la médiation) prend bonne note du contenu des déclarations du Conseil de sécurité du 10 avril 2015 et du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine du 27 mars 2015 sur la situation au Mali et fait sien l'appel des membres des deux organes engagés les parties à saisir cette occasion historique qui s'offre à elles pour asseoir une paix durable au Mali», a également précisé le communiqué.

Après avoir considéré que l'accord comporte «un dispositif robuste» de garanties internationales, de suivi et d'accompagnement, gage d'une application effective de l'ensemble des dispositions de l'accord, la médiation a affirmé que «le paraphe de l'accord par tous les membres de la médiation et d'autres partenaires du Mali, ainsi que le soutien unanime dont il bénéficie au plan international, constituent, en eux-mêmes, un engagement juridico-politique de la communauté internationale en faveur d'une mise en oeuvre intégrale des engagements convenus. La médiation s'emploiera à faire en sorte que

ces engagements soient effectifs.»

La médiation, rapporte en outre le communiqué, «souligne combien le peuple malien était plein d'espoir et d'optimisme lors du lancement des pourparlers inter-maliens inclusifs dans le cadre du processus d'Algier le 16 juillet 2014, à la perspective de voir la crise qui durait depuis trois ans prendre fin. Aujourd'hui, il a hâte de voir cette aspiration légitime concrétisée et que, par leurs actions, ses dirigeants puissent le conduire sur la voie de la paix, de la réconciliation nationale, de la bonne gouvernance et du développement socio-économique.» Soulignant que tous les acteurs, séparément et collectivement, «doivent prendre conscience de la responsabilité qui est la leur en la matière», la médiation a insisté qu'il y va de la stabilité et de la prospérité non seulement du Mali et de la population malienne mais aussi de l'ensemble des Etats et des populations de la région sahélienne-saharienne.»

À ce titre, la médiation a exhorté «fortement» les parties à continuer à respecter jusqu'à terme tous les engagements qu'elles ont pris à travers l'accord de cessez-le-feu du 23 mai 2014 et ses modalités de mise en oeuvre, la Déclaration de cessation des hostilités du 24 juillet 2014 et la Déclaration des parties au processus d'Algier du 19 février 2015. Elle a, dans ce sens, engagé les parties à «promouvoir toute initiative qui soit de nature à restaurer et renforcer la confiance et à permettre une mise en oeuvre complète des dispositions de l'accord.»

La médiation a, en outre, affirmé qu'elle «ne manquera pas de saisir les instances internationales concernées au sujet de toute attitude ou action de nature à mettre en péril le processus de paix en cours.»

La médiation a, dans le même contexte, lancé «un appel à toutes les bonnes volontés, notamment celles au nord du Mali, y compris les Chefferies traditionnelles, les Autorités coutumières et toutes les personnalités influentes à soutenir l'accord et à apporter toute contribution nécessaire à sa mise en oeuvre.»

«La médiation, réitérant l'engagement sans faille de ses membres aux côtés du Mali souverain, uni et réconcilié, appelle les partenaires de ce pays et l'ensemble de la communauté internationale à une mobilisation continue et soutenue jusqu'à une sortie effective et définitive de la crise», a conclu le communiqué.

SELON LA DGSN

30 000 policiers dont 7 242 femme ont renforcé les rangs de la Sûreté nationale au cours des cinq dernières années



Les rangs de la sûreté nationale ont été renforcés au cours des cinq dernières années par près de 30.000 policiers à la faveur de sorties promotions des différentes écoles de police et centres de formation à travers le territoire national, a indiqué samedi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (Dgsn).

Selon le communiqué, 29.876 policiers parmi dont 5.044 lieutenants de police (257 femmes), 4.048 inspecteurs de police dont 297 femmes et 20.824 agents de police, dont 2.202 femmes, ont été formés durant la période allant de 2010 au premier trimestre 2015.

Le général-major Abdellah Hamel, directeur général de la Sûreté nationale, qui a présidé 28 cérémonies de sortie de promotion avait «indiqué que l'intérêt accordé par la Dgsn à la formation est dicté par la réalité de l'environnement national et régional qui exige une couverture sécuritaire exemplaire à travers chaque secteur de compétence des services de police», a affirmé le communiqué.

L'objectif «est de satisfaire les besoins de la société et assurer la paix et la quiétude et, par conséquent, contribuer au processus de développement national», a ajouté la même source. Les stages de formation suivis par les nouveaux éléments de la police tous grades confondus «sont le fruit d'une étude approfondie qui prend en compte les besoins, les méthodes, les infrastructures de communication, le contrôle et l'évaluation en vue d'améliorer et moderniser les compétences de ces derniers». Selon le communiqué, le général-major Abdellah Hamel, «a affirmé que la politique de formation adoptée par la Dgsn se base sur l'utilisation des moyens pédagogiques modernes». La formation fondamentale «ne concerne pas les bénéficiaires de la formation continue et spécialisée qui englobe des concours pour la promotion des gardes et différentes spécialités dont la lutte contre la cybercriminalité, la police scientifique et technique, la vérification de l'authenticité des documents (passports...), la lutte antidrogue et le trafic...».

MÉMOIRE:

La France pour le «droit de vérité», l'Algérie pour une «lecture objective loin de la guerre des mémoires»

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre français de la Défense, chargé des Anciens combattants et de la Mémoire, Jean-Marc Todeschini, a inscrit samedi son «voyage mémoire» en Algérie dans une démarche résolue d'apprentissage de manière apaisée la mémoire commune des deux pays. «Appelés à se tourner ensemble vers l'avenir».

M.Todeschini, qui arrivera à Alger demain dimanche et sera présent le 3 mai à l'occasion du soixante-dixième anniversaire des massacres de Sétif, Guelma et Kherrata a déclaré dans un entretien à l'APS que le «dépôt, à Sétif, de la gerbe au mausolée de la première victime de ces massacres était un geste «fort» et «concret» qui «viendras à ajouter à la parole» prononcé par le chef de l'Etat français lors de son voyage à Alger en décembre 2012.

«Pendant 132 ans, l'Algérie a été soumise à un système profondément injuste brutal. Je reconnais ici les souffrances que la colonisation a infligées au peuple algérien. Parmi ces souffrances, il y a les massacres de Sétif, Guelma et Kherrata» avait affirmé le président Hollande pour qui «la vérité doit être dite sur la guerre d'Algérie». C'est au nom d'une ap-

proche sous tendue par le principe du «devoir de vérité» sur la reconnaissance de ce qui a été réellement le colonialisme, adossé à un traitement dans l'esprit d'une «mémoire apaisée» que la France appréhende la dimension mémoire, selon les déclarations des deux dirigeants. «Pas de dissimulation, ni amnésie, ni déni», résulte ainsi François Hollande. Dans la même optique, s'inscrit la «reconnaissance lucide des faits» qui représentaient les manifestations du 17 octobre 1961 et «l'hommage rendu aux victimes». C'est donc au travers de cet «examen critique du passé colonial» par la levée du voile sur l'entreprise de dissimulation du fait colonial que les responsables actuels français envisagent de «sortir de l'affrontement mémoire» sans aller jusqu'à formuler des excuses sous quelque forme que ce soit, analysent des historiens.

Le «contentieux mémoire», né du silence sur les exactions de la colonisation

Il est utile, rappellent deux historiens spécialistes de la guerre d'Algérie, Benjamin Stora et Olivier Le Cour Grandmaison, que le «contentieux mémoire» est né du silence

sur les exactions commises par la colonisation française en Algérie et des tentatives de réhabilitation du colonialisme par la loi du 23 février 2005, instituée dans un esprit saint-simonien, faisant de l'acte de coloniser une approche civilisationnelle. Cette loi, toujours en vigueur, selon Olivier Le Cour Grandmaison et dont seul l'article 4 a été abrogé en 2006 par l'ancien président Jacques Chirac, a exacerbé les rancœurs historiques et enfermé le débat mémoire dans une logique d'hostilités et de confrontation. Foncièrement «négaïoniste» et «révisionniste», explique l'historien, elle a suscité une forte réaction de parlementaires algériens, exprimée dans un projet de loi sur la «criminalisation du colonialisme».

Les différentes tentatives de faire bouger les lignes dans le «paysage mémoire» de l'autre côté de la rive de la Méditerranée remontent à février 2005 lorsque l'ancien ambassadeur de France à Alger, Hubert Colin de Verdrière a qualifié les massacres du 8 mai 1945 de «tragedie inexcusable». Cette déclaration sera suivie par celle de Bernard Bajolet, ancien chef de poste diplomatique à Alger, sur la fin de la dénégation et celle de l'ancien pré-

sident Nicolas Sarkozy en 2007 sur la «nature injuste du colonialisme». Destinées à détenir le «front mémoire», ces tentatives n'ont pas mis fin à la «guerre des mémoires» parce que jugées «insuffisantes» pour «réparer une injustice historique» et «laver la France du péché original de la colonisation» selon la formule de François Hollande, considéré nombreux d'historiens. L'Algérie, qui n'a jamais fait l'impasse sur la dimension mémoire, dans sa relation bilatérale avec la France, a appelé par la voix de son président à «une lecture objective de l'histoire, loin des guerres de mémoire et des enjeux conjoncturels» pour «transcender les séquelles du passé douloureux» et «aller vers un avenir où règnent confiance, compréhension, respect mutuel et partenariat bénéfique». Pour le Président Bouteflika: «l'écriture de l'histoire relève de la seule compétence des historiens, des enseignants spécialisés et des chercheurs et il revient au peuple et aux nations de façonner cette histoire. La polémique politique ne sera alors qu'un aléa qui risque, certes de semer la confusion, mais n'altérera en rien la vérité». **APS**

LES PARTIS «PLANCHENT» SUR LE PROJET DE RÉVISION DE LA CONSTITUTION

BENSALAH (RND)

Du projet Possibilité d'un examen devant le Parlement

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Abdelkader Bensalah, a évoqué, samedi à Médéa, la possibilité d'un examen devant le Parlement de la mouture finale du projet de révision de la Constitution, dans la perspective d'un approfondissement et d'un enrichissement des nouveaux amendements introduits dans la loi fondamentale du pays.

«Des indices ennotre possession plaident en faveur de la soumission de la mouture de la nouvelle loi fondamentale du pays au débat devant la Parlement», a-t-il argumenté.

«Si Cette option venait à être retenue, cela conforterait la volonté des hautes autorités du pays à associer l'ensemble des partenaires politiques dans l'élaboration de cette constitution», a ajouté M. Bensalah devant les cadres et les militants du parti de la région centre-ouest du pays, réunis à la salle omnisport Imam Ilyes.

Il a, en outre, exprimé son souhait de voir la mouture finale de ce projet «programmé pour un débat au sein du Parlement afin de mettre un



terme aux supputations et aux pressions émanant de certains milieux politiques qui veulent imposer leurs idées».

«La nouvelle constitution doit être l'aboutissement d'un travail consensuel, populaire et répondre aux aspirations et aux attentes de l'ensemble des composantes de la société», a-t-il estimé.

Le SG du RND a indiqué qu'il était «prématuré» de se prononcer

sur le contenu de la nouvelle constitution, car, a-t-il expliqué, «tout ce qui a été rapporté dans les médias à propos de ce projet n'est qu'une simple tentative de discréditer le travail accompli, dans ce sens, par l'instance en charge de la rédaction de la nouvelle mouture».

Il a, par ailleurs, assuré qu'«aucune formation politique n'a été destinataire d'une quelconque copie relative à ce projet».



AHD 54 :

Faouzi Rebaïne appelle au dialogue en vue d'une «solution aux problèmes de l'Algérie»

Le président du parti Ahd 54, Faouzi Rebaïne, a appelé, samedi de Ferdjoua (Mila), «les forces politiques représentant l'opposition et le 'pouvoir' à s'asseoir autour d'une table pour trouver une solution urgente à la crise que traverse le pays».

Présidant une réunion avec les militants de son parti, M. Rebaïne a notamment préconisé «la révision du contrat social entre gouvernant et gouverné», et «la désignation d'un gouvernement de transition pour préparer les élections législatives de 2017».

Le président de Ahd 54 a estimé que ce gouvernement de transition devra résérer «des postes importants à des ministres issus de l'opposition» afin de réaliser, a-t-il estimé, «un équilibre avec le 'pouvoir'».

Il a également appelé à «une trêve sociale» appuyée par les syndicats et la société civile, dans le cadre d'une «feuille de route pour 2017».

M. Rebaïne a considéré que le dialogue «devra inclure la question de la relance de l'économie en accordant la priorité à l'agriculture, aux industries de transformation et au règlement des problèmes du foncier pour faire face aux conséquences de la chute des cours du pétrole».



FJD : Djaballah plaide pour une Constitution «consensuelle»

Le président du Front pour la justice et le développement (FJD), Abdallah Djaballah a plaidé, vendredi à Alger, pour une Constitution «consensuelle» permettant de jeter les bases d'un Etat de droit.

Dans son allocution d'ouverture de la session ordinaire du conseil consultatif national du Front, M. Djaballah a insisté sur une révision «globale et profonde» de la Constitution, rejetant l'idée d'une révision partielle qui concerne des questions telles que «la limitation des mandats présidentiels et la désignation du Premier ministre de la majorité parlementaire».

Citant les cas de «vide et d'ambiguïté» qui marquent la Constitution actuelle, M. Djaballah a appelé à pallier ces dysfonctionnements dans la prochaine révision de la constitution qui devrait être soumise à référendum.

Il a, par ailleurs, évoqué plusieurs lois qu'il a qualifiées de «contraires à l'Islam et aux valeurs de la famille algérienne», soulignant l'importance de leur révision «en accord avec les constantes de la Nation».

PARTI EL MOUSTAKBEL

Abdelaziz Belaïd plaide pour une Constitution garantissant l'avenir des générations futures

Le président du parti El Moustakbel, Abdellaziz Belaïd, a plaidé, jeudi soir à Saida, pour une «Constitution garantissant l'avenir des générations futures».

«L'avenir des enfants du peuple algérien dépend de la protection des ressources souterraines que recèle l'Algérie et qui appartiennent à toutes les générations et non pas seulement à la génération actuelle», a indiqué M. Belaïd, lors d'un meeting qu'il a animé dans le cadre de la célébration de Youm El Ilm.

«Le gaz de schiste doit être laissé aux générations montantes qui en auront plus besoin, après que nous aurons consommé à outrance le gaz, le pétrole et autres ressources», a-t-il ajouté.

Le président du parti El Moustakbel a salué pour l'ouverture d'un «large débat national» auquel participeraient toutes les catégories sociales, afin que «chaque citoyen ressente sa contribution à cette Constitution».

Il a enfin appelé à une «fusion réelle avec les forces vives de la société algé-



rienne» pour «pouvoir défendre les intérêts du pays dans une conjoncture où le

monde arabo-musulman fait l'objet de convoitises internationales».

TOUATI :

Le FNA «ne reconnaît pas» le projet de la nouvelle Constitution

Le Front national algérien (FNA) «ne reconnaît pas» le projet de nouvelle Constitution, a déclaré le président de ce parti, Moussa Touati, vendredi à Bordj Bou Arréridj.

«Nous ne reconnaissions pas ce projet car les acteurs politiques n'ont pas été consultés pour son élaboration», a souligné M. Touati en marge d'une rencontre avec les militants de sa formation réunis au complexe sportif de proximité des Frères-Medjoub pour des questions organiques. Le président du FNA a consi-



déré que la Constitution algérienne risquait de devenir «très faible» dès lors qu'elle a connu «sept révisions depuis l'indé-

pendance». Pour M. Touati, le fait de présenter «l'ébauche» de la nouvelle Constitution devant les deux chambres du parlement

procède d'une volonté de «fait accompli» vu que, selon lui, les élus qui y siègent «se préoccupent moins du citoyen que de leur rétribution mensuelle et de leurs intérêts étroits».

Le président du FNA a par ailleurs critiqué l'organisation de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015» étant donné qu'elle est marquée, a-t-il soutenu, par «l'improvisation» et la «dilapidation de l'argent public» par ce qu'il a qualifié de «personnes influentes».

APS

LES PARTIS «PLANCHENT» SUR LE PROJET DE RÉVISION DE LA CONSTITUTION

LOUISA HANOUNE (PT)

Il est temps pour l'officialisation de tamazight

La secrétaire générale du parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a estimé, samedi à Tizi Ouzou, qu'il était temps de promouvoir tamazight au statut de langue officielle dans le cadre du projet de la révision de la Constitution.

«La révision de la Constitution devrait être une occasion pour marquer un tournant démocratique à travers l'officialisation de Tamazight. Il est plus que jamais temps de répondre favorablement à cette revendication commune de plusieurs partis de différents courants politiques», a-t-elle souligné, lors d'un meeting populaire tenu à la maison de la culture Moulood Mammouri, à l'occasion de la célébration du 35^e anniversaire du printemps amazigh (20 avril 1980).

«L'Etat algérien est appelé à faire preuve d'audace pour couronner les avancées réalisées, jusque-là, par cette langue à travers sa promotion en langue officielle», a martelé Mme Hanoune, rappelant que des étapes «importantes» ont été franchies, en l'espace de 35 ans, dans la reconnaissance de tamazight, notamment sa constitutionnalisation, en 2002, comme langue nationale.

La prise en charge de cette revendication identitaire nécessite, a-t-elle ajouté, la conjugaison de «tous les efforts au-delà des



appartenances et des positions politiques des uns et des autres», et l'officialisation de Tamazight constitue, a soutenu Mme Hanoune, une «question de sauvegarde nationale».

Cette démarche «ne doit pas se faire dans l'exclusion en permettant l'émergence d'une variante de Tamazight au détriment des autres parlers, ce qui risque de créer des divisions», a-t-elle mis en garde.

Mme Hanoune a, à cette occasion, réitéré la revendication de son parti pour la mise sur pied d'un «secrétariat d'Etat doté d'une subvention conséquente, chargé de la promotion de Tamazight», à travers la

formation d'enseignants, de chercheurs et de traducteurs, afin que l'utilisation de cette langue devienne officielle dans les tribunaux et les administrations publiques.

La promotion de cette langue nécessite également, a-t-elle ajouté, sa généralisation à toutes les communes du pays, l'obligation de son enseignement et la recherche scientifique, notamment pour les besoins de sa standardisation.

Mme Hanoune a estimé que les étapes fondamentales qui ont marqué l'histoire de l'Algérie, dont la Guerre de libération nationale, le printemps amazigh, les événements d'octobre 1988 et la victoire contre

le terrorisme, ont donné une «immunité partielle» au pays contre «le chaos d'un printemps arabe».

Toutefois, elle a relevé qu'il existait encore «énormément de fragilités dans notre pays, qui nous rendent vulnérables, d'où l'urgence de prendre en charge toutes les aspirations démocratiques politiques, culturelles et sociales pour renforcer le front interne et faire face à ces menaces».

Mme Hanoune a salué la position «honorables» de l'Algérie de ne pas intervenir dans les conflits, son refus de s'ingérer dans les affaires internes des pays et son respect de la souveraineté des Etats.

S'agissant de la question du consensus national, elle a estimé que celui-ci «devait émaner du peuple», qui a toujours assumé, selon elle, ses responsabilités durant les situations difficiles pour éviter au pays de sombrer dans le chaos.

«C'est à la commission chargée de l'élaboration de l'avant-projet de loi portant révision constitutionnelle d'écouter les doléances des citoyens pour faire ressortir les dénominateurs communs à tous les Algériens afin de construire un véritable consensus national», a-t-elle affirmé.

Selon Mme Hanoune, «il faut chercher à faire un consensus entre des partis politiques dont la nature, les programmes et les visions sont différents et parfois diamétralement opposés, ne sert à rien».

ADRAR (PEP) :

M^{me} Salhi appelle à renforcer le développement dans le Sud du pays

La présidente du parti de l'équité et de la proclamation (PEP), Naima Salhi, a appelé, samedi depuis Adrar, à renforcer le développement dans le Sud du pays, région source, selon elle, de stabilité.

Présidant un meeting à la bibliothèque centrale de la ville d'Adrar, en présence de cadres et militants de son parti, Mme Salhi a mis l'accent sur la nécessité de développer davantage le Sud du pays à travers la relance de différents secteurs, dont notamment ceux de la santé, de l'enseignement, de l'habitat et de l'agriculture.

«Le Sud est la source de la véritable stabilité du pays», a-t-elle martelé, avant d'appeler à l'impli-

quer le peuple dans la prise de décisions et à ne pas l'exclure de la vie politique», car, a-t-elle dit, il «est le seul à même de préserver la sécurité et la stabilité du pays».

La même responsable politique qui a plaidé pour le «renforcement de la citoyenneté par l'égalité devant la loi», a mis en exergue l'importance de l'élaboration d'une

Constitution «démocratique et consensuelle, à même de garantir les droits de tous et de consacrer le principe de la séparation des pouvoirs».

Elle a, à ce titre, indiqué que le PEP a pris part à des assises d'enrichissement de la Constitution pour parvenir à une mouture tenant compte de «la vision»

de son parti à ce sujet.

La présidente du PEP a estimé que «les priorités du peuple algérien consistent en premier lieu en la réalisation de la paix sociale et du développement dans le cadre de la démocratie et du parachevement de processus de réconciliation nationale afin de se débarrasser des rancoeurs du passé».

EN-NAHDA M. S G :

Pour un «dialogue transparent» avec l'opposition pour la révision de la Constitution



Le secrétaire général du Mouvement En-Nahda, Mohamed Douibi, a plaidé, samedi à Jijel, pour un «dialogue transparent et responsable», préalable, selon lui,

à la participation de sa formation politique à la révision de la Constitution.

Intervenant à la clôture d'un camp de regroupement des militantes d'En-Nahda, M. Douibi a indiqué qu'en l'absence de ce dialogue «responsable et transparent», ce serait une «perte de temps» ce qui fait que, selon lui, «la balle est dans le camp du 'pouvoir».

Le secrétaire général du Mouvement En-Nahda a également plaidé, dans son allocution, pour une diplomatie algérienne «plus forte» en ce qui concerne la cause palestinienne.

Il s'est déclaré, à ce propos, «favorable à un dialogue, à Alger, entre toutes les parties et factions palestiniennes (à) un projet avec comme objectif principal l'indépendance de ce pays meurtri».

Le camp féminin d'En-Nahda a regroupé, durant deux journées consécutives, trois cents (300) participantes venues de treize (13) wilayas.



BELKACEM SAHLI (ANR) Parachever les réformes par un amendement constitutionnel apte à promouvoir la langue amazighe

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, a appelé samedi à Beni Mouhli (Sétif), au parachevement des réformes politiques par un amendement constitutionnel «apté à consolider les libertés et la démocratie et à promouvoir Tamazight».

«Nous n'oublierons pas les sacrifices des militants de la cause amazighe et réitérons notre appel pour la promotion de tamazight par la mise en place de tous les moyens humains, académiques et financiers», a ajouté M. Sahli dans une déclaration à l'APS, en marge d'un meeting animé à la salle polyvalente de la commune de Beni Mouhli (100 km au Nord de Sétif).

Le prochain amendement de la Constitution doit «prendre en charge, de manière explicite et définitive, toutes les composantes de l'identité nationale, l'islam, l'arabité et l'amazighe», a-t-il indiqué devant un public nombreux.

«Il faut que la langue amazighe, constituant fondamentalement l'identité nationale, reprenne la place qui lui revient afin que l'on évite à tout jamais toute exploitation politique susceptible de menacer la stabilité du pays, l'unité nationale et la cohésion de société», a souligné le secrétaire général de l'ANR. M. Sahli a par ailleurs salué l'organisation par l'Algérie de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe» qui est, a-t-il estimé, «de nature à consolider la place de l'Algérie dans tous les domaines auprès des pays arabes et musulmans».

M. Sahli a conclu en relevant que ce meeting est organisé dans le cadre des activités politiques de l'ANR qui tient, a-t-il dit, à demeurer à l'écoute des préoccupations de la société, et à évaluer les actions des élus du parti et leur engagement en faveur du développement local.

APS

ALGÉRIE - ESPAGNE

M. Ybanez souligne la volonté de l'Espagne à intensifier les relations avec l'Algérie

Le secrétaire d'Etat espagnol aux Affaires étrangères, Ignacio Ybanez, a fait part de la volonté de son pays à intensifier les relations avec l'Algérie notamment dans les secteurs identifiés par les deux parties, au terme d'une visite de deux jours à Madrid du ministre délégué, chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, achevée vendredi.

«Plusieurs choses ont beaucoup évolué dans les relations entre l'Algérie et l'Espagne. De point de vue économique, nous allons intensifier ces liens en identifiant les domaines pour travailler encore ensemble et dans lesquels nous avons pu franchir un important parcours», a déclaré M. Ybanez, au terme de la séance de travail tenue avec M. Messahel. La rencontre entre les deux responsables intervient à la veille de la tenue de la sixième Commission de haut niveau algéro-espagnole. «Nous avons l'ambition de préparer la prochaine réunion de la Commission de haut niveau entre l'Espagne et l'Algérie. Il s'agit d'une réunion importante pour les deux parties», a affirmé M. Ybanez. Pour le responsable espagnol, il y a plusieurs secteurs à développer dans le cadre du partenariat entre les deux pays. «Il s'agit notamment, a-t-il dit, du tourisme, les énergies renouvelables, les infrastructures ainsi que du logement qui constitue une priorité pour le gouvernement algérien», a indiqué M. Ybanez.

«On est prêt à poursuivre cette coopération qui est toujours bénéfique pour les deux pays», a affirmé le responsable espagnol. Les consultations algéro-espagnoles accordent également, selon le secrétaire d'Etat espagnol, une «priorité à la situation régionale».

«Nous allons continuer à discuter sur ces sujets ainsi que sur la question du terrorisme qui est une priorité pour l'Algérie et l'Espagne. Un dossier également important pour le nord de l'Afrique et toute l'Europe», a-t-il ajouté.

«On l'a vu récemment quand il y a eu la réunion des ministres dans le cadre du processus de Barcelone. Je vois là un bon indicateur de l'excellence des relations. L'Espagne a besoin de l'Algérie. On est très contents d'accueillir M. Messahel, ici à Madrid», a encore dit M. Ybanez, rappelant la visite qu'il avait lui aussi effectuée à Alger, en vue de donner un nouvel élan à la coopération bilatérale.

M. Messahel évoque à Madrid avec les responsables espagnols la crise en Libye et son règlement politique

La crise en Libye et sa résolution par la voie politique ont été parmi les principaux axes abordé par le ministre délégué, chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, avec les responsables espagnols.



S'exprimant au terme de cette visite achevée vendredi, M. Messahel a souligné que l'Algérie et l'Espagne «ont un point de vue tout à fait convergent sur la nécessité d'abord d'aller vers une solution politique en Libye».

Il faut aller, a-t-il dit, vers «une solution qui préserve l'intégrité territoriale et l'unité de la Libye, la formation d'un gouvernement d'Union nationale qui puisse être un interlocuteur et l'interface non seulement de la population libyenne mais également pour la communauté internationale», a indiqué M. Messahel.

L'autre question importante est les efforts de l'ONU (pour l'ouverture du dialogue inter-libyen) en vue d'œuvrer pour «une transition qui mènerait la Libye vers la normalisation», a, en outre, fait remarquer M. Messahel. «Nos points de vue sont totalement convergents non seulement sur la solution politique mais aussi sur le moyen d'y parvenir», a-

t-il ajouté, soulignant, dans le même sens, que «la stabilité en Libye permettra une lutte plus efficace contre la menace terroriste» dans la sous-région.

«Sur ces questions, il y a les mêmes objectifs pour l'Algérie et l'Espagne», a affirmé le ministre, avant de rassurer sur le soutien des deux pays aux efforts de l'ONU, à travers son représentant, Bernardino Leon. Sur le dossier concernant la lutte antiterroriste, M. Messahel, lors de ses rencontres avec les responsables espagnols, a présenté un exposé sur l'action de l'Algérie.

Il s'agit notamment de la préparation d'une conférence en juillet ou au plus tard pour la fin de l'année sur le «financement du terrorisme». M. Messahel, avait entamé jeudi dernier une visite à Madrid, à l'invitation du secrétaire d'Etat espagnol aux Affaires étrangères, Ignacio Ybanez.

Il a également animé une conférence à «Casa arabe» sur le thème

«La sécurité régionale», affirmant que «la voie pacifique reste le moyen incontournable pour le règlement des conflits et des différends», ajoutant que «la solution politique isole les groupes terroristes, dévoile leurs véritables nature et objectifs et permet la mobilisation des ressources disponibles pour mieux les combattre».

M. Messahel a, par ailleurs, rencontré lors de son séjour en Espagne, des membres de l'Institut royal «El Cano» avec lesquels il a passé en revue des questions d'actualité internationale. Les recherches du think tank «El Cano» se focalisent sur des thèmes et zones géographiques. Il s'intéresse notamment à l'Europe, l'Amérique latine, la Méditerranée et le monde arabe.

El Cano traite également les questions ayant trait à la sécurité, la coopération internationale, le développement et du terrorisme international.

Les relations bilatérales et la situation au Sahel, au centre des discussions

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a achevé vendredi une visite de deux jours en Espagne, lors de laquelle il s'est notamment entretenu avec le secrétaire d'Etat espagnol aux Affaires étrangères, Ignacio Ybanez.

Les entretiens entre M. Messahel et Ybanez ont porté sur les «relations bilatérales et la situation au Sahel» au lendemain d'une entrevue avec le ministre espagnol des Affaires étrangères et de la coopération, José Manuelles García Margallo.

«Nous avons passé en revue les relations traditionnelles entre l'Algérie et l'Espagne, un partenaire et un pays voisin», a déclaré M. Messahel au terme de la séance de travail avec M. Ybanez.

Les deux hauts responsables qui ont passé en revue les relations bilatérales, ont également évoqué les conflits dans la sous-région, notamment la situation en Libye.

«C'est une question (la situation en Libye) qui préoccupe nos partenaires du nord de la Méditerranée dont l'Espagne»,

a souligné le ministre algérien, ajoutant qu'il a saisi cette occasion pour faire part de «la démarche algérienne» en vue d'aboutir à une solution politique, négociée par les Libyens eux-mêmes.

«Notre démarche s'appuie sur le soutien aux efforts des Nations unies et de leur représentant, Bernardino Leon», qui conduit le processus du dialogue engagé entre les Libyens.

L'approche de l'Algérie, a soutenu M.

Messahel, s'inscrit dans le cadre de la recherche d'une solution politique consensuelle et la mise en place d'un gouvernement d'Union nationale en Libye.

Dans le même contexte, le même responsable a expliqué qu'en plus de la situation en Libye qui se pose en tant que question à suivre dans un pays voisin, elle se pose également en «terme sécuritaire».

Ces aspects, a-t-il rappelé, ont été également abordé auparavant lors sa rencontre avec le ministre espagnol des Affaires étrangères.

En outre, la visite de M. Messahel a été

marquée par la conférence donnée à la Casa arabe, où il a été invité, sur le thème «l'Algérie et la sécurité régionale». A cette occasion, il a abordé les approches algériennes en matière de sécurité régionale que ce soit dans le cadre de la lutte antiterroriste ou en ce qui concerne l'évaluation, faite par l'Algérie, de la menace dans la région.

S'agissant de sa rencontre avec les membres de l'institut royal, think tank El Cano, elle a été dominée par des discussions autour des «relations bilatérales algéro-espagnoles ainsi que par des volets relatifs aux questions régionales.

Les recherches du think tank El Cano se focalisent sur des thèmes et zones géographiques. Il s'intéresse notamment à l'Europe, l'Amérique latine, la Méditerranée et le monde arabe.

El Cano traite également des sujets relatifs à la sécurité, la coopération internationale, le développement et du terrorisme international.

Ces activités intervennent, rappelle-t-on, à la veille de la tenue de la sixième ses-

sion de la réunion bilatérale de haut niveau entre l'Algérie et l'Espagne. «Ma visite s'inscrit également dans le cadre de la préparation de ce rendez-vous», a indiqué M. Messahel. «L'Espagne est un grand partenaire de l'Algérie. Elle est notre premier partenaire commercial, premier fournisseur de notre pays et l'Algérie troisième client», a rappelé M. Messahel.

Il a, dans ce contexte, fait savoir que les échanges entre les deux pays ont beaucoup augmenté, ajoutant qu'il a abordé avec la partie espagnole «les créneaux qui peuvent faire l'objet d'actions futures» dans le cadre du partenariat entre l'Algérie et l'Espagne.

«Nous insistons sur le secteur de l'habitat auquel l'Algérie accorde une priorité absolue. Le deuxième défi est l'agroalimentaire. Un domaine dans lequel l'Espagne comptabilise une grande expérience», a expliqué M. Messahel.

Il a, par ailleurs, cité le développement des secteurs du tourisme et des énergies renouvelables et leurs infrastructures.

APS

ALGÉRIE-ALLEMAGNE

M. Bouchouareb plaide à Berlin pour un partenariat stratégique entre les 2 pays

Le ministre de l'Industrie et des Mines Abdesselam Bouchouareb a plaidé vendredi à Berlin pour un partenariat stratégique entre l'Algérie et l'Allemagne, appelant à mettre à profit les potentialités que recèlent les économies des deux pays.

«Notre objectif fondamental commun devra converger vers la concrétisation des aspirations et attentes des opérateurs économiques de nos deux nations et de mettre en valeur les potentialités que recèlent nos économies pour bâtir un partenariat de choix, un partenariat stratégique», a déclaré M. Bouchouareb à la clôture de la 5^e session économique algéro-allemande qui s'est tenue les 15 et 16 avril à Berlin.

«S'il y a un défi que nous devons nous donner dès à présent et sans hésiter, c'est bien celui de transformer la présence économique (allemande en Algérie) en investissements directs», a-t-il encore plaidé lors de cette rencontre qu'il a co-présidée avec son homologue allemand, le secrétaire d'Etat au ministère fédéral de l'Economie et de l'Energie M. Matthias Machnig.

Il a relevé que «les entreprises allemandes ne devraient plus hésiter à venir investir en Algérie» car «toutes les appréhensions doivent disparaître pour ne laisser place qu'à la confiance».

Après avoir abordé les aspects institutionnels de la coopération économique bilatérale, M. Bouchouareb a passé en revue le volet relatif aux entreprises, notamment l'état d'avancement des partenariats. Se félicitant de la qualité de la coopération avec les partenaires allemands, M. Bouchouareb a indiqué que ces partenariats notamment dans l'industrie mécanique ont commencé à apporter leurs premiers résultats, notamment à



Rouiba et à Constantine.

D'autres secteurs ont été identifiés comme potentiellement porteurs d'intérêts pour des investissements structurants à l'instar de la métallurgie, la sidérurgie, les technologies et les mines.

À propos, le ministre a exprimé l'intérêt de l'Algérie pour l'expertise allemande ainsi que pour la formation professionnelle et l'apprentissage.

La cinquième commission mixte algéro-allemande s'est soldée par la signature du procès-verbal consignant le bilan des relations bilatérales dans plusieurs secteurs de coopération et tracant la feuille de route des prochaines étapes.

Les deux parties ont convenu de tenir la 6^e session de la commission mixte algéro-allemande en 2016 à Alger. Par ailleurs, M. Bouchouareb a pris part à Berlin à l'ouverture du Forum

d'affaires algéro-allemand, tenu en marge de cette commission mixte au siège du ministère fédéral de l'Economie et de l'Energie. Plus de 120 opérateurs, dont 80 allemands ont participé aux rencontres d'affaires (B to B), organisées en trois ateliers: partenariat industriel, énergie et enfin logistique et infrastructure de services. En marge des travaux de cette commission mixte, M. Bouchouareb a été reçu en audience par M. Machnig pour des discussions, élargies aux délégations des deux pays.

Le ministre de l'Industrie et des mines s'est également entretenu avec le président de la commission de l'Economie et de l'Energie du Bundestag (Parlement), M. Peter Ramsauer, et a animé une conférence sur les opportunités d'investissement en Algérie à l'invitation de la Fédération des industries allemandes (DDT).

ONA

Les capacités de réutilisation des eaux usées traitées dans l'irrigation portées à 325 millions m³

Les capacités de réutilisation des eaux usées traitées dans l'irrigation agricole ont été portées de 45 millions m³ en 2012 à quelque 325 millions m³ en 2014, à l'échelle nationale, selon l'Office national d'assainissement (ONA).

Il est également attendu l'entrée prochaine de 25 stations d'épuration en phase de réutilisation des eaux usées traitées dans l'irrigation de 70.000 hectares de terres agricoles, notamment dans les régions de Béni-Senouf, Baraki, Ben-Ziad, Chelghoum-Laid, Tipaza, Ouargla, Saïda, Tiaret et Chlef, qui fait savoir aussi les techniciens de l'ONA, lors d'une rencontre régionale, jeudi à Naâma, regroupant les représentants des wilayas de Laghouat, Saïda, Béchar, El-Bayadh et Naâma. La rencontre a été aussi l'occasion de faire connaître divers dispositifs d'irrigation agricole, autres que le recours aux eaux de barrages et aux nappes hydriques souterraines, tels que les procédés de réutilisation des eaux traitées par lagunage naturel et par le biais des stations d'épuration et de traitement, pour l'exécution de projets agricoles respectueux de l'environnement, selon les standards internationaux. Selon Nassima Bouamama, chargée des stations de traitement des eaux à l'ONA, un plan d'action associant l'ONA et l'Office national d'irrigation et de drainage (ONID), est en cours d'étude pour explorer des opportunités de mobilisation des eaux traitées dans l'irrigation de grandes surfaces, dans cinq grands bassins hydrographiques du pays.

Les participants à cette rencontre régionale ont débattu aussi des laboratoires habilités à assurer des analyses de qualité de l'eau, aux plans microbiologiques et physico-chimiques, pour définir les normes techniques de l'eau et les types de cultures pouvant être irrigués avec des eaux traitées, et ce au niveau de 15 stations d'épuration en exploitation à travers le pays. Les quantités d'eaux traitées et réellement réutilisées dans l'irrigation agricole, ont atteint en 2013 un volume de 19 millions m³ pour l'irrigation de 12.000 hectares, a-t-on signalé. D'autres utilisations existent pour les eaux usées traitées, telles que la lutte contre les incendies, le nettoyage des villes, la production d'engrais naturels, en plus de l'industrie, à l'exemple de la station d'épuration de Jijel qui fournit actuellement quelque 15.000 m³ d'eaux traitées pour les besoins d'une tannerie, a-t-on souligné dans le cadre des efforts menés dans le cadre du développement durable.

MATIÈRES PREMIÈRES : Les marchés en ordre dispersé

L'évolution des cours des matières premières échangées sur les marchés mondiaux a été variable la semaine dernière, notamment avec la remontée du pétrole, des métaux précieux et de base et la stabilité des matières alimentaires. Les cours du pétrole ont fini la semaine en nette hausse due à l'annonce d'une petite baisse de la production et d'une augmentation des stocks de brut moins forte que prévu aux Etats-Unis. A Londres, le baril de Brent pour livraison en juin, devenu le contrat de référence jeudi, a terminé à 63,45 dollars sur l'International Exchange (ICE), contre 57,87 dollars une semaine plus tôt.

Le prix du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mai a fini à 55,74 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), contre 51,64 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le vendredi précédent. Pour les alimentaires, le cacao et le café se sont stabilisés, mais restent sous la pression de possibles bonnes récoltes en Afrique de l'ouest et au Brésil, tandis que le sucre reste plombé par la surabondance d'offre. Les cours du

sucre ont repris un peu de couleur, finissant à 375,10 dollars la tonne de sucre blanc à Londres, pour livraison en août, contre 366,10 dollars la tonne pour livraison en mai et vendredi précédent.

A New York, la livre de sucre brut pour livraison en juillet valait 13,22 cents, contre 12,46 cents la livre pour livraison en mai sept jours auparavant. Les cours du café se sont stabilisés sur le Libex de Londres, la tonne de Robusta pour livraison en juillet valait 1.832 vendredi, contre 1.799 dollars la tonne pour livraison en mai le vendredi précédent.

Sur le ICE Futures US de New York, la livre d'Arabica pour livraison en juillet valait 142,55 cents, contre 136,70 cents la livre pour livraison en mai sept jours auparavant.

Les cours du cacao se sont raffermis, atteignant jeudi à Londres un plus haut niveau depuis un mois, à 1.993 livres sterling la tonne, soutenus par la publication de statistiques de la fédération du cacao du Ghana (Cocobod) qui ont montré que la récolte pour la saison 2014/2015 pourrait être la pire depuis celle de la saison



2009/2010. Ce pays est le deuxième producteur de fèves de cacao au monde après la Côte d'Ivoire. A Londres, la tonne de cacao pour livraison en juillet valait 1.979 livres sterling, contre 1.974 livres sterling le vendredi précédent. A New York, la tonne pour livraison en juillet valait 2.875 dollars, contre 2.804 dollars sept jours plus tôt.

Les cours du blé, du soja et du maïs ont évolué en ordre dispersé durant la semaine à Chicago, réagissant les uns à la météo, les autres à la demande et les derniers étant tirailés suite à des informations contradictoires. Le blé a chuté essentiellement sous le coup de la météo, devenue très favorable aux plantations alors

que la grosse région productrice dans le centre du pays avait longtemps souffert de la sécheresse. Le boisseau de blé pour juillet, le plus actif, valait 4.8925 dollars, chutant de 6,81% en une semaine. Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en mai, le plus échangé, a fini la séance à 3.7975 dollars, en hausse de 0,73% par rapport à la clôture de vendredi dernier.

Le boisseau de soja pour mai, le plus vendu, coûtait 9.687,50 dollars, en hausse de 1,81% par rapport à vendredi dernier. L'or est resté stable soutenu par un dollar quelque peu affaibli par des indicateurs américains décevants, ce qui pourrait repousser l'échéance d'une hausse des taux de la Réserve fédérale améri-

caine (Fed) dans les prochains mois. Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé à 1.203,35 dollars vendredi, contre 1.182,75 dollars le vendredi précédent. L'argent a suivi le métal jaune dans son sillage, atteignant 16,36 dollars l'once, contre 16,30 dollars il y a sept jours. Les prix des métaux de base échangés sur le London Metal Exchange (LME) ont presque tous progressé malgré un ralentissement de la croissance chinoise au premier trimestre, les investisseurs s'attendant à de nouvelles mesures du gouvernement pour enrayer l'essoufflement de la deuxième économie mondiale. Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 6.079 dollars vendredi, contre 6.025,50 dollars le vendredi précédent, l'aluminium valait 1.837 dollars la tonne, contre 1.766,50 dollars, le plomb valait 2.043,50 dollars la tonne, contre 1.998,50 dollars, l'étain valait 15.100 dollars la tonne, contre 16.570 dollars, le nickel valait 12.745 dollars la tonne, contre 12.680 dollars, le zinc valait 2.223 dollars la tonne, contre 2.203,50 dollars.

APS

Schlumberger supprime 11.000 emplois supplémentaires dans le monde

Le groupe de services pétroliers franco-américain Schlumberger a annoncé jeudi la suppression de 11.000 emplois supplémentaires à travers le monde, portant à 20 000 le nombre de ses réductions d'effectifs depuis le début de l'année pour répondre au plongeon des prix du pétrole. «En dépit de notre préparation effectuée au quatrième trimestre (2014), la chute abrupte de l'activité, particulièrement en Amérique du Nord, veut que nous prenions des mesures (d'économies) additionnelles durant le trimestre. Ceci inclut la difficile décision de procéder à une autre réduction de nos effectifs de 11 000 employés», écrit le groupe, qui emploie 115 000 personnes dans plus de 85 pays.

L'Iran a besoin d'au moins 400 avions de ligne d'ici 10 ans

L'Iran aura besoin de 400 à 500 avions de ligne dans la prochaine décennie pour renouer sa flotte vétuste, une modernisation nécessaire mais suspendue à la conclusion d'un accord global sur le dossier nucléaire iranien, a indiqué vendredi le chef de l'aviation civile iranienne.

L'industrie du transport aérien est en effet soumise à un embargo américain qui empêche les constructeurs occidentaux de vendre des appareils et des pièces détachées aux compagnies iraniennes, clouant au sol une partie de leur flotte.

Cet embargo a été partiellement levé par l'accord intérimaire sur le nucléaire iranien signé en novembre 2013 par l'Iran et les grandes puissances.

L'accord porte sur les pièces détachées et les réparations de sécurité, mais la vente d'appareils reste interdite. L'Iran et le groupe 5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne) doivent conclure d'ici fin juin un accord global qui garantirait la nature exclusivement pacifique du programme nucléaire de Téhéran, en échange d'une levée des sanctions internationales décrétées depuis 2006.

«Nous aurons besoin de 400 à 500 avions dans les dix prochaines années», a expliqué Alireza Jahangirian, le chef de l'Organisation iranienne de l'aviation civile, cité par l'agence officielle Irna.

La flotte iranienne comprend actuellement 140 avions en activité, ce qui est «très bas par rapport aux normes internationales concernant les indices de population et de superficie» d'un pays, a-t-il souligné.

Depuis la signature de l'accord intérimaire en 2013, beaucoup de compagnies aéronautiques étrangères «ont eu des discussions avec les compagnies et les organisations aériennes pour évaluer le marché du transport», a expliqué M. Jahangirian. «Elles sont déterminées à s'entendre si la situation change», a-t-il dit.

Depuis novembre 2013, les Etats-Unis ont autorisé Boeing et le conglomérat General Electric (GE), qui fabrique notamment des réacteurs, à vendre des pièces détachées d'avions de ligne à l'Iran, permettant d'ajouter une dizaine d'appareils à la flotte iranienne.

Pour contourner l'embargo, l'Iran a développé la construction d'avions de type russe ou ukrainien, notamment des Antonov 140 pour ses vols intérieurs. Téhéran a également acheté ou loué ces dernières années des avions d'occasions, notamment des Airbus.

POLOGNE Recul du déficit public en 2014

Le déficit des finances publiques de la Pologne a représenté 3,2% du Produit intérieur brut (PIB) en 2014 contre 4,0% en 2013, a annoncé vendredi le Bureau national des statistiques polonais (GUS). La dette publique polonaise s'est élevée à 50,1% du PIB en 2014 contre 55,7% en 2013, selon un communiqué du bureau.

Le Bureau a attribué cette évolution à «la réforme du système des retraites», réalisée en 2014. Cette réforme s'est traduite notamment par une nationalisation partielle des fonds de retraites privés et le transfert d'une partie de leurs capitaux vers une institution d'Etat, le ZUS, qui verse les retraites et les pensions en Pologne.

La loi de finances polonaise pour 2015 prévoit un déficit des finances publiques inférieur à 2,8% du PIB, permettant à la Pologne de sortir de la procédure européenne de déficit excessif. La Pologne ne fixe pas de date à son adhésion à l'euro mais compte en respecter les critères dès 2015. Le PIB polonais a augmenté de 3,3% l'année dernière. Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit pour 2015 une croissance de 3,5% dans ce pays.

APS

La Bourse saoudienne s'ouvre aux investisseurs étrangers en juin

La Bourse saoudienne va offrir à partir du 15 juin un accès direct aux investisseurs étrangers, a annoncé jeudi l'autorité saoudienne de régulation, relevant qu'elle va publier le 4 mai les règlements autorisant cet accès. Cette mesure concerne les seuls investisseurs institutionnels, pas les particuliers. 162 compagnies sont cotées sur la Bourse saoudienne. Jusqu'ici, seules les compagnies enregistrées en Arabie saoudite ou dans un des six autres pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) étaient autorisées à acheter ou vendre sur le marché saoudien. Les étrangers devaient, eux, passer par des fonds d'investissement saoudiens ou basés dans les autres pays du CCG.

GRANDE-BRETAGNE

Le nombre de personnes ayant un emploi en Grande-Bretagne a connu sa plus forte augmentation en près d'un an sur les trois mois à fin février et le taux de chômage sur cette période est tombé à un creux de près de sept ans, selon des données officielles publiées vendredi.



Le taux de chômage britannique au plus bas depuis 2008

L'Office des statistiques nationales (ONS) a également dit que la croissance moyenne des revenus hebdomadaires avait été de 1,7% sur les trois mois à fin février, contre +1,9% sur les trois mois à fin janvier.

Il s'agit des dernières données en termes d'emploi et de salaires pu-

bliées avant les élections législatives du 7 mai, qui s'annoncent comme les serrées depuis les années 1970. Le nombre de personnes ayant un emploi a augmenté de 248 000, la plus forte hausse depuis avril 2014, pour atteindre un niveau record de 31,049 millions, précise l'ONS.

Le taux de chômage est revenu à 5,6%, un plus bas depuis juillet 2008, contre 5,7% en janvier. Il était de 7,9% lors des élections législatives de 2010, qui avaient porté au pouvoir l'actuelle coalition gouvernementale dirigée par le Premier ministre conservateur David Cameron.

La firme slovaque Aeromobil espère commercialiser sa voiture volante en 2017



La firme slovaque Aeromobil ambitionne de commercialiser son prototype de voiture volante, actuellement en cours d'homologation, dès 2017, affirme le porte-parole de la marque.

«Nous en sommes seulement au début du processus d'homologation», a expliqué à la presse le porte-parole de la marque, Stefan Vadocz: «Il pourrait être assez long, car il s'agit à la fois d'une voiture et d'un avion». «Mais d'ores et déjà, le prototype fonc-

tionne, il compte sept heures de vol et son moteur a déjà 40 heures de fonctionnement», a-t-il aussi souligné. En position automobile, sur route, les ailes de ce véhicule biplace long de six mètres se replient. L'atterrissement, lui, s'effectue sur quatre roues. Ce n'est certes pas la première fois qu'un projet

de voiture volante est mis au point, reconnaissent ses concepteurs, mais la firme Aeromobil espère réussir à dépasser le stade du simple prototype pour passer à une commercialisation en série une fois la certification obtenue.

Le modèle pourrait être commercialisé aux alentours d'un million d'euros, ajoute la même source. Le premier vol d'essai de son Aeromobil a eu lieu en septembre 2013. En vol, l'appareil peut atteindre environ 200 km/h et une autonomie de 700 km.

RUSSIE:

La banque centrale ferme cinq banques en une semaine



La banque centrale russe a fermé vendredi deux petites banques pour insuffisance de capital ou activités douteuses, portant à cinq le nombre d'établissements mis en faillite en une semaine alors que le secteur financier souffre des conséquences de la crise monétaire.

Ganzakombank, 648e banque du pays par les actifs, ne respectait pas la réglementation en termes de blanchiment d'argent et constituait «un maillon dans un nombre important de transactions douteuses effectuées par ses clients», a expliqué la banque centrale dans un communiqué. Idealbank, classée 792e, ne respectait pas les exigences de capital et menait une politique de crédit ju-

gée trop risquée, a indiqué la même source.

Le système bancaire russe comprend plus de 800 établissements en majorité de taille très modeste et aux pratiques parfois douteuses. Il est par conséquent jugé particulièrement

vulnérable à la crise monétaire actuelle. La banque centrale, qui depuis deux ans a accéléré le ménage entrepris dans le secteur, multiplie les fermetures d'établissements.

Lundi, elle avait annoncé le retrait des licences bancaires de trois autres banques pour insuffisance de capital ou transferts douteux vers l'étranger.

Après l'effondrement du rouble de la mi-décembre, les autorités ont mis sur pied un vaste plan du secteur de 1.000 milliards de roubles (18,2 milliards d'euros) mais elles ont prévenu qu'il devait aider les banques à financer l'activité économique et pas à sauver les établissements trop faibles.

Nouvelles discussions sur l'accord de libre-échange UE-USA à New York à partir de lundi

De nouvelles discussions sur le traité transatlantique de libre-échange UE-USA, le TTIP (Transatlantic Trade and Investment Partnership) vont démarrer lundi à New York, alors que dans beaucoup de pays européens, ONG et syndicats font campagne contre le projet.

Mais globalement le projet, également appelé Trans-Atlantic Free Trade Agreement ou Tafta, laisse indifférent la plupart des Européens mais déchaine les passions en Allemagne, première économie européenne: les oppositions au futur traité y sont vives, un particularisme de la culture politique allemande qui pourrait perturber le projet, estiment les experts observateurs.

Outre les Allemands, les Autrichiens et les Luxembourgeois manifestent une forte opposition à ce vaste accord. Selon un sondage YouGov publié fin mars, 43% des



Allemands pensent que l'accord, soutenu par le gouvernement, serait «mauvais» pour leur pays, contre 30% qui l'estiment «bon». Aucun autre des sept pays interrogés n'a un tel pourcentage de sceptiques.

Les réserves se focalisent sur les standards sanitaires et de sécurité, notamment alimentaires, et les mécanismes d'arbitrage international des différends économiques.

Pour Peter Sparding, chercheur du German Marshall Fund, le débat en Allemagne, «a atteint une telle ampleur que les responsables des deux côtés doivent envisager le risque d'un échec ou d'une sérieuse réduction de la volonté» de l'accord.

Sur près de 600 manifestations prévues samedi à travers le monde pour protester contre les accords de libre-échange, plus de 200 auront lieu en Allemagne, sur les 1,7 million de signatures collectées en Europe par le collectif européen «Stop TTIP», environ un million l'ont été en Allemagne - près de dix fois plus qu'en France et 50 fois plus qu'en Italie.

Pour Maritta Strasser, directrice de campagne chez Campact, l'une des ONG allemandes derrière «Stop TTIP», la singularité allemande tient à ce que la mobilisation a commencé tôt, sous l'impulsion de quelques personnalités très engagées, mais petit à

petit elle gagne le reste de l'Europe. «Plus les gens en savent, plus il y a de rejet», veut-elle croire.

Mais, sans doute parce que l'Allemagne, fortement exportatrice, paraît prédestinée à tirer profit de l'accord, les avocats de TTIP, le gouvernement et les fédérations économiques allemandes mettent maintenant les bouchées doubles, avec des prévisions chiffrées de créations d'emplois et d'effets sur la croissance, soulignent par ailleurs les experts.

Sans grande chance de faire bouger les lignes, tant les positions sont figées, relève le chercheur du German Marshall Fund.

La plupart des observateurs se retrouvent sur un point: la vigueur du débat doit beaucoup au fait que «cela va bien pour l'Allemagne en ce moment», explique Tanja Borzel, professeur de sciences politiques à l'Université Libre de Berlin. L'économie crée des emplois, les revenus augmentent, les Allemands ont plus le loisir de se pencher sur des débats de société que leurs voisins français par exemple qui ont «bien d'autres problèmes à l'heure actuelle», relève-t-elle.



Le pétrole reflue à 55,74 dollars le baril à New York

Les cours du pétrole ont reflué vendredi à New York, marquant la fin d'une série de six séances de hausse en dépit d'une nouvelle baisse du nombre de puits en activité aux Etats-Unis.

Le prix du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mai a perdu 97 cents à 55,74 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nyse).

«Le marché était allé trop loin et ne pouvait pas rester au niveau» de jeudi, a commenté Bill Baruch, chez iiTrader.com. Les cours avaient bondi de 12,5% entre le 8 et le 16 avril. «Il y a des prises de bénéfices», a-t-il ajouté, un phénomène particulièrement sensible en fin de semaine.

Certes la société Baker Hughes a annoncé dans la journée qu'il y avait encore 26 puits en activité de moins cette semaine que la semaine dernière, mais «le décompte des puits va devenir de moins en moins important», a expliqué M. Baruch, «la production s'en est déjà ressentie». En effet le marché a déjà assimilé que, après six mois de fermetures de puits, la production américaine commençait enfin à refluer.

L'annonce mercredi d'un reflux minime de la production, de 20.000 barils par jour, avait suffi à provoquer une envolée des cours du WTI de presque 6%, qui s'était maintenue jeudi.

L'or se stabilise, aidé par un dollar affaibli



«Il n'y a rien de nouveau. Et je ne suis pas sûr que nous aurons du nouveau» lors d'une rencontre des ministres des Finances de la zone euro le 24 avril à Riga, a-t-il lancé vendredi.

Athènes doit faire valider par ses partenaires une liste de réformes afin de toucher une aide de 72 milliards d'euros dont le pays a cruellement besoin.

Tour en jugeant «exclu que la Grèce sorte» de la zone euro, M. Sapin a estimé qu'un tel scénario présenterait surtout un risque «politique» pour le devenir de l'union monétaire mais que, sur le plan économique, «le danger n'était pas de même nature» que lors des précédents épisodes critiques, en 2010 et 2012.

«La dissuasion du faible face au fort n'existe plus de la même manière» au profit d'Athènes, a-t-il dit, en raison de la mise en place de mécanismes de protection au niveau européen.

La relative faiblesse du dollar a redonné le moral aux férus de métaux précieux, selon plusieurs analystes, même si l'or peine à rebondir fermement. Le billet vert a été testé cette semaine par des indicateurs américains décevants. Or, un dollar faible a tendance à rendre les matières premières libellées dans cette monnaie plus attrayantes pour les acheteurs munis d'autres devises. Le dollar s'était fortement apprécier ces derniers mois grâce aux anticipations d'un relèvement des taux d'intérêt américains restés proches de zéro depuis plus de six ans. L'argent a suivi le métal jaune dans son sillage, et a atteint mardi son minimum en deux semaines, à 16,00 dollars l'once. Du côté des platinoides, le palladium s'est nettement repris en début de semaine, grimpant lundi à son plus haut niveau en un mois. La platine a, quant à lui, poursuivi sa stabilisation. La hausse des ventes de voitures en Europe devrait soutenir les cours de ces métaux utilisés dans l'industrie automobile pour la fabrication de pots catalytiques, qui ont augmenté de 10,6% en mars. Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé à 1.203,35 dollars vendredi au fixing du soir, contre 1.182,75 dollars le vendredi précédent.

L'once d'argent a clôturé à 16,36 dollars, contre 16,30 dollars il y a sept jours.

Sur le London Platinum and Palladium Market, l'once de platine a fini à 1.161 dollars, contre 1.205 dollars sept jours plus tôt. L'once de palladium a terminé pour sa part stable à 777 dollars.

APS

Le G20 préoccupé par les soubresauts des changes et la Grèce

Les ministres des Finances du G20 ont exprimé vendredi leur préoccupation face aux mouvements de change et à la situation toujours critique de la Grèce.

Dans un message clairement destiné aux marchés et aux partenaires de la zone euro, le ministre français des Finances Michel Sapin a plaidé pour une «stabilité» de l'euro à son niveau actuel.

Il a estimé lors d'un point presse en marge de réunions du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale à Washington que «si nous (ndlr: les Européens) avions voulu, ou si nous avions laissé penser que nous voulions aller plus loin dans la diminution de la valeur de l'euro, là on serait rentrés dans une zone dangereuse».

Un peu avant, les ministres des Finances et banquiers centraux du G20 avaient, dans un communiqué, qualifié la «volatilité des changes» de «défi» pour

l'économie mondiale, perturbée par l'appréciation continue du dollar.

Ce communiqué a fait l'impasse sur les difficiles négociations entre une Grèce ensanglée et ses créanciers. Mais le sujet a occupé toutes les rencontres bilatérales.

Le secrétaire américain au Trésor Jack Lew a déclaré pour sa part vendredi: «Ne pas parvenir à un accord créerait d'immédiates difficultés pour la Grèce et des incertitudes pour l'Europe et l'économie mondiale dans son ensemble». Selon un communiqué du Trésor, le responsable américain a pressé la Grèce d'accepter un programme de réformes et encouragé les ministres des finances de la zone euro à «chercher une issue constructive».

Mais, à en croire le ministre allemand des Finances Wolfgang Schäuble, les discussions entre le pays et ses créanciers internationaux n'avancent guère.

«Il n'y a rien de nouveau. Et je ne suis pas sûr que nous aurons du nouveau» lors d'une rencontre des ministres des Finances de la zone euro le 24 avril à Riga, a-t-il lancé vendredi.

Athènes doit faire valider par ses partenaires une liste de réformes afin de toucher une aide de 72 milliards d'euros dont le pays a cruellement besoin.

Tour en jugeant «exclu que la Grèce sorte» de la zone euro, M. Sapin a estimé qu'un tel scénario présenterait surtout un risque «politique» pour le devenir de l'union monétaire mais que, sur le plan économique, «le danger n'était pas de même nature» que lors des précédents épisodes critiques, en 2010 et 2012.

«La dissuasion du faible face au fort n'existe plus de la même manière» au profit d'Athènes, a-t-il dit, en raison de la mise en place de mécanismes de protection au niveau européen.

HAÏTI

Des logements reconstruits sous le principe de copropriété

L'Etat haïtien a inauguré vendredi, dans un quartier détruit par le séisme de 2010, vingt-cinq logements bâties sous le principe de la copropriété, une nouveauté dans le pays le plus densément peuplé des Caraïbes. Pour le président Michel Martelly, la reconstruction du quartier de Morne Larzare est un modèle à suivre pour réduire le morcellement foncier et la transformation en bidonville de Port-au-Prince. Ce projet, financé par l'Etat haïtien et la Croix rouge américaine, a coûté plus de 900.000 dollars.

«Chacun avec votre petite parcelle, vous ne pourrez rien faire», a expliqué le chef de l'Etat aux habitants de ce quartier situé au cœur de la capitale.

«Car vous vous êtes réunis, maintenant tout le monde vit bien». La gestion fon-

cière en Haïti est problématique car le cadastre n'est pas à jour et le décret d'application de la loi sur la copropriété, datant de 1984, n'a été signé qu'en décembre 2011.

Après le séisme de 2010, Catherine Alouna Losty a vécu plus de cinq ans dans un abri précaire, avec ses deux petits-enfants. «On dormait mal, l'eau de pluie coulait à travers les tôles», a-t-elle raconté. Cette femme, qui habite le quartier depuis 33 ans, a reçu vendredi les clés de sa nouvelle maison des mains du président. «Je suis très heureuse. Regardez: j'ai deux belles chambres, une cuisine, des toilettes hygiéniques», a-t-elle expliqué dans son domicile aux murs fraîchement peints en vert et blanc.

Dans la maison voisine, Fanfan Fesnel craint d'être à l'étroit avec ses trois enfants.

Mais il reconnaît l'avantage de la copropriété: «seul, je n'aurais jamais pu reconstruire une maison qui résiste aux séismes. Et je peux tranquillement laisser mes garçons jouer sur la petite place, c'est propre et sûr».

Fier, l'homme rêve de voir ce modèle se répéter dans la ville. Depuis son nouveau balcon, il regarde la montagne voisine, envahie par des milliers de constructions informelles. «Je souhaite que tous ceux qui vivent dans de mauvaises conditions soient relogés comme nous».

Face aux problèmes fonciers, le relogement des sinistrés du séisme de 2010 s'effectue lentement. Selon l'Organisation internationale des migrations (OIM), près de 65.000 sinistrés vivent encore dans des camps de fortune.

ÉDUCATION

Les lauréats des activités culturelles et sportives distingués

Le ministère de l'Education nationale a distingué vendredi à Alger les élèves et les établissements éducatifs lauréats des activités culturelles et sportives, à l'occasion de la journée du savoir (16 avril).

La cérémonie a été présidée par la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, en marge des portes ouvertes sur l'orientation scolaire devant prendre fin samedi à Riad El-Feth, en présence de représentants de structures et d'établissements nationaux, des syndicats du secteur et des parents d'élèves.

Ainsi, le ministère a distingué la troupe musicale du lycée Mohamed Bouras de Khemis Miliana (Aïn Defla), lauréate du meilleur prix lors du festival national scolaire de la musique ainsi que la troupe musicale de l'école primaire Said Salhi d'Ouled Fayet (Alger). Etaient distingués également la troupe d'opéra du lycée Lamarchi d'El Afroune, lauréate du premier prix du festival scolaire organisé à Bordj Bou Arréridj avec la pièce «Echohadaa yaoudoune» (Les martyrs reviennent) ainsi que la troupe des enseignants de musique.

Par ailleurs, 19 élèves brillants dans les différentes matières, issus des établissements scolaires du pays, ont été distingués. À cette occasion, la corporation de l'éducation a rendu hommage à la ministre pour ses efforts «en faveur du secteur».

AUDIOVISUEL

L'Autorité de régulation organise des rencontres avec les acteurs du secteur à partir de la semaine prochaine

Le président de l'Autorité de régulation du secteur audiovisuel, Miloud Chorfi, organisera à partir de la semaine prochaine, une série de rencontres avec les différents acteurs du secteur pour faire connaître le rôle et les prérogatives de son instance ainsi que son mode de fonctionnement, a indiqué hier un communiqué de cette instance.

Selon le communiqué, ces rencontres visent à passer en revue toutes les lois «qui seront mises en oeuvre avec les acteurs du secteur en vertu des prérogatives conférées à l'Autorité et prévues par la loi sur l'audiovisuel».

Ces rencontres devront porter sur la «présentation des différentes observations relevées sur le terrain en vue de prendre les mesures nécessaires dans le respect des lois de la République».

JUSTICE

Reprise aujourd'hui du procès de l'affaire Autoroute Est-Ouest, en présence des avocats du principal accusé

Le procès de l'affaire dite de l'Autoroute "Est-Ouest" reprendra aujourd'hui devant le tribunal criminel d'Alger, avec la présence des avocats étrangers du principal accusé, Dani Medjdoub, parmi le collectif de défense des 16 personnes impliquées dans ce dossier.

Le président du tribunal criminel d'Alger avait décidé de reporter ce procès lors de la dernière session criminelle (2014) pour absence des avocats du principal accusé dans cette affaire, Dani Medjdoub.

L'affaire a été reprogrammée pour la session criminelle 2015 par le même tribunal criminel d'Alger. Durant le procès tenu fin mars à la cour d'Alger, qui n'a duré que quelques heures, Medjdoub Chani avait refusé que le tribunal lui désigne un avocat commis d'office, car ses défenseurs n'ont pu se présenter à l'audience.

Suffisant, selon le collectif des avocats des prévenus, qui avaient demandé la présence de tous les témoins dans cette affaire, pour que le procès soit renvoyé.

Pour la reprise du procès aujourd'hui, les avocats étrangers de Dani Medjdoub, Me William Bourdon et Philippe Penning, devraient être présents, selon des sources proches du barreau d'Alger.

Durant la même audience de mars dernier, la défense des entreprises étrangères impliquées dans cette affaire qui avait éclaté en 2009, a estimé que le parquet doit prononcer "l'extinction des poursuites judiciaires", car l'accusation n'a désigné aucune personne morale ou physique représentant ces



entreprises. L'audience avait été également émaillée d'une bataille procédurale sur la validité ou non de la participation à ce procès du Trésor public, en tant que partie civile.

Après délibération, le président du tribunal a estimé que cette demande est «prématurée» dans la conduite du procès, et «doit être présentée au début de l'action civile, qui commence à la fin de l'action publique». Seize (16) personnes et sept entreprises étrangères (en tant que personnes morales) sont accusés de plusieurs chefs d'inculpation (corruption, blanchiment d'argent, dilapidation de deniers publics) dans cette affaire, très suivie par l'opinion publique.

Dans le box des accusés, 16 personnes dont deux sont en fuite et quatre en détention, ainsi que sept entreprises étrangères (en tant que personnes morales): Citic-CRCC (Chine), Cojal (Japon), SM Inc (Canada), Isolux Corsan (Espagne), Pizarotti (Italie), Garanventas (Suisse) et Coba (Portugal), qui vont répondre de plusieurs délits criminels, selon l'acte d'accusation.

Projet Est-Ouest: un gouffre financier

La défense des accusés avait à l'automne dernier, introduit un recours pour que l'affaire soit jugée par un tribunal correctionnel, estimant que les crimes économiques reprochés à leurs

clients sont des délits. Sollicitée pour arbitrage dans ce dossier, la Cour suprême avait invalidé la requête de la défense et maintenu le procès devant le tribunal criminel, en ne qualifiant pas l'affaire en tant que délit (correctionnel).

L'affaire porte sur des faits de corruption et octroi de commissions dans la passation de marchés publics pour la réalisation du projet autoroutier "est-ouest", sur 1216 km. Initialement, le projet de l'autoroute est-ouest avait bénéficié d'une enveloppe globale de six (6) milliards de dollars environ. De réévaluations en réévaluations, avec d'importants retards dans la livraison des sections du projet, l'enveloppe financière avait atteint les 11 milliards de dollars en 2011-2012. En réponse à une question orale à l'assemblée populaire nationale (APN), le ministre des travaux publics avait affirmé le 27 novembre dernier que le coût global jusqu'à présent de ce projet est de 13 milliards de dollars. Neuf années après son lancement (2006), le projet de l'autoroute est-ouest n'a pas encore été livré.

Pis, des tronçons réceptionnés depuis plus de deux ans font actuellement l'objet de travaux de réfection ou de confortement, autant à l'est entre Bouira et Alger, qu'à l'ouest, en particulier entre les wilayas de Chlef et Ain Defla, ont constaté des journalistes de l'APS.

UNIVERSITÉ

Partenariat université-entreprise: convention entre l'ENP d'Oran et la Société d'ingénierie Safir

L'Ecole nationale polytechnique d'Oran (ENPO) compte un nouveau partenaire au sein du secteur industriel, la Société algérienne d'ingénierie et de réalisations (Safir), a-t-on appris hier auprès des responsables de l'ENPO.

«La collaboration en matière de formation et de recherche scientifique et technique constitue l'objectif essentiel de ce partenariat», a précisé à l'APS le directeur du Laboratoire de recherche en technologie de fabrication mécanique (LARTFM) de l'ENPO, Pr Ali Benamar.

«Une convention-cadre définissant les grands axes de cette coopération a été signée mercredi dernier, privilégiant les domaines d'intérêt commun pour les deux établissements», a fait savoir le chercheur, également chargé du Rapprochement écoles-entreprises à l'ENPO. L'accord qui s'étend sur une durée de cinq années, prévoit notamment la mise en oeuvre de travaux de recherche scientifique d'intérêt mutuel et le développement des échanges d'expé-



riences par l'organisation en commun de rencontres entre les experts des deux parties.

La formation du personnel de l'entreprise Safir sera, quant à elle, assurée par le LARTFM ou d'autres Laboratoires de recherche de

l'ENPO, et ce, selon le domaine de compétence spécifique aux actions à réaliser en commun, a-t-on expliqué.

Implantée dans la zone industrielle de Béthioua (Oran), la Société Safir, spécialisée dans le matériel de production d'hydrocarbures, est une filiale de la compagnie pétrolière nationale Sonatrach. Cette convention est la troisième à être conclue par l'ENPO depuis le début de l'année en cours, a indiqué le chargé de communication de cet établissement de formation d'ingénieurs, Oussama Bouras.

Les deux précédentes, a-t-il rappelé, ont été signées avec le Groupe «Lafarge-Algérie» (matériaux de construction) et la Société Chaudral (industrie mécanique).

ORAN

760 millions DA de créances à recouvrer par l'OPGI

L'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya d'Oran détient 760 millions DA de créances impayées jusqu'au mois de mars 2015, a-t-on appris du sous-directeur de l'OPGI.



«Nous utilisons tous les moyens à notre disposition pour recouvrer ces créances allant jusqu'au porte à porte et utilisant même les mises en demeure», a indiqué Mohamed Djebli signalant qu'en 2014 plus de 750 locataires de l'OPGI ont été poursuivis en justice pour cumul de loyers non payés.

Si le montant des loyers impayés est important, un calendrier de remboursement s'étalant sur plusieurs mois, voire une année, est proposé au locataire pour régler

ses dettes auprès de l'Office, a-t-il ajouté. Après l'intervention d'un huissier de justice et une ultime mise en demeure, les locataires récalcitrants sont estimés en justice et se voient signifiés, sous délai, de régler les loyers impayés, au risque, parfois, de se voir expulsés des logements qu'ils occupent, a-t-il encore indiqué. Cependant, la tâche n'est pas aisée pour l'OPGI, qui gère un important parc de logements disséminé à travers les 26 communes de la wilaya d'Oran. A travers

ses 12 unités sises au niveau d'Oran (5), Bir El Djir (2), Es-Sénia (1), Ain El-Turck (1), Gdyel (1), Arzew (1) et Bethioua (1), l'OPGI gère un parc de plus de 35.000 logements et près de 1.800 locaux commerciaux, selon un bilan dressé en janvier 2015.

En plus de campagnes périodiques pour sensibiliser les locataires sur des facilités de paiement des loyers, l'office offre la possibilité aux locataires installés avant janvier 2004 d'être propriétaires de leurs logements, a-t-il rappelé.

Colloque sur le vieux quartier de Sid El Houari en mai



Le vieux quartier de Sidi El Houari constituera le thème générique d'un colloque prévu les 17 et 18 mai prochain à Oran, à l'occasion de la célébration du mois du patrimoine, a-t-on appris jeudi des organisateurs.

Cette rencontre, qu'abritera le département des sciences et de la communication de l'université d'Oran, intervient après la désignation d'un secteur protégé dans ce quartier historique par décret exécutif paru au journal officiel.

Initié en collaboration avec l'université d'Oran Ahmed Benbella, ce colloque vise à sensibiliser les Oranais sur l'importance de la création d'un secteur protégé et impliquer tous les acteurs au

service du «vieux Oran» et sa préservation, selon la même source.

Le programme de ce colloque, auquel prendront part des chercheurs intéressés par le patrimoine et l'histoire d'Oran, comporte des thèmes abordant, entre autres,

graphiques.

Il prévoit une série de communications sur les coutumes et traditions à haï Sidi El Houari, les monuments islamiques à haï Sidi El Houari, les technologies modernes de promotion des sites archéologiques et les modalités d'élaboration du plan permanent de conservation et de valorisation du secteur protégé de haï Sidi El Houari. Haï Sidi El Houari, qui constitue un noyau essentiel de la ville d'Oran, recèle plusieurs sites archéologiques suscitant l'engouement des touristes dont 14 sites classés monuments nationaux témoins de différentes époques historiques qui se sont succédées dans la capitale de l'Ouest algérien.

PROGRAMME DES 100 LOCAUX PAR COMMUNE

1.242 sur les 6.081 locaux sont exploités à Batna

Au total, 1.242 locaux commerciaux sur les 6.081 locaux réalisés à Batna dans le cadre du programme des 100 locaux par commune, sont «effectivement exploités», a indiqué, jeudi, le directeur du commerce, Abdelaïd El-Aïchaoui.

Cette situation s'explique par l'implantation d'un grand nombre de ces locaux sur des sites à faible potentiel commercial, le non aménagement des alentours immédiats de certains commerces et, parfois, leur «inadaptation aux activités des bénéficiaires», a indiqué ce responsable qui a estimé à «moins d'une centaine les locaux non raccordés aux divers réseaux».

A fin 2014, seuls 987 locaux étaient exploités, a encore fait savoir M. El Aïchaoui, estimant que ce chiffre est appelé à augmenter grâce aux actions de sensibilisation menées conjointement par la direction du commerce, l'inspection de wilaya et les communes.

Cette sensibilisation a été précédée de visites d'inspection menées par la direction et l'inspection du commerce, en application des instructions du wali pour les 4.399 locaux fermés «pouvant conduire à l'annulation des arrêtés d'attribution».

Vingt parmi ces locaux, situés à Kouchbi dans la commune d'Ouled Si Slimane, ont d'ailleurs été transformés en annexes de l'administration locale, tandis qu'à Barika, certains locaux ont été aménagés en groupes scolaires ou en salles de soins.

CHLEF

Réception, avant fin 2015, de la nouvelle gare routière

La nouvelle gare routière de transport de voyageurs de Chlef, destinée à accueillir plus d'un million de voyageurs/an, sera réceptionnée avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris jeudi, du directeur des Transports de la wilaya.

Cette station, en réalisation sur une assiette de plus de cinq (5) ha de la zone d'El Hammadia, dans la commune de Chlef, pour une enveloppe de 450 millions DA, enregistre actuellement un taux d'avancement des travaux estimé à près de 50%, a indiqué, à l'APS, Ahmed Khoudlia.

Une fois opérationnelle, cette gare routière de dimension régionale, pourra accueillir une moyenne de plus d'un million de voyageurs/an, a-t-il ajouté, faisant état d'une réflexion en cours pour la relier à la voie ferroviaire ferroviaire. Il a, en outre, signalé qu'elle est réalisée avec des matériaux de bonne qualité, ajoutant que cette station sera dotée de toutes les commodités et services (restauration, logement, gare commerciaux).

Le ministre des Transports, Amar Ghoul, avait instruit les responsables locaux, lors de sa visite dans la wilaya, en décembre dernier, de la «nécessité de faire de cette gare routière un pôle d'échange entre les wilayas», affirmant l'«impératif de sa gestion selon des procédés modernes et numériques, comme c'est le cas avec la gare du Caroubier d'Alger».

TISSEMSILT

Des efforts pour améliorer la performance dans le domaine de la recherche scientifique

ABED MEGHIT

Le Centre universitaire de Tissemsilt prévoit pour la prochaine rentrée universitaire 2015/2016, la création d'un important effort de rationalisation de ses structures de recherche. Cinq laboratoires de recherches qui seront mis en route dont deux ont eux leur agrément (sports et littératures) et les trois autres sont en cours d'agrément en (physique, linguistique et agronomie).

Selon nos sources, une filière de licence en français sera ouverte et en doctorat en littérature. Le centre universitaire de Tissemsilt œuvre actuellement à développer la performance des enseignants

dans le domaine de recherche scientifique à affirmé le directeur du centre universitaire de Tissemsilt, M. Ahmed Latigui. Cette démarche se concrétisera grâce aux moyens humains et matériels importants mobilisés dans ce sens par le ministère.

Appelant les étudiants et les enseignants à s'intéresser davantage à la promotion de la recherche scientifique, le même responsable a souligné que le ministère, qui accorde une grande importance à ce domaine, œuvre à la création de centres de recherche dans toutes les universités du pays.

Par ailleurs, M. Ahmed Latigui a déclaré que le centre universitaire de Tissemsilt sera promu en université une fois les conditions réunies affirmant que le ministère de tutelle a offert d'importants moyens

pour développer cet établissement universitaire.

Les opérations d'extension s'insèrent dans la perspective de créer un pôle universitaire dans la wilaya à l'horizon, pour atteindre une capacité d'accueil de 10.000 places et, par conséquent, répondre aux besoins pédagogiques de la région, sachant que le Centre universitaire de Tissemsilt, qui comprend au total environ 4 000 étudiants, dispose actuellement de 6.000 places pédagogiques, selon la même source. Le centre enregistre également la réalisation de plusieurs projets qui contribuent à sa promotion dans les prochaines années en un pôle universitaire, notamment, une bibliothèque centrale et un bloc administratif.



TAMANRASSET

Divers spectacles animés par la caravane «Khawa fil kol mkane»

Des spectacles ont été animés à Tamanrasset par la caravane «Khawa fil kol mkane» (Frères en tout lieu), au cours de sa tournée à travers le pays.

Des activités culturelles, dont des pièces théâtrales, musicales et artistiques, qui ont été présentées vendredi dans la soirée au niveau de la salle omnisports située au quartier Tahaggart, ont drainé un public nombreux.

Cette initiative juvénile nationale a donné une occasion aux visiteurs, notamment de jeunes des enfants et des familles venus nombreux, de découvrir les différents spectacles animés par les membres de la caravane, activant dans plusieurs domaines culturels et artistiques, à l'instar de la star de la chanson chaabi Badji El-Bahri et le peintre Samir Bensalah.

Le chef de la délégation, le chanteur de rap Karim, a indiqué que «Khawa fil kol mkane» qui contribue au renforcement des relations de fraternité entre les jeunes Algériens, s'implique dans la lutte contre la violence et dans la prise en charge des préoccupations de la jeunesse à travers chaque région du pays.

Cette caravane des jeunes, initiée par le ministère de la Jeunesse, a pris le départ, au titre de sa deuxième phase, d'Alger pour sillonner 25 wilayas et achèvera ses activités à la capitale, le 19 mai prochain, date coïncidant avec la célébration de la Journée nationale de l'étudiant, ont indiqué les organisateurs.

BATNA :

Naissance d'une association nationale pour dynamiser la citoyenneté et protéger l'environnement

Une association nationale pour la dynamisation de la citoyenneté, la protection de l'environnement et la promotion du développement durable a vu le jour, samedi à Batna, a-t-on constaté.

La naissance de cette association a été annoncée lors d'une assemblée générale constitutive organisée au centre de loisirs scientifiques du pôle culturel et sportif de la cité Kechida, en présence d'universitaires et de militants écologistes venus de 25 wilayas du pays. Le Dr Nouredine Reghîs, membre fondateur de cette association, a insisté sur la formation et la sensibilisation, des jeunes en particulier, à l'importance de la préservation de l'environnement dans la société.

La culture environnementale doit être inculquée «chez l'enfant en premier lieu», a considéré de son côté le Dr Yasmina Delââ, enseignante spécialisée à l'université de Khenchela, lors de cette rencontre qui a débattu de plusieurs thèmes liés à la «dynamisation de l'esprit de la citoyenneté dans la société».

APS

GUÉ DE CONSTANTINE

Un an de prison pour le couple infidèle

Karima âgée de 50 ans, n'a jamais douté de la fidélité de son mari, lorsqu'elle apprend qu'il la trompe.

A. Ferrag

Ce jour-là, Karima est surprise faire le marché, une fois sa femme de retour à la maison, Karima devine la nature des bruits, la scène terrible qui se déroule sous ses yeux, elle

est comme folle, le choc est trop grand pour elle, sa voisine Meriem divorcée et mère de deux enfants avec son mari. La tête de Karima s'est vidée, il la trompait. Karima s'empresse de déposer plainte contre son mari pour adultérite.



Ecroués, les deux accusés sont jugés en ce mois d'avril par le tribunal d'Alger. A la barre, ils nient l'accusation de Karima.

Le représentant du ministère public, relatant les faits contenus dans le dossier, révèle la peine de trois ans de

prison à l'encontre des deux amants.

L'avocat de la défense quant à lui, demande des circonstances atténuantes.

Au terme des délibérations, le juge prononce une peine d'une année de prison pour chacun.

Oran souffre d'un manque flagrant d'espaces de stationnement

Dénicher une place de stationnement au centre-ville d'Oran relève, la plupart du temps, de l'exploit. Ce sont les rues et ruelles qui constituent l'essentiel des parkings, excepté quelques-uns hérités de l'époque coloniale. Néanmoins, des projets de parkings à étages ont été lancés et d'autres le seront bientôt. De quoi régler, pour un moment, le problème. Oran, qui étouffe déjà par sa circulation automobile, souffre d'un manque latent d'espaces de stationnement. Les citoyens qui se rendent pour divers motifs au centre-ville doivent s'y prendre assez tôt pour pouvoir trouver une place où garer leurs voitures. La configuration du centre-ville, formé d'un immense labyrinthe de rues et ruelles, n'ont guère su si peu changé depuis le recouvrement de l'indépendance, alors que le parc automobile ne cesse de «grandir». Hormis quelques parkings se trouvant aux rez-de-chaussée ou aux sous-sols de quelques vieux immeubles, comme à la rue Khemisti, au Front de mer ou au Boulevard de la Soummam, les espaces de stationnement réglementés n'existent presque pas au centre-ville. Face à cette situation, nombreux sont ceux qui exploitent cette situation pour en tirer quelques profits. Quant aux tarifs, ces gardiens acceptent tout ce qu'on leur donne, à condition que ce soit supérieur à 50 dinars. Et lorsque le «client» prend tout son temps pour libérer l'espace, le tarif est doublé. En gros, le stationnement est anarchique à Oran et provoque régulièrement un ralentissement de la circulation automobile, créant des bouchons. «Je travaille dans une banque au centre-ville. Je suis obligé d'utiliser ma voiture, car j'habite assez loin. Chaque matin, mon premier souci est de trouver une place où garer mon véhicule. Dès 8 heures, toutes les places sont occupées. Souvent, je m'éloigne du centre-ville pour me garer et rejoindre à pied mon lieu de travail», indique un automobiliste à la rue Khemisti.

Un autre automobiliste estime qu'au quartier commercial de M'dina Jdida, les espaces de stationnement existent. «Toutefois, il y a tellement de monde dans ce quartier que la situation devient problématique. Les gens laissent leurs voitures dans les parkings pendant des heures et vaquent à leurs occupations et trouver une place est un exercice qui fatigue et use les nerfs», déplore-t-il.

Un parking casse-tête

Devant cette situation, qui dure depuis des lustres, empiant progressivement, les pouvoirs publics ont décidé, il y a plusieurs années d'y remédier. Des projets de parkings à étages ont été pensés, les fonds dégagés et les études réalisées.

Cependant, ces projets ont accusé quelques retards. Le cas le plus significatif est celui de M'dina Jdida. Il devait être



opérationnel début 2013, mais il ne l'est toujours pas pour divers motifs dont la nature du site, son emplacement et son environnement immédiat.

Tant bien que mal, les travaux ont quand même pu continuer et la structure métallique de cinq niveaux - sans compter les sous-sols - de l'édifice a été réalisée. En 2009, la première phase fut achevée. En mars 2011, un avis d'appel d'offres pour le choix d'une entreprise pour l'achèvement des travaux a été lancé. Une entreprise a été retenue et les travaux relancés. D'autre part, une trentaine de locaux commerciaux sont prévus au niveau du rez-de-chaussée de ce parking, des locaux qui pourront offrir à quelques commerçants des espaces pour exercer leur activité. En gros, le parking aura une capacité d'accueil de 500 véhicules. Mais un problème risque de se poser pour l'exploitation du parking, celui des voies d'accès. En effet, les commerces informels foisonnent à cet endroit et l'accès au parking, comme la sortie, sans parler du tramway, risquent de créer un goulot d'étranglement à cet endroit, sachant que ces voies d'accès sont également très étroites. Les responsables de la wilaya ont assuré qu'une formule est à l'étude pour trouver une solution adéquate, sans pénaliser les commerçants.

Par ailleurs, la wilaya d'Oran avait consacré une enveloppe d'un milliard de dinars pour la réalisation de parkings à étages, dans le cadre du programme de développement complémentaire décidé par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Sur les neuf parkings à étages programmés à l'intérieur du tissu urbain, la wilaya s'est ainsi engagée à réaliser trois parkings qui deviendront sa propriété. Pour le reste des parkings, la wilaya a opté pour l'adjudication au profit d'investisseurs intéressés par ce créneau.

Le président de la commission de transport de l'APW, Bensafi Smaïn, a indiqué à l'APS que l'assemblée élue à laquelle il appartient a préconisé plusieurs solutions. «Dans le nouveau plan de circulation du groupement d'Oran, il est prévu, entre autres, des parkings en sous-sol et en étages, mais ce plan n'a pas encore été activé. Sa mise en œuvre permettra de réduire la ten-

sion sur le stationnement et sur la circulation automobile, de manière générale», a-t-il souligné. «Nous avons proposé d'installer des parkings dans certaines poches du centre-ville, notamment après le relogement de milliers de familles vers d'autres cités et communes. Les assiettes foncières des sites précaires démolis peuvent être récupérées pour ériger des parkings à étages», a-t-il précisé, ajoutant que les hangars et autres usines et ateliers désaffectés constituent également autant d'emplacements pour projeter des parkings. Le même élus a estimé que les projets de parkings à étages peuvent aussi être confiés à des investisseurs privés, par voie d'adjudication, non seulement au centre-ville, mais dans tous les quartiers qui connaissent un problème de stationnement. «Il faut trouver des solutions pour qu'Oran puisse mieux respirer», a-t-il encore souligné.

De projets et des problèmes

Dans ce cadre, mis à part le parking de M'dina Jdida, géré par les services de la wilaya, la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya d'Oran conduit, actuellement, deux projets de parkings à étages.

Le premier est situé à Bir El Djir à l'Est d'Oran. Sa réalisation a démarré en octobre 2013 pour un délai contractual de 18 mois. Il comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée et 7 étages, sur une superficie de 4.000 m2. Il sera réalisé pour une enveloppe de plus de 406 millions DA. Cependant, le chantier est momentanément à l'arrêt, indique-t-on au niveau de la direction de l'urbanisme. Pour des raisons de santé, l'entrepreneur a sollicité la résiliation du contrat.

L'autre parking à étages est situé à Haï Sabah. D'une capacité de 394 places, il sera réalisé en R+4 sur une superficie de 4.200 m2. Le projet a démarré en avril 2014 et devra être achevé après 22 mois pour un montant de 424 millions DA. Il connaît un taux d'avancement de 40%. Par ailleurs, le secteur privé est également intéressé par ce créneau. Des terrains ont été acquis auprès des domaines par voie de ventes aux enchères et des parkings à étages sont prévus, notamment au centre-ville d'Oran où deux infrastructures de ce type doivent être réalisées, ainsi que deux autres au vieux quartier de Sidi El-Houari et à Haï Akid Lotfi. Enfin, il y a lieu de noter qu'un parking à étages appartenant à un opérateur privé est déjà opérationnel à Haï Salem, à Oran Est. Mais d'autres projets du genre sont, toutefois, nécessaires pour régler ce problème si épique à Oran estimant aussi bien les responsables concernés que l'automobiliste ordinaire pour qui trouver un endroit pour stationner est devenu un véritable parcours de combat-

La cybercriminalité rejoint le terrorisme comme menace numéro un dans le monde



La cybercriminalité s'est hissée au rang du terrorisme en tant que première menace mondiale pour la société, a assuré vendredi le directeur d'Europol, saluant la création d'une plate-forme mondiale contre les crimes commis grâce à l'internet. «La menace en ligne est énorme, c'est actuellement la plus grande préoccupation pour la sécurité, avec le terrorisme», a déclaré Rob Wainwright, directeur de l'organisation policière européenne Europol, cité par l'AFP.

«C'est devenu un problème mondial et nous avonsurgemment besoin d'instruments mondiaux pour nous en occuper», a-t-il ajouté, prenant en exemple les attaques informatiques, la circulation de pédopornographie sur internet, le vol de données personnelles ou encore les escroqueries en ligne. M. Wainwright s'exprimait en marge d'un sommet sur la cybersécurité rassemblant à La Haye 1.500 représentants de près de 100 pays, d'institutions telles qu'Interpol et Europol, ainsi que d'acteurs privés, dont Facebook et Microsoft. Ils ont d'ailleurs officiellement lancé vendredi une

plateforme mondiale de partage d'expertise dans la lutte contre la cybercriminalité, nommée «Global Forum on Cyber Expertise». Soutenu notamment par les Etats-Unis, le Royaume-Uni et les Pays-Bas, ce forum rassemblera les expériences d'un large panel d'organisations allant d'Europol à Microsoft en passant par l'Union européenne et Vodafone.

«C'est une initiative extrêmement importante qui aidera de nombreux pays, notamment ceux en voie de développement, à s'armer contre ce fléau», a déclaré Christopher Painter, coordinateur au département d'Etat américain sur les questions liées à la cybersécurité.

Quarante-deux pays et groupes régionaux, dont l'Union africaine, ont déjà rejoint ce forum qui sera basé aux Pays-Bas, s'est félicité le ministre néerlandais des Affaires étrangères Bert Koenders.

«Il y a bien une chose que nous avons appris sur la chose dont internet a changé les activités criminelles en Europe et aux Etats-Unis, c'est que nous n'y étions pas prêts», a conclu Rob Wainwright.

GRÈCE: 400 migrants débarquent au Pirée



Environ 400 migrants sont arrivés vendredi soir au Pirée, grand port près d'Athènes, à bord d'un ferry en provenance de l'île grecque de Lesbos, ont indiqué les autorités.

Ce groupe de migrants fait partie de centaines de personnes qui sont arrivées ces derniers jours à Lesbos, située dans le nord-est de la mer Égée, après avoir quitté les côtes turques proches à bord d'embarcations de fortune.

Pendant les vacances de la Pâques orthodoxe le week-end dernier, plus de 500 personnes sont arrivées sur Lesbos tandis que le nombre de migrants s'est multiplié sur d'autres îles de la mer Égée, qui sépare la Grèce de la Turquie.

La ministre adjointe de l'Immigration Tassia Christodoulou-poulou a mis sur pied cette semaine un dispositif d'accueil du «flux croissant» de migrants vers les côtes du pays. La minis-

tre a appelé les autorités locales à mettre à la disposition de l'Etat des bâtiments abandonnés, des stades ou des casernes pour accueillir les migrants. La ville d'Athènes qui reçoit le plus grand nombre de migrants veute que n'est plus capable de faire face toute seule au problème, a indiqué le maire de la capitale Georges Kaminis lors d'une réunion avec la ministre.

Selon lui, le problème est

«très important et il faut des actions coordonnées avec les autres mairies du pays pour créer des lieux d'accueil non seulement à Athènes mais aussi dans d'autres villes. Le nouveau gouvernement de la gauche radicale, au pouvoir depuis fin janvier, applique une politique plus souple en matière d'immigration mais le pays, l'une des portes d'entrée principales de migrants en Europe, ne dispose pas d'infrastructures adéquates pour y faire face.

John Kerry en Arctique pour parler fonte des glaces

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry va se rendre la semaine prochaine en Arctique pour des discussions ministérielles sur le changement climatique dans un contexte d'inquiétudes grandissantes sur la fonte des glaces et l'augmentation du niveau de la mer.

M. Kerry doit participer à une réunion de Conseil de l'Arctique, dans la ville canadienne d'Iqaluit (nord-ouest), sur l'île de Baffin, où les températures dépassent rarement zéro.

Les Etats-Unis prendront vendredi prochain la présidence tournante de ce forum intergouvernemental qui réunit les pays ayant une partie de leur territoire dans l'Arctique: le Canada, la Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Russie, la Suède et les Etats-Unis.

Cette instance a pour but de promouvoir la coopération sur l'environnement, l'exploitation des richesses pétrolières et minières, le transport maritime, la pêche, et le tourisme.

Parmi les priorités de Washington figurent les impacts du changement climatique, la sauvegarde, la sécurité et l'administration de l'Océan arctique, ainsi que l'amélioration des conditions de vie des peuples de l'Arctique, a précisé une porte-parole du département d'Etat, Marie Harf.

Cette réunion a lieu quelques mois avant la conférence sur le climat à Paris en décembre, où la France a l'ambition d'arriver à un accord permettant de limiter le réchauffement de la planète à 2°C par rapport à l'ère pré-industrielle.

L'étendue maximum des glaces arctiques a été la plus faible mesurée en hiver cette année depuis le début des observations par satellite en 1979, avait rapporté fin mars le Centre américain de la neige et de la glace (National Snow and Ice Data Center, NSIDC).

La superficie de la banquise a atteint au plus 14,54 millions de km² le 25 février ce qui devrait être le maximum pour l'année, selon une estimation préliminaire.

Parmi les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre, les Etats-Unis, l'Union européenne et la Russie ont déjà annoncé leurs objectifs pour la conférence de Paris.

Les Etats-Unis se sont engagés sur une réduction de 26% à 28% de leurs émissions d'ici 2025 par rapport à 2005.

La hausse des températures a attisé l'intérêt des pays pour ces régions polaires, où la fonte des glaces ouvre des voies maritimes et rend plus accessibles certaines ressources.

APS

La stabilité en Libye, seule solution à la crise des migrants en Méditerranée

Le Premier ministre italien Matteo Renzi a réagi vendredi aux récents naufrages de migrants en Méditerranée en affirmant que le problème ne pourrait être résolu sans une stabilisation de la situation en Libye. «C'est une mer, pas un cimetière», a déclaré Matteo Renzi, lors d'une conférence de presse avec le président Barack Obama à la Maison-Blanche. «La seule solution est la paix et la stabilité des institutions libyennes». Evoquant la situation sécuritaire, le Premier ministre italien a martelé que tous les pays de la région étaient concernés.

«Nous devons aussi avoir pleinement conscience du fait que le travail à faire concerne la Libye mais aussi toute l'Afrique, et je dirais, le monde entier», a-t-il dit.

À ses côtés, le président Barack Obama a rappelé l'inquiétude américaine face à l'établissement de zones contrôlées par des groupes «terroristes».



«L'EI (groupe Etat islamique, Daech) veut très explicitement exploiter le chaos en Libye pour installer une partie de ses hommes là-bas», a dit le président américain. «La coordination avec l'Italie et d'autres partenaires-clés va être très importante. Nous ne pourrons pas résoudre le problème avec quelques frappes de drones ou quelques opérations militaires».

Mars 2015 a été le mois de mars le plus chaud dans le monde

Mars 2015 a été le mois de mars le plus chaud sur la planète depuis le début des relevés de températures en 1880, a annoncé vendredi l'Agence américaine océanique et atmosphérique (NOAA). En outre, la période allant de janvier à mars a également été la plus chaude jamais

enregistrée, a indiqué la NOAA dans un rapport. «Pendant le mois de mars, la température moyenne à la surface des terres et des océans a été de 0,85°C au-dessus de celle du XX^e siècle», a-t-elle poursuivi.

«C'est la température moyenne la plus élevée pour un mois de mars depuis 1880, elle surpassé le précédent record établi en 2010 de 0,05°C», poursuivent les scientifiques.

Sur les trois premiers mois de l'année, la température moyenne a été de 0,82°C plus élevée que celle du XX^e siècle.

Le précédent record pour cette période datait de 2002.

SELON OBAMA Le changement climatique est la «plus grande menace» pour la planète



Le président américain Barack Obama a affirmé samedi que le changement climatique est la «plus grande menace» pour la planète, estimant qu'il s'agit d'un fait qui «ne peut plus être nié, ni ignoré».

Dans son allocution hebdomadaire, M. Obama a souligné que «le changement climatique ne peut plus être nié, ni ignoré».

«Nous n'avons qu'une planète. Dans des années, je veux être capable de regarder nos enfants et nos petits-enfants dans les yeux et leur dire que nous avons fait tout notre possible pour la protéger», a-t-il lancé à

l'approche de la Journée mondiale de la Terre. Il a rappelé que 2014 avait été l'année la plus chaude jamais enregistrée depuis le début des relevés de températures en 1880.

Les Etats-Unis qui sont le deuxième plus gros émetteur de gaz à effet de serre derrière la Chine, se sont engagés sur une réduction de 26% à 28% de leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025 par rapport à 2005. Le président américain espère conclure un accord mondial sur le climat en décembre à Paris, six ans après l'échec du sommet de Copenhague.

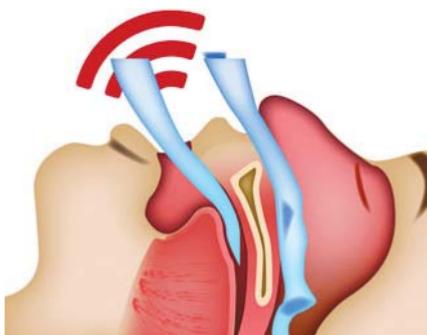
ALZHEIMER LA MALADIE FAVORISÉE PAR LES RONFLEMENTS

Selon une nouvelle étude américaine, les ronflements et l'apnée du sommeil favoriseraient le déclin cognitif, dont la maladie d'Alzheimer.

Les troubles du sommeil, y compris l'apnée du sommeil et le ronflement, peuvent avoir des effets nocifs sur le cerveau sur le long terme. C'est ce qu'affirme le professeur Ricardo Osorio, chercheur en psychiatrie au Centre pour la santé du cerveau de New-York (Etats-Unis) et ses collègues, dans une étude publiée dans la revue scientifique *Neurology*.

Ces chercheurs américains ont suivi pendant trois ans 2000 personnes inscrites dans un groupe de suivi par l'Université de la maladie d'Alzheimer. Âgés de 55 à 75 ans, certains avaient des fonctions cognitives normales, d'autres une déficience cognitive légère et d'autres finalement atteints de la maladie d'Alzheimer. Tous ont été interrogés sur leurs ronflements ou l'apnée du sommeil, et les chercheurs les ont rencontrés tous les six mois pour enregistrer les éventuelles variations de leur statut cognitif.

Ils se sont alors aperçus que les personnes souffrant d'apnée du sommeil



avaient tendance à développer des problèmes de mémoire et d'autres signes de déficience cognitive légère bien plus tôt (12 ans plus tôt en moyenne) que les personnes n'ayant aucun trouble du sommeil. Or cette déficience cognitive légère précède souvent la maladie d'Alzheimer, même si toutes les personnes qui ont des trous de mémoire ne vont pas forcément développer la maladie.

L'équipe du Professeur Osorio pense que "les courtes périodes de pauses respiratoires de l'apnée du sommeil peuvent priver les neurones cérébraux d'oxygène. Or, la maladie d'Alzheimer est liée à un flux sanguin normal ou ralenti, le plus souvent causé par une forte hypertension artérielle ou un taux de cholestérol élevé". Ils restent toutefois très prudent et ne vont pas jusqu'à conclure que tous les ronfleurs vont souffrir de la maladie d'Alzheimer. Ils pensent toutefois que les personnes souffrant d'apnée du sommeil auraient de meilleures performances cognitives si elles suivraient leur traitement.

DÉMENCE : SOMNIFÈRES ET ANTIHISTAMINIQUES POURRAIENT LA FAVORISER



Certains somnifères ou antihistaminiques pris régulièrement pendant plus de 3 ans pourraient augmenter le risque d'apparition de formes de démence, comme la maladie d'Alzheimer.

Les notices d'utilisation qui accompagnent certains somnifères ou médicaments antihistaminiques mettent en garde contre les risques de somnolence ou d'attention réduite lors de leur utilisation. Mais, selon une étude qui vient d'être publiée dans la revue médicale *Jama médecine interne*, ces notices devraient être plus ex-

plicites et alerter également sur les risques plus élevés de développer une forme de démence.

Attention aux médicaments à effet anticholinergique

Le Dr Shelly Gray et ses collègues de l'Université de Washington (Etats-Unis) ont suivi la santé de 3434 personnes âgées de 65 ans et plus qui ne présentaient aucun signe de démence au début de l'étude. Ils ont observé leurs dosiers médicaux et les différentes

prescriptions de médicaments afin de déterminer combien d'entre elles avaient pris des médicaments ayant un effet anticholinergique (c'est-à-dire qui agit sur certains neurotransmetteurs), à quelle dose et à quelle fréquence. Ils ont ensuite comparé ces prescriptions avec l'apparition, dans les dix ans qui ont suivi, de signes de démence (comme la maladie d'Alzheimer, par exemple) chez 797 des participants à l'étude.

Les médicaments de type anticholinergique plus couramment

utilisés par ces derniers étaient les antidépresseurs, les antihistaminiques pour les allergies telles que le rhume des foins, les somnifères ou les médicaments pour traiter l'incontinence urinaire.

Selon l'équipe du Dr Gray, les personnes qui prennent au moins 10 mg/jour de doxépine (un antidépresseur), 4 mg/jour de diphenhydramine (un somnifère), ou 5 mg/jour d'oxbutynine (pour l'incontinence urinaire) pendant plus de 3 ans seraient plus à risque de développer une démence dans les années qui suivent.

MORT SUBITE DU NOURRISSON : UNE QUESTION D'OREILLE INTERNE ?

Un anesthésiste pédiatrique de Seattle (Etats-Unis) pense avoir trouvé la cause du syndrome de mort subite du nourrisson.

C'est l'une des plus grandes peurs des jeunes parents : le syndrome de mort subite du nourrisson, qui frappe encore plusieurs dizaines d'enfants par an, malgré des années et des années de recherches sur le sujet. Le Dr Daniel Rubens, 52 ans, a passé les onze dernières années à vérifier son hypothèse : le syndrome de mort subite serait lié à un dysfonctionnement de l'oreille interne qui passe inaperçue et qui empêcherait les bébés de se réveiller automatiquement et de changer de

position quand il a des difficultés à respirer. Comme il leur manque ce "petit élément déclencheur" qui leur permet de changer de position pour trouver de l'air frais, ils s'arrêtent tout simplement de respirer.

Pour l'instant, le Dr Rubens doit poursuivre ses recherches pour déterminer le taux de 31 nouveau-nés décédés de mort subite du nourrisson à montré (post mortem) que leur oreille interne était endommagée. Si ces résultats sont confirmés par la suite, le médecin aimerait mettre au point un test qui permettrait de tester le bon fonctionnement de l'oreille interne des nourrissons dans les 48 heures qui suivent leur naissance.



**MINCISSEZ
GRÂCE
À LA
NATURE !**



Le printemps pointe enfin son nez... et avec lui, l'envie de se sentir plus légère et mieux dans son corps ! C'est décidé, cette année on s'occupe de sa silhouette dès maintenant. Mais comment faire le débat de l'été ? Quelles méthodes adopter pour nous affiner ? Concernant les régimes, beaucoup d'entre nous hésitent à se lancer par peur de reprendre du poids ensuite, ou bien parce qu'ils sont souvent très contraignants ou trop drastiques. Et si on se tournaient vers ce que nous offre la nature pour nous aider à mincir de façon douce et progressive ?

Aujourd'hui, de nombreuses recettes, à base d'ingrédients d'origine naturelle vous sont proposées, avec chacune leurs avantages.

La cure à l'ananas et papaye est, par exemple, choisie pour ses vertus amincissantes, mais également pour son action contre la cellulite, en cassant les amas graisseux et en favorisant l'élimination de l'eau.

Celle au thé vert, en plus d'agir comme un véritable « brûleur de graisses », recèle des vertus antioxydantes.

Quant à la cure minceur au guarana, elle contribue à la combustion des corps gras, limite la sensation de faim, et est également utilisée pour ses vertus anti-fatigue.

S'ivoire préfère la cure à base d'artichaut, elle vous aidera à détruire vos graisses et sures excessives, mais aussi à détoxifier votre organisme, à booster votre métabolisme et à améliorer votre digestion.

Enfin, la cure au chitosan, une fibre d'origine naturelle extraite de la carapace des crustacés marins, très en vogue en ce moment, elle agit comme un « aimant à graisse » en permettant à l'organisme d'éliminer les graisses captées lors de l'ingestion. Elle vous aide aussi à contrôler votre appétit et ainsi à perdre votre appétit calorique.

Ces cures vous permettent toutes de réduire votre appétit calorique, tout en continuant à avoir une alimentation normale, saine et équilibrée. Une façon saine et douce de perdre du poids.

ALIMENTATION DE BÉBÉ

6 RECETTES POUR INNOVER

On leur a fait de la purée de carotte, de la purée de haricots verts, puis on a mélangé les deux... Et maintenant, on fait quoi ? On innove !

Vers 4 mois, on commence à intégrer quelques cuillères de purées de légumes à l'alimentation de bébé. S'il ne faut pas les saler et parfaitement les mixer, il ne faut pas hésiter, en revanche, à ajouter un peu de matière grasse et des herbes fraîches (mixées également). On varie aussi les ingrédients en veillant à l'âge d'introduction des divers légumes. Côté quantités, elles sont là encore à adapter selon l'âge de l'enfant. Vous pouvez parfaitement préparer une bonne quantité de purée puis la congeler en portions individuelles : vous en aurez ainsi à disposition quand vous en aurez besoin. Et grâce à nos variantes « pour les grands », vous et bébé pourrez partager la même recette.

Purée de pomme et de céleri (dès 4 mois)

Épluchez 200 g de céleri-rave, coupez-le en morceaux. Épluchez 1 pomme, coupez-la en quartiers. Faites cuire le tout à l'eau bouillante 20 min. Quand les morceaux sont tendres, égouttez-les et mixez-les avec un peu de jus de citron et i.c. d'huile de colza.

Pour les grands : Salez et poivrez légèrement, ajoutez de la pomme de terre et des grains d'1/4 de gousse de vanille.

Purée de potiron et patate douce (dès 6 mois)

Lavez et épluchez 1 patate douce et 2 carottes. Ajoutez 100 g de chair de potiron. Faites cuire le tout 20 min à l'eau bouillante, égouttez puis mixez, en ajoutant un peu de lait demi-écrémé pour obtenir la consistance souhaitée.

Pour les grands : Salez et poivrez légèrement, parmez de noix concassées légèrement dorées dans une poêle antiadhésive.



Purée de petits pois à la menthe (dès 8 mois)

Faites cuire 300 g de petits pois à l'eau bouillante, 15 min environ. Mixez-les avec 2 portions de fromage frais et 4 feuilles de menthe, puis un peu d'eau de cuisson de façon à obtenir la consistance souhaitée. Pour les grands : Salez et poivrez légèrement, ajoutez de l'allé et de la ricotta.

Purée de pomme de terre et courgette (dès 10 mois)

Coupez les extrémités d'un courgette. Épluchez 1 pomme de terre, coupez-la en morceaux ainsi que la courgette et faites-les cuire dans une casserole d'eau bouillante.

lante, 15 min environ. Égouttez, mixez avec i.c. à c. d'huile d'olive, 2 feuilles de basilic et un peu d'eau de cuisson de façon à obtenir la consistance souhaitée.

Pour les grands : Salez et poivrez légèrement, écrasez les morceaux de légumes à l'aide d'une fourchette au lieu de les mixer et ajoutez quelques pignons légèrement torréfiés.

Purée rose à la betterave (à partir de 6-7 mois)

Épluchez 1 grosse pomme de terre et 1 betterave crue. Coupez-les en morceaux et faites-les cuire 20 min à la vapeur. Quand ils sont tendres (on vérifie en les piquant avec la pointe d'un couteau), mixez-les avec 2 c. à s. de lait de coco.

Pour les grands : Salez et poivrez légèrement. Ajoutez au choix de la coriandre ciselée, une pincée de curcuma ou de cumin.

Purée de carottes au lait de coco (à partir de 12 mois)

Épluchez 4 carottes de taille moyenne. Coupez-les en morceaux et faites-les cuire 20 min à la vapeur. Quand ils sont tendres (on vérifie en les piquant avec la pointe d'un couteau), mixez-les avec 2 c. à s. de lait de coco.

LE SUCRE, UN ANTI-STRESS NATUREL (ET GOURMAND)

Selon une récente étude américaine, boire un thé ou un café sacré ayant un moment stressant permettrait de libérer des niveaux élevés de cortisol. Des résultats qui ne se vérifient pas avec l'aspartame.

Comment buvez-vous votre café du matin ? Si vous y ajoutez un (petite) cuillère de sucre, vous faites probablement le bon choix : selon une récente étude américaine, le sucre - qui est un antistress - modérément - serait bon contre le stress. Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs de l'Université de Californie ont mené une expérience sur 19 femmes, âgées de 18 à 40 ans. La moitié d'entre elles

a eu pour consigne de consommer une bolli son sucre - thé ou café, donc - matin, midi et soir, pendant 12 jours. Les autres ont suivi les mêmes consignes, mais avec de l'aspartame. Au cours de ces 12 jours, les participantes n'avaient pas le droit de consommer d'autres boissons sucrées : ni jus de fruit, ni sodas.

Éviter le grignotage compulsif

Avant et après l'expérience, les volontaires ont passé un examen de mathématiques au cours duquel les chercheurs ont mesuré leur taux de cortisol grâce à des tests salivaires

ainsi que leur activité cérébrale par IRM. verdict : les femmes qui avaient consommé du « vrai » sucre étaient dans l'état de stress et d'anxiété qui avaient eu droit à l'aspartame.

« Consommer un peu de sucre avant un moment stressant serait donc préférable à l'aspartame », a déclaré Laugero, principal auteur de cette étude publiée dans la revue scientifique *Journal of Clinical Endocrinology & Metabolism*. De plus, cette habitude permettrait d'éviter le grignotage compulsif lié au stress, et en partie responsable de l'obésité. "Un peu de sucre pour éviter d'engloutir la tablette de chocolat en entier, il fallait y penser !

ROUGEOLE

La Californie déclare la fin de l'épidémie



Les autorités sanitaires de Californie ont annoncé vendredi la fin de l'épidémie de rougeole dans l'Etat, où elle a touché au moins 131 personnes depuis son apparition en décembre.

Aucun nouveau cas de rougeole n'a été recensé pendant deux périodes d'incubation de 21 jours, a expliqué le département de la Santé de Californie (CDPH) dans un communiqué.

«Nous sommes heureux que cette épidémie soit terminée», a affirmé la directrice du CDPH Karen Smith, qui a toutefois prévenu que la maladie pourrait revenir dans l'Etat n'importe quand.

«La meilleure défense pour se protéger contre la rougeole, qui est très contagieuse, c'est la vaccination», a-t-elle rappelé.

L'épidémie a démarré au parc Disney, et les scientifiques avaient affirmé qu'elle pourrait s'étendre en raison d'un nombre insuffisant d'enfants vaccinés.

La rougeole est une maladie très contagieuse qui s'accompagne de fièvre et d'éruption de boutons, et peut provoquer des complications qui vont de lésions cérébrales à une perte de l'audition ou de la vue.

Dans de rares cas, elle peut conduire à la mort.

Quelque 159 cas de rougeole ont été recensés depuis le 1er janvier dans 18 Etats et le District de Columbia, selon les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC). Outre la Californie, les Etats les plus touchés ont été l'Illinois (nord), Washington (nord-ouest), le Nevada (ouest) et l'Arizona (sud-ouest), selon les CDC.

Selon le CDPH, la rougeole peut s'étendre dès lors qu'«une personne infectée et contagieuse entre dans l'Etat et est exposée à d'autres personnes. Deux doses de vaccin MMR sont efficaces à plus de 97%, font valoir les autorités sanitaires.

Mais beaucoup de parents refusent de vacciner leurs enfants, évoquant un lien entre le vaccin et l'autisme, ce que tous les experts ont catégoriquement réfuté.

THÈME D'UNE RENCONTRE JEUDI À ORAN

«La prise en charge des maladies chroniques en Algérie»

La prise en charge des maladies chroniques dans les établissements de santé en Algérie sera au centre d'une journée d'étude, prévue jeudi prochain à Oran.



Initiée par l'équipe «Cancer et société» de l'Unité de recherche en sciences sociales et santé (GRAS) de l'université d'Oran, cette rencontre, qui regroupera des médecins, des malades et des représentants de la société civile, passera en revue la situation des maladies chroniques d'activité physique, a-t-on souligné. Des mesures «urgentes» doivent être prises pour prendre en charge le diabète et l'obésité, entre autres et renforcer la sensibilisation à l'importance d'une alimentation saine impliquant les médias, a-t-on ajouté.

Selon la même source, le concept de prise en charge mérite une réflexion dans la mesure où il englobe plusieurs volets liés à la pratique médicale dont la qua-

lité de la prise en charge, les attentes des patients, l'espace de soins et l'accès aux soins. Le nombre de malades chroniques ne cesse d'augmenter dans le monde, pour plusieurs facteurs, à savoir le stress, la mauvaise alimentation et le manque d'activité physique, a-t-on souligné. Des mesures «urgentes» doivent être prises pour prendre en charge le diabète et l'obésité, entre autres et renforcer la sensibilisation à l'importance d'une alimentation saine impliquant les médias, a-t-on ajouté. Les pouvoirs publics doivent tra-

cer un programme préventif des maladies chroniques conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), prononçant essentiellement la diminution du sel à raison de 30%, la lutte contre le tabagisme et l'encouragement de l'activité physique, a-t-on noté. Une bonne prise en charge des personnes atteintes d'hypertension et de diabète pourrait réduire un taux important de la mortalité causée par les maladies cardio-vasculaires, selon les recommandations de l'OMS.

LUTTE CONTRE L'EBOLA

Les pays touchés demandent un «Plan Marshall» de 8 milliards de dollars



Les trois pays les plus touchés par l'épidémie Ebola, la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone, ont demandé vendredi à Washington un plan d'aide internationale s'élargissant au total à huit milliards de dollars, dont un milliard pour les deux prochaines années.

«Nous ne sommes pas sortis du bois», a souligné le président de la Sierra Leone Ernest Bai Koroma lors d'une conférence de presse lors des assemblées semi-annuelles du FMI et de la Banque mondiale à Washington.

Même si le nombre de cas de victimes de la maladie s'est

considérablement réduit ces derniers mois, «nous ne devons pas baisser la garde», a affirmé le président de la

Banque mondiale Jim Yong Kim alors que le virus a fait plus de 10.600 morts dans les trois pays depuis le début

2014. «L'important est que les trois pays se soient mis ensemble» pour aboutir à ce plan, a estimé le président guinéen Alpha Condé. Ils l'ont appelé «Plan Marshall», en référence à celui que les Etats-Unis avaient mis en place pour reconstruire l'Europe au lendemain de la Seconde guerre mondiale.

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a de son côté annoncé qu'une conférence internationale des donateurs aura lieu à la mi-juillet à New York pour répondre aux demandes des trois pays.

NIGER:

Une épidémie de méningite fait 75 morts depuis janvier



Une épidémie de méningite qui sévit depuis janvier au Niger a fait 75 morts, dont plus de la moitié dans la capitale Niamey, selon un nouveau bilan officiel annoncé jeudi. A la date du 13 avril, «75 décès ont été notifiés au niveau national» sur un total de 697 cas, «soit une létalité de 10,30%», a affirmé le ministre de la Santé, Mano Aghali, à la Télévision d'Etat. Un

précédent bilan officiel faisait état de 45 décès sur 345 cas de méningite entre le 1^{er} janvier et le 29 mars. Toutes les régions du pays sont touchées, à l'exception de Diffa, dans le sud-est, proche du Nigeria, a indiqué le ministre. Niamey est la zone la plus frappée avec plus de la moitié des décès, soit 41 sur 279 cas, a-t-il relevé. Des campagnes générales de vacci-

nation seront entreprises «dès la semaine prochaine» dans les zones «très touchées», a assuré M. Aghali.

L'actuelle épidémie est provoquée par des souches «plus virulentes» de la méningite que celles qui ont été à l'origine des précédentes vagues au Niger, selon un expert. Le Niger est régulièrement frappé par des épidémies de méningite en raison de sa position

au sein de «la ceinture de la méningite», qui s'étend du Sénégal à l'ouest jusqu'à l'Ethiopie à l'est, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Très contagieuse, la maladie se manifeste par une montée brutale de température, de violents maux de tête, des vomissements et une raideur du cou.

APS

CONSTANTINE

CAPITALE DE LA CULTURE ARABE 2015

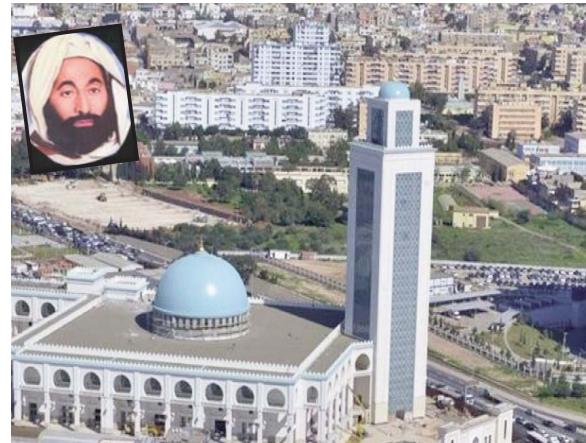
Le mouvement réformiste de l'imam Ben Badis «une bataille contre l'ignorance et la colonisation»

Les participants au colloque international «Cheikh Abdelhamid Ben Badis» ont souligné, vendredi soir, à Oran, que l'action réformiste de l'imam Ben Badis a été une bataille contre l'ignorance et la colonisation.

Les participants à cette rencontre, dont la cérémonie d'ouverture a été présidée par le ministre des affaires religieuses et des wafks, Mohamed Aissa, ont estimé que le mouvement réformiste a permis à la nation algérienne de se défendre et se prémunir contre les tentatives de spoliation et d'aliénation visant son identité.

Dans ce contexte, le professeur Kacem Cheikh Belhadj, de l'université d'Alger, a évoqué les relations entre le mouvement de Cheikh Bayoud et celui du cheikh Ben Badis, visant tous les deux à sortir la société du cercle de l'ignorance et du sous-développement.

Il a précisé que la démarche des deux mouvements portait sur la ré-



forme de la société par l'éducation, l'enseignement et la sensibilisation par le biais des écoles, des mosquées, des associations, des clubs religieux, la publication de journaux, l'action politique et l'envoi de délégués à l'étranger.

De son côté, l'universitaire Fatima Zohra Guechi, de Constantine, a évoqué le thème de la critique sociale au sein du mouvement réformiste à travers les écrits journalistiques.

L'oratrice a relevé que ces écrits de presse débattaient des questions politiques, critiquaient le système colonial et ses institutions et appelaient à l'unité du peuple algérien.

L'assistance a également suivi une communication, transmise en direct

de Constantine par satellite, de l'universitaire de Skikda Asma Chaoui qui a abordé les actions réformistes de l'imam Ben Badis. Elle a souligné que cette figure historique toujours appelé à l'action et au sacrifice pour la communauté et la société algériennes. Il est à souligner que les convives et les invités de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015» ont suivi par satellite la tenue de cette rencontre scientifique. Un riche programme de communications sera proposé, samedi, à Constantine par des chercheurs issus de différentes universités du pays et d'autres venus de Tunisie, du Maroc, d'Arabie Saoudite, des Emirats arabes unis et du Qatar, rappelle-t-on.

Ouverture à Oran du colloque international dédié à l'Imam Abdelhamid Ben Badis

Les travaux du colloque international sur le thème «Cheikh Abdelhamid Ben Badis dans la culture arabo-musulmane» ont débuté, vendredi, à Oran, dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015».

Le ministre des affaires religieuses et du wakf, Mohamed Aissa, a présidé la cérémonie d'ouverture de cette rencontre devant se poursuivre, samedi, à Constantine.

Le coup d'envoi a été donné à partir de la salle des conférences de la Grande mosquée d'Oran, inaugurée, dans la matinée.

Des chercheurs et universitaires algériens et de nombreux pays arabes ont pris part à ce colloque, suivi également, grâce à une transmission satellitaire, par les invités et participants à la manifestation constantinoise. Dans son allocution, le ministre a mis en exergue le rôle joué par l'imam Abdelhamid Ben Badis dans la rencontre des différentes écoles religieuses à travers ses déplacements dans différentes régions du pays.

«L'imam Abdelhamid Ben Badis a contribué à la rencontre entre l'ibadite Cheikh Bayoud, Cheikh Larbi Tebessi et Moha-

med Laïd El Khalifa, le représentant des zaouïa et du soufisme», a rappelé le ministre. Le ministre a appelé les participants à mettre en exergue les messages transmis par Cheikh Mohamed Tahar Ben Achour à son élève, le jeune Ben Badis.

Il a également estimé que les Grandes Mosquées «Emir Abdalkader» et «Abdelhamid Ben Badis» d'Oran, «constituent des repères soulignant la profondeur de l'appartenance et de l'ancrage du pays à une dimension civilisationnelle arabo-musulmane».

Plusieurs conférences figurent au programme du colloque, organisé par le ministère des affaires religieuses et la Fondation «Abdelhamid Ben Badis» dont «la critique dans le discours nahdaoui chez Abdelhamid Ben Badis», «Prémices du mouvement d'El Islah en Algérie au début du 20ème siècle». Un riche programme de communications sera proposé, samedi, à Constantine par des chercheurs issus de différentes universités du pays et d'autres venus de Tunisie, du Maroc, d'Arabie Saoudite, des Emirats arabes unis et du Qatar, rappelle-t-on.

POUR LE TOURNAGE D'UNE ÉMISSION TÉLÉVISUELLE SUR SON PARCOURS L'artiste Bahia Rachedi choisit Aïn Témouchent



L'artiste Bahia Rachedi a choisi la ville d'Aïn Témouchent pour le tournage d'une émission télévisuelle sur son parcours culturel et artistique, a-t-on appris samedi de cette actrice.

«La télévision nationale m'a consacré une émission culturelle sur mon itinéraire culturel et artistique que j'ai décidé de tourner à Aïn Témouchent», a-t-elle souligné en marge de la cérémonie d'ouverture du mois du patrimoine au niveau de la wi-

laya. «Cette émission sera entièrement tournée à Aïn Témouchent, une cité qui m'est très chère et que j'ai élue parmi plusieurs autres villes, pour raconter mon parcours artistique», a-t-elle ajouté.

La cérémonie d'ouverture du mois du patrimoine, qui s'est déroulée au complexe culturel d'Aïn Témouchent, en présence des autorités locales et de nombreux artistes et hommes de culture, a été marquée par la présentation du programme de cette

manifestation qui durera jusqu'au 18 mai prochain, ainsi que l'ouverture d'une exposition sur l'histoire de la wilaya d'Aïn Témouchent, l'antique Albulae et la capitale de la Numidie au riche patrimoine culturel et historique.

Selon le directeur de la culture par intérim, Karim Bouarfa, le programme concocté porte sur l'organisation de plusieurs activités dans le cadre du 60e anniversaire de la révolution de novembre et de la manifestation

«Constantine, capitale de la culture arabe 2015».

Outre des soirées artistiques et théâtrales, des conférences et des sorties sur le terrain sont prévues par la direction de la culture pour visiter les sites et monuments historiques de la wilaya.

Cette manifestation mettra en valeur, également, les traditions et coutumes de la wilaya d'Aïn Témouchent, ainsi que son art culinaire traditionnel.

APS

À L'OCCASION DE YOUM EL ILM Visite de la Madrassat El Hayat, l'établissement rayonnant de Jijel

De nombreux visiteurs ont découvert, jeudi, à la faveur d'une exposition organisée à Jijel, la face cachée de Madrasat El Hayat, un établissement-phare qui fit rayonner la culture et l'islam dans l'antique Igilgli.

À la faveur de la célébration de Youm El ILM, l'initiateur de cette exposition, Djamel Eddine Hadji, a voulu faire connaître au public un pan de l'histoire et de la culture de cette ville à travers les âges.

L'exposition, organisée dans le hall du siège de la commune, retrace l'historique de cette Medersa libre, fondée en mai 1933 et agréée le 20 juin de la même année, rue Clerville dans l'ex-Djedjelli. Elle fut baptisée Madrasat El Hayat par ses membres fondateurs, Abdelhafid Khellaf dit Messaoud (premier président de 1933 à 1944), Cheikh Mohamed-Tahar Sahli, Mohamed Ni-bouche dit Massali et Belkacem Khellaf.

La déclaration faite à la sous-préfecture de Bougie (aujourd'hui Bejaia) en date du 20 juin 1933 indique que Madrassat El Hayat avait pour but de «faciliter l'enseignement de la langue arabe, de la théologie, du droit musulman et d'aider à l'éducation morale et religieuse», selon le journal officiel n° 7038 du 12 juillet 1933.

Une notice de la police coloniale a également reconnu le bien-fondé de cette institution de «tendance nationaliste affiliée aux Oulémas et créée pour dispenser l'enseignement religieux et diffuser le Coran.

Cette école, devenue aujourd'hui un musée, fut le creuset d'où émergèrent des nationalistes. Elle comptait 650 élèves jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. Lors des événements du 8 mai 45, les autorités coloniales ont procédé à sa fermeture et à la saisie de tout son matériel. L'Assemblée générale de cet établissement a décidé, en octobre 1948, de construire une annexe en face de Madrassat El Hayat, après l'amnistie de 1946.

Devant le refus de l'administration coloniale d'aider financièrement ce projet, les dirigeants de cette institution ont ouvert une caisse de solidarité pour recueillir des dons. Le premier à se manifester fut un grand industriel de la ville et néanmoins membre de l'association qui a contribué, avec des moyens financiers, à la concrétisation de ce projet.

Mais en 1956, l'armée coloniale investit les lieux pour en faire un centre d'interrogatoire et de torture jusqu'à l'indépendance du pays. L'aventure de la Medersa, qui a commencé en 1933 avec 46 élèves, a atteint 1.700 écoliers à l'indépendance, dont le regretté Mohamed-Seddik Benyahia, ancien ministre des Affaires étrangères.

Madrassat El Hayat, même si aujourd'hui elle a changé de statut en devenant musée, baptisé au nom de la célèbre tribu Kotama qui a régné au 9ème siècle dans la région, reste tout de même un lieu chargé d'histoire et d'émotion. Et les Jijelliens tiennent «mordicus» à l'appeler Mederssa, Madrassat El Hayat.

BURUNDI

L'ONU appelle à cesser violences et intimidations

Le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé vendredi le gouvernement et l'opposition au Burundi à «s'abstenir de tous actes de violence et d'intimidation avant, pendant et après les élections prévues en mai et juin».

Dans une déclaration adoptée par consensus, les 15 pays membres leur demandent aussi «de créer les conditions pour un scrutin paisible, crédible et sans exclusive». Ils «s'inquiètent de l'impact de la situation sur la région», soulignant notamment le flot de réfugiés burundais qui ont fui au Rwanda par peur des violences.

Ils «sont part de leur intention de suivre de près la situation et de réagir à toute action qui menacerait la paix, la sécurité et la stabilité du Burundi».

Plus de 8.000 Burundais ont fui leur pays ces deux dernières semaines sur fond de tensions croissantes à l'approche du scrutin présidentiel, selon le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

La possible candidature à un troisième mandat de Pierre Nkurunziza, chef de l'Etat depuis 2005, alimente les tensions à l'approche des élections législatives et présidentielles de mai et juin.

Zeid Ra'ad Al Hussein, Haut commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, avait lancé mercredi un cri d'alarme lors d'une visite au Burundi. Il avait dénoncé «la violence et l'intimidation», et une milice pro-pouvoir agissant «en toute impunité».

Plus de 8.000 Burundais fuient leur pays en deux semaines, à l'approche du scrutin présidentiel

Plus de 8.000 Burundais ont fui leur pays vers le Rwanda et la République démocratique du Congo (RDC) par crainte de violences qui pourraient éclater à l'approche du scrutin présidentiel, a annoncé vendredi le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

«Au total, plus de 8.000 Burundais ont trouvé refuge dans ces deux pays durant ces deux dernières semaines, 7.099 au Rwanda et un plus petit nombre en RDC», a indiqué un porte-parole du HCR, Adrian Edwards, lors d'un point presse. Plus de 60% des personnes arrivant au Rwanda sont des enfants. «Beaucoup arrivent sans rien», a ajouté M. Edwards.

La possible candidature à un troisième mandat de Pierre Nkurunziza, chef de l'Etat depuis 2005, alimente les tensions à l'approche de la présidentielle de juin.

Inconstitutionnelle selon ses opposants, cette éventuelle candidature est contestée jusqu'au sein de son parti, le Cndd-FDD, ex-rebelles hutu durant la sanglante guerre civile burundaise (1993-2006), dont les séquelles sont toujours palpables, dans un pays à l'histoire politique récente jalonnée de massacres entre majorité hutu et minorité tutsi. Un congrès du Cndd-FDD doit désigner d'ici fin avril le candidat du parti à la présidentielle.

M. Nkurunziza bénéficie du soutien inconditionnel des Imbonerakure, les membres de la Ligue des Jeunes de son parti. Accusés par l'ONU de multiplier intimidations et exactions en toute impunité, ils ne cachent pas leur intention de semer le chaos en cas d'obstacle à la candidature de leur candidat.

Le HCR craint que davantage de personnes tentent de fuir le Burundi ces prochaines semaines alors que les tensions politiques exacerber les violences.

Les demandeurs d'asile sont pour l'instant hébergés dans deux centres situés dans les districts de Nyanza et de Bugesera, selon le HCR.

En raison de la proximité de ces deux centres avec la frontière burundaise, le HCR et le gouvernement du Rwanda essaient de trouver un nouveau site pour reloger les Burundais. Le Rwanda héberge déjà plus de 74.000 réfugiés, la grande majorité étant des personnes originaires de RDC, selon l'ONU.

RDCONGO

Les trafics de ressources naturelles alimentent les conflits dans l'est du pays

Les milliards de dollars tirés des trafics d'ivoire, d'or et de bois, financent des dizaines de groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) et y alimentent les conflits chroniques, a indiqué un rapport de l'ONU publié vendredi.

«Des groupes criminels internationaux militarisés sont impliqués dans des trafics à grande échelle» de «minerais, d'or, de bois, de charbon et de produits issus de la faune sauvage tels que l'ivoire», rapportant jusqu'à 1,3 milliard de dollars chaque année, selon ce rapport du Programme de l'Environnement de l'ONU (Pnue), basé à Nairobi.

Ces bénéfices financiers - selon les diverses estimations - entre 25 et 49 groupes armés congolais et «alimentent de façon croissante les conflits» dans cette région où des rébellions sément la terreur et le chaos depuis 20 ans parmi les po-

pulations locales, poursuit le Pnue. Le trafic d'or constitue le plus gros de ces recettes illégales, rapportant jusqu'à 120 millions de dollars annuels.

Le contrôle des zones les plus riches en minerais (or, étain, coltan...) est un des enjeux alimentant l'instabilité chronique entretenue par diverses milices dans l'Est du Congo - en Province Orientale, au Nord-Kivu et au Sud-Kivu et au Katanga - régions dont de vastes parts échappent à l'autorité de Kinshasa.

«Ces fonds captés par des gangs criminels (...) auraient pu être utilisés pour bâtrir des écoles, des routes, des hôpitaux et un avenir au peuple congolais», a souligné Martin Kobler, le chef de la Mis-

sion de l'ONU en RDC (Monusco), la plus importante mission de maintien de la paix des Nations unies dans le monde en terme d'effectifs, dont le budget annuel s'élève à 1,4 milliard de dollars.

«Imaginez si nous pouvions dépenser des centaines de millions de dollars de ces recettes envolées, subtilisées par les gangs criminels dans l'est de la RDC pour payer des professeurs, des médecins et promouvoir les affaires et le tourisme. Nous devons transformer l'or en taxes et ces taxes en développement pour un avenir prospère», a-t-il estimé.

Le sol de la RDC regorge de ressources naturelles - outre l'or et le coltan, on y trouve cuivre,

cobalt, diamants, fer, nickel, manganèse, bauxite, uranium, étain... mais sa population reste plongée dans la pauvreté et le pays figurait en 2014 à l'avant-dernière place mondiale en matière de développement humain.

Selon le Pnue, seuls 2% - soit 13 millions de dollars - des gains nets des trafics reviennent aux groupes armés, suffisamment néanmoins pour assurer «annuellement l'intendance de base de quelque 8.000 combattants» et «permettre à des groupes défaits ou désarmés de refaire constamment surface et déstabiliser la région».

Le reste de l'argent générera dans les poches de «réseaux criminels transfrontaliers, opérant en et hors de RDC», notamment dans les pays voisins (Ouganda, Rwanda, Burundi et Tanzanie) et leur permet d'entretenir leur stratégie de «diviser pour régner» et de faire en sorte qu'aucun groupe armé ne puisse réellement dominer et s'emparer du trafic, selon le rapport.

CAMEROUN

10 civils tués dans une attaque de Boko Haram

Au moins dix civils ont été tués dans la nuit de jeudi à vendredi au Cameroun dans un village de la région de l'Extrême-Nord lors d'une attaque de Boko Haram, selon des sources sécuritaires.

«Les Boko Haram ont attaqué cette nuit le village de Bia. Le bilan est de dix civils tués et d'un important stock de biens emporté», a affirmé vendredi une source sécuritaire. Une source proche des autorités administratives a, elle, évoqué une «dizaine de morts» dans ce raid mené non loin de la frontière nigériane.

Situé dans l'arrondissement de Kolofata, le village de Bia est connu des milieux sécuritaires locaux comme une localité où Boko Haram a enrôlé plusieurs jeunes.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, Boko Haram a également

attaqué une position de l'armée camerounaise à Amchidé. Située également dans l'arrondissement de Kolofata, Amchidé est frontalier du Nigeria. «Ils ont brûlé des maisons à Amchidé, sans faire de victime de notre côté. L'attaque a été repoussée, mais nous ne disposons pas encore de bilan du côté de l'ennemi», a expliqué la source sécuritaire. Théâtre de nombreuses attaques attribuées à Boko Haram, la région de l'Extrême-Nord du Cameroun a connu une accalmie ces dernières semaines du fait des actions menées par la coalition militaire engagée contre les membres basés dans le nord-est du Nigeria. Le Cameroun, engagé dans la guerre contre Boko Haram depuis près d'un an, a été rejoint dans la campagne depuis début février par le Tchad, suivi du Niger.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

La Fondation américaine RFK condamne les brutalités marocaines dans la ville sahraouie occupée El Ayoum

La Fondation Robert F. Kennedy (RFK), ONG américaine de défense des droits de l'homme a condamné hier l'agression dont ont fait récemment l'objet à El Ayoum (territoires sahraouis occupés) la militante des droits de l'homme, Aminatou Haïdar, ainsi que des Sahraouis qui manifestaient pacifiquement.

«Kerry Kennedy, président et Santiago Canton, directeur exécutif du de la Fondation RFK de droits de l'homme, condamnent les récentes violences policières du Maroc à l'encontre du domicile de la militante sahraouie des droits de l'homme, Aminatou Haïdar, et des manifestants pacifiques à El Ayoum dans le Sahara occidental occupé», lit-on dans un communiqué rendu public par la Fondation.

Mme Haïdar est récipiendaire en 2008 du prix Robert F. Kennedy des droits de l'homme. Elle est présidente du Collectif sahraoui de défense des droits de l'homme (CODESA). «Je suis choquée et préoccupée suite aux rapports faisant état d'attaques contre des défenseurs des droits de l'homme sahraouis dont notre partenaire Aminatou Haïdar».

a regretté Mme Kerry Kennedy, citée dans le texte. Précisant que l'agression et les violences policières ont eu lieu mardi dernier au moment où Aminatou Haïdar accueillait, chez elle, des représentants de l'ONU pour discuter des «atteintes aux droits humains au Sahara occidental», Mme Kennedy a affirmé que les assaillants ont pris en otage, à l'intérieur du domicile de Mme Haïdar, le collectif du CODESA et la délégation de l'ONU. Un véhicule de l'ONU et une voiture appartenant à un membre de la CODESA auraient été endommagés par la police marocaine, a-t-on ajouté. Ce nouvel acte de répression contre les

populations sahraouis intervient à la veille de l'examen par au Conseil de sécurité de l'ONU de la question sahraouie ainsi que de l'examen du rapport du secrétaire général de l'ONU et l'adoption d'une résolution sur ce conflit. Dans ses rapports, le CODESA a fait état de 177 manifestations pacifiques réprimées en 2014 dans les territoires sahraouis occupés. De son côté, la Fondation Robert F. Kennedy a fait la lumière sur un bon nombre d'actes de «violations graves» des droits de l'homme dans son dernier rapport périodique sur le Sahara occidental occupé par le Maroc.

LIBYE

21 morts dans des combats près de Tripoli

Au moins 21 personnes ont été tuées lors d'affrontement entre les forces gouvernementales libyennes et les éléments de la coalition de Fajr Libya près de Tripoli vendredi, ont indiqué des sources militaires samedi. Des forces du gouvernement reconnu par la communauté internationale ont affronté des éléments de la coalition de milices Fajr Libya à Tajoura, à 30 km de la capitale libyenne. Les forces du gouvernement avaient attaqué le camp de la coalition, dans une nouvelle tentative destinée à reprendre le contrôle de Tripoli.

APS

NUCLÉAIRE

L'Iran veut toujours une levée totale immédiate des sanctions avec l'accord final

Téhéran veut obtenir une levée totale et immédiate des sanctions internationales lors de «la partie difficile des négociations» encore en suspens dans le dossier nucléaire iranien, a assuré vendredi le chef de la diplomatie iranienne Javad Zarif.

Interrogé sur la chaîne d'information Euronews, M. Zarif a déclaré : «Nous ne parlons pas de sanctions progressivement abandonnées (...) Il est clair qu'on mettra un terme à toutes les sanctions économiques et financières. Le jour où nous nous mettrons d'accord, nous irons au Conseil de sécurité et le Conseil de sécurité adoptera une résolution qui mettra un terme à toutes les précédentes résolutions et il n'y aura plus de sanctions. C'est très clair, ce ne sera pas par étapes, elles ne seront pas simplement suspendues». «A présent, nous entamons la partie difficile de négociation et de rédaction de l'accord final», a-t-il ajouté. «Cela nous demandera beaucoup de temps, beaucoup d'efforts mais je pense que les décisions politiques ont déjà été prises. Maintenant, il dépend de nous et de nos collègues de régler les parties les plus techniques.»

Il a ensuite menacé, en cas d'échec du dernier round qui doit s'ouvrir le 22 avril à

Vienne, de reprendre «sans aucune limite» le programme iranien d'enrichissement de l'uranium.

«Nous avons dit dès le début que nous devions choisir un chemin», a déclaré M. Zarif. «Soit celui de la confrontation, soit celui de la coopération, nous ne pouvons pas avoir un peu des deux. Si nous empruntons le chemin de la confrontation, les Etats-Unis et les Nations unies continueront les sanctions et l'Iran continuera son programme d'enrichissement sans aucune limite».

Au terme d'après négociations et après des années de blocage, l'Iran et les pays du groupe 5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne) ont conclu le 2 avril à Lausanne un accord global qui permettra certaines activités nucléaires civiles iraniennes avec la garantie qu'elles resteront exclusivement pacifiques, contre la levée des sanctions internationales.

L'Australie salue les efforts de l'Iran dans la lutte contre Daech

La chef de la diplomatie australienne Julie Bishop, en visite samedi à Téhéran, a salué les efforts de l'Iran dans la lutte contre l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI, Daech) qui sévit notamment en Irak. «Avec les efforts de l'Iran et de la coalition pour soutenir l'Irak, nous avons la capacité de vaincre cette organisation terroriste», a déclaré Mme Bishop, première responsable australienne de ce niveau à effectuer une visite officielle en Iran depuis 12 ans. L'Australie a rejoint la coalition internationale conduite par les Etats-Unis pour lutter contre Daech avec huit avions de combat et environ 500 militaires chargés de former l'armée irakienne.

L'Iran, qui ne fait pas partie de la coalition internationale, a fourni une aide militaire au gouvernement et aux Kurdes irakiens pour tenter de stopper l'offensive lancée en juin 2014 par l'EI.

«Nous avons eu des discussions détaillées sur nos rôles respectifs en Irak dans le soutien au gouvernement» du Premier ministre Haider-al-Abadi, a affirmé Mme Bishop lors d'une conférence de presse avec son homologue iranien Mohammad Javad Zarif.

De son côté, M. Zarif a souligné que «la lutte contre Daech doit être gérée entièrement par le gouvernement irakien».

Au cours de sa visite, la chef de la diplomatie australienne doit également s'entretenir avec le président Hassan Rohani et Ali Akbar Velayati, conseiller pour les affaires internationales du guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei.

AFGHANISTAN

L'EI revendique l'attentat-suicide de Jalalabad

L'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI, Daech) a revendiqué l'attentat-suicide perpétré samedi à Jalalabad, dans l'est de l'Afghanistan, faisant au moins 33 morts et plus d'une centaine de blessés, a indiqué le président afghan Ashraf Ghani.

«Les talibans n'ont pas revendiqué cet attentat, Daesh (EI) revendique cet attentat», a affirmé le président Ghani.

L'attentat a été perpétré devant une banque de Jalalabad, dans la province de Nangarhar, non loin de la frontière pakistanaise, au moment où des fonctionnaires étaient venus toucher leur salaire mensuel, selon le chef de la police provinciale.

Les talibans ont nié toute responsabilité dans l'attentat. Les autorités afghanes avaient exprimé ces derniers mois leurs craintes de voir un nombre croissant d'insurgers se rallier à Daesh, qui sévit en Syrie et en Irak. Ces



violences interviennent alors que les forces de sécurité afghanes ont accéléré leurs opérations de lutte contre les insurgés talibans dans plusieurs régions du pays, depuis qu'elles assument la responsabilité entière de la sécurité début janvier. L'année 2014 a été la plus meurtrière en Afghanistan depuis que l'ONU a commencé à comptabiliser les victimes en 2009. Plus de 10 000 civils ont été soit tués soit blessés dans le conflit.

FRANCE

Le Sénat donne son feu vert à la privatisation des aéroports de Nice et de Lyon

Le Sénat français a donné samedi son feu vert à la privatisation des aéroports de Nice et de Lyon, conformément au projet de loi Macron pour la croissance qui autorise le transfert au secteur privé de la majorité du capital des sociétés gérant ces deux grands aéroports régionaux. Les infrastructures aéroportuaires et le foncier de meureront la propriété de l'Etat, qui devra approuver chaque année les tarifs des redevances d'aéroport. Dans la nuit de vendredi à samedi, les sénateurs ont aussi au-

torisé la cession par l'Etat de la majorité du capital du Groupement industriel des armements terrestres (Giat) pour permettre le rapprochement entre Nexter, filiale du Giat, le Groupement industriel des armements terrestres, et l'Allemand KMW.

L'Etat n'y détiendrait plus que 50% des parts. L'exploitation de l'aéroport de Toulouse-Blagnac est revenue au consortium chinois Symbiose qui a remporté 49,99% d'Aéroport de Toulouse-Blagnac (ATB, société de gestion de la plate-forme).

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
NIF: 099603019001729

RECTIFICATION SUR UN AVIS D'APPÉL D'OFFRES

Dans le cadre de l'opération de réalisation et équipement d'un parc citadin

-Laghout-, la direction de l'environnement de la wilaya de Laghouat rectifie l'avis d'appels d'offres concernant le projet de réalisation d'un parc citadin paru le 10/12/2014 dans les quotidiens « Maoudi » en langue nationale et « DK NEWS » en langue étrangère, et cette rectification concerne la nature de l'appel d'offres qui sera avis d'appel d'offres restreint n° 010/2014 au lieu de avis d'appel d'offres ouvert n° 010/2014

DK NEWS

Anep : 319 631 du 19/04/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE MEFTAH
COMMUNE DE MEFTAH
SOUS N° : 1518 / 2015

Avis d'Appel D'offre National Restreint N° 07/2015

Le président de l'assemblée populaire communale de Mefta lance un avis d'appel d'offre national restreint pour la réalisation du projet :

♦ Travaux de Réfection des Différentes Routes de la Commune, Mefta.

Les entreprises intéressées par la présente annonce peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de L'APC contre un paiement de 2.000,00 DA.

Les soumissions se décomposent en deux parties et dans deux enveloppes distinctes :

une offre technique
une offre financière.

1- OFFRE TECHNIQUE

- La déclaration à Soucrire (selon modèle ci-joint).
- Déclaration de Probité (selon modèle ci-joint).
- Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques avec précision des délais de réalisation.
- Une copie légalisée du certificat de qualification et classification professionnelles Catégorie 02 et plus (Activité principale travaux publics).
- Une copie du registre de commerce.
- Les bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats financiers des trois années précédentes (visé par les services des impôts).
- Copies des attestations fiscales et d'organisme de sécurité (CNAS, CACOBATPH, CASNOS).
- Copie de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire.
- Copie de l'extract de roles.
- Liste des Moyens humains et matériels à mettre dans le cadre du présent projet avec pièces justificatives de propriété et les C.V.
- Expérience de l'entreprise justifiée par des attestations de bonne exécution.
- Statuts de l'entreprise : SARL / EURL / SNC.
- Immatriculation fiscale NIF.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour SARL, EURL, SNC, SPA, SCS (sous peine d'élimination).

2- OFFRE FINANCIERE

- La soumission (selon modèle ci-joint).

- Le bordereau des prix unitaires dûment signés par le soumissionnaire.

- Le devis quantitatif - estimatif de l'offre dûment signé par le soumissionnaire.

Les soumissions doivent d'être adressées à : Mr le président de l'assemblée populaire communale de Mefta.
Sous double enveloppe dans une enveloppe principale anonyme et devront :

♦ Travaux de Réfection des Différentes Routes de la Commune, Mefta.

(A ne pas ouvrir)

Les soumissionnaires devront déposer leur plus avant midi (12:00h), sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la commune de Mefta à (14:00h), le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres qui est fixé à 20 jours à partir de la première parution dans les quotidiens nationaux ou bulletin officiel des marchés de l'opérateur public.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limitée de dépôt des offres.

DK NEWS

Anep : 319 685 du 19/04/2015

UKRAINE

La situation désastreuse des doits de l'homme risque très certainement de se détériorer

Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) a fait part hier de son inquiétude face à la situation déjà désastreuse dans certaines parties de l'est de l'Ukraine qui risque très certainement de se détériorer en raison de violations du cessez-le-feu et des Accords de Minsk.

«Les civils continuent de souffrir gravement suite à la prolongation du conflit», a déclaré Ravina Shamdasani, une porte-parole du HCDH, lors d'une conférence de presse à Genève.

«Rien qu'en 2015, environ 400 civils ont été tués à la suite de bombardements aveugles de zones résidentielles et à cause des mines et munitions non explosées jusqu'à la fois dans les territoires contrôlés par le gouvernement et dans les territoires contrôlés par des groupes armés», a-t-elle ajouté.

Selon les rapports, les combats se sont intensifiés, en particulier dans les environs de l'aéroport de Do-



netsk et à proximité du village de Shyrokyne, dans la région de Donetsk, où des armes lourdes, y compris des tirs mortiers, d'artillerie et de chars, seraient largement utilisées, en violation des Accords de Minsk.

«En une seule journée, le 13 avril, les forces armées ukrainiennes ont signalé six militaires tués et 12 blessés», a déclaré la porte-parole. «Alors que la République autoproclamée du peuple de Donetsk et la République autoproclamée du peuple de Luhansk signalaient que quatre de leurs combattants avaient été tués et 17 blessés. Nous craignons une escalade des hostilités», a-t-elle ajouté.

Le HCDH et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) estiment que, depuis le mois d'avril 2014, au

moins 6.116 personnes, dont des militaires et des civils, ont été tuées et 15.474 blessées.

Mme Shamdasani a également mentionné les assassinats «très inquiétants» de l'ancien parlementaire Oleh Kalachnikov et de deux journalistes, Oles Buzyna et Serhiy Sukhobok, ajoutant que des enquêtes «rapides, indépendantes et crédibles» devaient faire la lumière sur ces crimes.

«La protection des civils doit être considérée comme la priorité absolue», a-t-elle estimé. «Ceux qui commettent ces violations des droits humains et du droit international humanitaire, dans n'importe quelle partie du pays, peu importe dans quel camp, doivent être tenus pour responsables.»

L'impact du conflit sur les civils se fait sentir bien

au-delà des morts et destructions directes, a ajouté la porte-parole.

«La prolifération des armes, le manque d'opportunités d'emploi, l'accès limité aux soins de réhabilitation médicale et psychologique, en particulier pour les plus de 20.000 soldats démolisés, et l'angoisse profonde que le cessez-le-feu ne tienne pas ont un impact sérieux sur la population», a dit Mme Shamdasani.

À la fin février 2014, la situation en Ukraine, initialement considérée comme une crise politique interne, a dégénéré en affrontements violents dans certaines régions du pays, avant de s'étendre dans tout l'est du territoire ukrainien.

Le cessez-le-feu conclu à la mi-février à Minsk est techniquement encore en vigueur même s'il est régulièrement violé, armée ukrainienne et rebelles s'accusant mutuellement de multiplier les attaques dans l'est de l'Ukraine.

Le conflit dans l'Est séparatiste de l'Ukraine, qui fait plus de 6.000 morts, a commencé il y a plus d'un an, avec la prise par les séparatistes de l'administration régionale de Donetsk. Ils y avaient organisé en mai dernier un référendum d'indépendance pour les régions sous leur contrôle.



YEMEN

27 morts dans des combats et des raids de la coalition dans le sud-ouest

Au moins 27 personnes ont été tuées dans des affrontements nocturnes entre partisans et adversaires du chef de l'Etat yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi et des raids la coalition arabe à Taëz, dans le sud-ouest du pays, a-t-on indiqué de source médicale.

Des affrontements ont éclaté durant la nuit de vendredi à samedi dans des quartiers résidentiels de Taëz, la troisième ville du Yémen, entre les rebelles chiites houthis et les forces loyales au président Hadi.

Une source médicale citée par l'AFP a affirmé que parmi les morts figuraient «19 rebelles chiites», ajoutant que 4 soldats de la 35e brigade mécanisée, loyale au chef de l'Etat, et 4 éléments pro-Hadi ont trouvé la mort durant les violences nocturnes.

Vendredi, l'aviation de la coalition arabe, conduite par l'Arabie saoudite, a bombardé le palais présidentiel à Taëz, et visé des positions des forces spéciales de sécurité, fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh, selon des témoins.

Depuis le 26 mars, une coalition menée par l'Arabie saoudite mène des frappes quotidiennes contre les rebelles houthis pour contrer leur avancée et les empêcher de s'emparer de la totalité du pays.

Selon le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme (HCR), le conflit au Yémen a fait quelque 767 morts et 2.906 blessés depuis le 19 mars.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
SERVICE DE L'ANIMATION LOCALE
BUREAU DES MARCHES ET PROGRAMMES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N.I.S N° 09841001 5001 056
N° : 11/DAL/2015

La Direction de l'administration locale de la wilaya de Bouira lance un avis d'appel d'offre national restreint pour **L'ACHEVEMENT DE REALISATION ET EQUIPEMENT D'UN SIEGE DE WILAYA DE BOUIRA**.

LOT 05 : CANTINE (R+1)

Les entreprises intéressées par cet avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès de **LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE DE LA WILAYA DE BOUIRA**, Contre paiement de la somme de (1500 DA)

Les offres techniques et financières doivent être remises dans deux enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme et porter pour **L'ACHEVEMENT DE REALISATION ET EQUIPEMENT D'UN SIEGE DE WILAYA DE BOUIRA**.

LOT 06 : CANTINE (R+1)

A ne pas ouvrir et adressée à :

Monsieur le Directeur de l'administration Locale de la Wilaya de Bouira

A) L'OFFRE TECHNIQUE COMPORTERA LES PIECES SUIVANTES :

- 1) Registre de commerce dans le domaine de réalisation des travaux de BTPH. Il s'avère à cet effet nécessaire de joindre une copie du registre de commerce précisant la constitution ou le statut juridique, le lieu d'enregistrement, le principal lieu d'activité et éventuellement une procuration écrite du signataire de la soumission, pour engager le soumissionnaire.
- 2) Certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie 03 ou plus activité bâtiment (Copie).
- 3) Un casier judiciaire en cours de validité (Original).
- 4) Un extrait de rôle apuré ou avec échéancier (Original ou copie).
- 5) Une attestation de mise à jour **CNAS, CACOBATPH et CASNOS** (Original ou copie).
- 6) Le statut de l'entreprise s'ilagit d'une société (Copie).
- 7) Carte d'immatriculation fiscale (Copie).
- 8) Liste des moyens humains justifiés par les attestations d'affiliations de CNAS à mettre à la disposition du chantier.

- 9) Liste du matériel avec cartes grises accompagnée des contrats d'assurance valide pour matériel soumis à immatriculation ou factures d'achat ou PV d'huiusier de justice ou commissaire-priseur à mettre à la disposition du chantier
- 10) Bilans fiscaux des trois dernières années (Copies)

11) Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés (Originale ou copie).

12) La déclaration à soucrire dûment remplie et signée.

13) Déclaration de probité.

B) L'OFFRE FINANCIERE COMPORTERA LES PIECES SUIVANTES :

1. Lettre de soumission.
2. Bordereaux des prix unitaires.
3. Devis quantitatif et estimatif.
4. Planning de réalisation des travaux.

Le cocontractant retenu doit présenter les copies originales des documents Pour le service contractant afin de s'assurer en effectuant l'opération de comparaison avec l'offre choisie initialement.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Les offres doivent être déposées ou parvenir au siège de la Wilaya (Direction de L'administration Locale).

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres sont fixés à 15 jours à 14 h00 à compté de la première parution de l'avis d'appel d'offres paru aux quotidiens nationaux.

Si la date limitée de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dernier jour de dépôt des offres est prorogé au jour ouvrable suivant dans l'intervalle des mêmes horaires fixés.

La séance d'ouverture des plis est publique et aura lieu le dernier jour de dépôt des offres à 14h00, (cette date tient lieu d'invitation pour les soumissionnaires).

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BATNA
DAIRA DE RAS EL-AIOUN
COMMUNE DE GOSBAT
N-I-F / 17 93 504 0539 84 09

AVIS D'appel D'offre National Restreint
N ° 01/2015 *TROISIÈME FOIS*

Le Président de L'A.P.C de la commune de Gosbat lance un avis d'appel d'offre National restreint pour réaliser les Projets suivants /
1- EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A EL KHENDEGUE.
Les entreprises, les sociétés qualifiées dans le domaine « Hydraulique » activité principale intéressées peuvent retirer les cahiers des charges auprès du service d'équipement, contre paiement de la somme de 3.000,00 DA au régieur de la commune de Gosbat .
Les offres devront être scindées en deux parties techniques et financières, accompagnées des pièces exigées, doivent être déposées sous double pli fermés, cachetés et anonymes.
L'enveloppe extérieure ne doit comporter que la mention :
- Appel d'offre national restreint N° 01/2015 *TROISIÈME FOIS* « A ne pas ouvrir » + l'intitulé du projet.
Les offres seront déposées auprès du secrétariat de l'A.P.C DE GOSBAT le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres.

LES PIÈCES EXIGÉES :

- 1/ L'instruction aux soumissionnaires renseignée et signée par le soumissionnaire à la mention « Lu et approuvé »
 - 2/ Les états de renseignements (selon modèle remis dans le cahier des charges) dûment renseignés et signés par le soumissionnaire.
 - 3/ Modèle de déclaration à soumettre dûment signée établi selon modèle cahier des charges.
 - 4/ Modèle de déclaration de probité signée établi selon modèle cahier des charges
 - 5/ Registre de commerce du soumissionnaire, activité inscrite sur le registre de commerce doit correspondre aux demandes.
 - 6/ Le certificat de qualification et de classification du soumissionnaire dans le domaine (en cours de validité) catégorie (03) et plus ». (Activité principale)
 - 7/ L'extrait du casier judiciaire du signataire de la soumissionnaire pour la personne physique ou le Directeur gérant lorsqu'il s'agit de société datant moins de 03 mois.
 - 8/ Un extrait rôle apuré avec un état de paiement en cours de validité (avec mention de nos frais au regard du montant des fraudes).
 - 9/ Attestation de mise à pour CNAS, CASNOS, CACOBATH actualisées .
 - 10/ Les références professionnelles du soumissionnaire / 2010-2011-2012-2013-2014.
 - 11/ Délai de réception dûment justifié par un planning soigneusement établi.
 - 12/ Le bilan financier de deux dernières années (2012-2013) certifiés conforme à l'original approuvés par les services des impôts ou certificat de direction générale des impôts portant chiffre d'affaires des années demandées .
 - 13/ liste du matériel joint de copies de cartes grises + assurances copies moins d'un mois + PV de l'hussein ou PV de la commission de vente au expert agréé moins d'une année (12) mois.
 - 14/ certificat de société pour les (SNC-SARL-EURL-SCS).
 - 15/ Une copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux certifiée conforme à l'original et certifiée par le service concerné (CNRC) pour les entreprises concernées (SARL- SNC-EURL-SPA...) année 2013.
 - 16/ Etat des moyens humaines
 - 17/ Le certificat de vérification fiscale et statistique « NIF, NIS ».
 - 18/ certificat de valeur du site signée par la personne technique ou le maître de l'ouvrage.
 - 19/ extrait du numéro de compte bancaire RIB.
- Le délai de préparation des offres est fixé à vingt et un (21) jours à compter de la première date de parution du présent avis d'offre national restreint dans les quotidiens nationaux ou bulletin officiel des marchés de l'Opérateur public « BOMOP ».
- l'ouverture des plis se fera le dernier jour ouvrable correspondant à la date limite de dépôt des offres à 10h30 en séance publique et en présence des soumissionnaires délégués, d'y assister ou siège de la commune.
- Si le dernier jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable.
- les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limitée d'ouverture des plis.

DK NEWS

Anep : 319 665 du 19/04/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE DJELFA
N°.. 1478 /DUAC/ 2015

AVIS
D'ANNULATION
DE L'ATTRIBUTION

La Direction de L'urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya annonce que l'attribution provisoire paru le 16/06/2014 sur le quotidien national « El michouar Esiassi » de l'appel d'offre national N° 23/2014 paru le 14/04/2014 « El michouar Esiassi » En Français est annulée comme suit:

Commune	Site	LOT	Entreprise Retenue	Montant	Délais	OBS
HASSI BAFAH	BOUAFIA	VOIRIE	/	/	/	Annulée

Le reste est inchangé

DK NEWS

Anep : 319 682 du 19/04/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA
DAÏRA D'EI-AZIZIA
COMMUNE D'EL-AZIZIA
NIF 0 984 2636 50255 19

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
RESTREINT N°01/2015

Le Président de l'Assemblée populaire communale de la commune d'El-Azizia, lance l'avis d'appel d'offres restreint N°01/2015 pour:

REALISATION DU CHEMIN COMMUNAL RELIANT LA ROUTE NATIONALE N°08 ET FRACTION
BELHAL SUR UNE DISTANCE DE 720 ML

Les entreprises possédant certificat de qualification, activité principale en Travaux publics, classées à la catégorie III ou plus en cours de validité, ayant exécuté des travaux similaires, peuvent retirer le cahier des charges au niveau du bureau de construction et d'urbanisme de la commune d'EL-AZIZIA, contre le paiement de deux mille (2.000,00 dinars algériens (frais de reproduction) auprès du Trésorier intercommunal de la daira d'EL-AZIZIA.

Les offres doivent être accompagnées obligatoirement de l'ensemble des pièces relatives aux capacités techniques et financières de l'entreprise soumissionnaire tel qu'il est indiqué dans le cahier des charges, dans deux (02) enveloppes internes séparées et fermées :

1. Une enveloppe comportant la mention «Offre technique» et l'adresse du soumissionnaire pour permettre de la lui renvoyer au cas où son offre n'est pas recevable ou n'est pas conforme aux conditions d'appel d'offres plus toutes les pièces relatives aux capacités techniques et financières de l'entreprise soumissionnaire tel qu'il est indiqué dans le cahier des charges et l'adresse du soumissionnaire pour permettre de la lui renvoyer au cas où son offre n'est pas recevable ou n'est pas conforme aux conditions d'appel d'offres.
2. Une enveloppe comportant la mention «Offre financière» et l'adresse du soumissionnaire pour permettre de la lui renvoyer au cas où son offre n'est pas recevable ou n'est pas conforme aux conditions d'appel d'offres plus toutes les pièces relatives aux capacités financières de l'entreprise soumissionnaire tel qu'il est indiqué dans le cahier des charges et l'adresse du soumissionnaire pour permettre de la lui renvoyer au cas où son offre n'est pas recevable ou n'est pas conforme aux conditions d'appel d'offres.

3. L'ensemble des deux enveloppes sera mis dans une grande enveloppe cachetée dite enveloppe extérieure, celle-ci portera:

" A ne pas ouvrir"
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/2015
REALISATION DU CHEMIN COMMUNAL RELIANT LA ROUTE NATIONALE N°08 ET FRACTION
BELHAL SUR UNE DISTANCE DE 720 ML

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante:

BUREAU DE CONSTRUCTION ET D'URBANISME (1^{ER} ETAGE)
DE LA COMMUNE D'EL-AZIZIA

Les offres seront accompagnées des pièces suivantes:

• L'OFFRE TECHNIQUE:

L'enveloppe technique contiendra:

- 1- Le présent cahier des charges signé et paraphé par le soumissionnaire avec la mention « lu et accepté »: Page 11, 13, 24, et 37
- 2- La déclaration à soucrire dûment remplie avec cachet et signature,
- 3- La déclaration de probité dûment remplie avec cachet et signature,
- 4- Le planning d'exécution des travaux,
- 5- Copie du registre du commerce (nouvelle immatriculation),
- 6- Copie du certificat de qualification et classification professionnelles, activité principale dans le domaine des Travaux publics, catégorie trois (III) et plus.
- 7- L'extrait de rôle apuré ou avec échéancier en cours de validité : original ou copie conforme du service des impôts.
- 8- Copie des mises à jour CNAS, CASNOS et CACOBATPH en cours de validité.
- 9- Copie conforme du statut de l'entreprise soumissionnaire pour les sociétés : EURL et SARC etc.,,
- 10- Casier judiciaire du gérant ou le directeur de l'entreprise, en cours de validité : copie originale,
- 11- La liste du matériel demandé obligatoirement sur laquelle figure l'immatriculation de chaque engin dûment remplie avec cachet et signature du responsable ou le gérant de l'entreprise tout en respectant les critères de l'article 11 de l'instruction aux soumissionnaires
- 12- Copie des références professionnelles de l'entreprise: des attestations de bonne exécution délivrée par le service contractant (maître de l'ouvrage),
- 13- Copie des bilans financiers de l'entreprise des trois (03) dernières années (2011, 2012 et 2013) dûment approuvés certifiés par les services des impôts et commissaire aux comptes ou comptable expert,
- 14- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale le droit algérien,
- 15- Copie de la liste nominative du personnel d'encadrement établie, visée et signée récemment par les services de la CNAS, ou les attestations d'affiliation pour chaque personne employée par l'entreprise, accompagnée des copies des diplômes,
- 16- Copie du numéro d'identification fiscale,
- 17- Le cahier des prescriptions spéciales (CPS) et définition des prix signé et paraphé par le soumissionnaire avec la mention « lu et accepté » respectivement au niveau des pages 20 et 39.

• L'OFFRE FINANCIERE :

L'enveloppe financière contiendra :

- 1) La lettre de soumission remplie avec cachet et signature,
- 2) Le bordereau des prix unitaires rempli avec cachet et signature,
- 3) Le devis quantitatif et estimatif rempli avec cachet et signature.

Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, termes, spécifications et plans figurant au dossier de la soumission.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance publique d'ouverture des plis techniques et financiers qui aura lieu le dernier jour fixé pour le dépôt des offres à dix (10h) heures.

La date de dépôt des offres est fixée à Vingt-et-un (21) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP à dix (10h) heures.

La durée des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis est publique et aura lieu le jourcoïncidant avec la date de dépôt des offres indiquée ci-dessus à dix heures (10h:00mn), au siège de l'Assemblée populaire communale de la commune d'El-Azizia, en présence des soumissionnaires conformément à l'article 123 du décret présidentiel N°10-263 du 07 octobre 2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

Les soumissionnaires sont invités à y assister.

La date de parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.

DK NEWS

Anep : 319 677 du 19/04/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 Culture Infos : TFOU
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Télleshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 : Au nom de la vérité
09:55 : Au nom de la vérité
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:45 Autre : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : Un tueur au visage d'ange
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Magazine de la décoration Du côté de chez vous
20h35 Magazine de société Lâ où je t'emmènerai
20h45 Météo
20h55 Comédie Astérix et Obélix : mission Cléopâtre
23h05 Série policière Esprits criminels
23h50 Série policière Esprits criminels

2

06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:04 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:05 : Marathon des sables
09:10 : Des jours et des vies
09:35 : Amour, gloire et beauté
09:55 Culture Infos : C'est au programme
10:55 Autre : Météo outremer
11:00 Autre : Motus
11:30 Autre : Les Z'amours
12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
13:00 Autre : Météo 2
13:03 Autre : Journal
13:50 Sport : En route pour la finale
13:51 Autre : Météo 2
13:55 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:45 : Comment ça va bien !
17:15 Autre : Mon food truck à la clé
18:15 Autre : Joker
18:55 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h30 Magazine d'information 20h30 le dimanche
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h45 Magazine culturel D'art d'art
20h47 Météo 2
20h55 Film d'action Iron Man 2
23h00 Magazine de société Faites entrer l'accusé

3

06:00 Autre : EuroNews
06:45 Culture Infos : Ludo
06:46 : Krypto le superchien
06:56 : Krypto le superchien
07:07 : Krypto le superchien
07:18 : Krypto le superchien
07:33 : Marsupilami
08:01 : Bob l'éponge
08:27 Série TV : Shaun le mouton
08:34 Série TV : Shaun le mouton
08:41 : Peanuts
08:50 Culture Infos : Dans votre région (1ère partie)
09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e partie)
10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:55 Autre : Questions au gouvernement
15:55 Culture Infos : Sénat info
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
16:50 Autre : Harry
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
20h00 Météo
20h05 Magazine sportif Tout le sport
20h10 Magazine de services Ma maison s'agrandit & se rénove
20h15 Météo régionale
20h20 Série d'aventures Zorro
20h50 Téléfilm policier Inspecteur Barnaby
22h20 Téléfilm policier Inspecteur Barnaby
23h50 Météo
23h55 Soir 3

CANAL+

06:50 Autre : Zapping
06:55 Autre : Le Before du grand journal
07:22 Autre : La météo
07:23 Autre : Le petit journal
07:50 Autre : Les Guignols de l'info
08:02 Autre : La météo
08:04 : Zapsport
08:05 Série TV : Anger Management
08:30 Cinéma : Mise à l'épreuve
10:05 Culture Infos : Le tube
10:45 Cinéma : States of Grace
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:05 Série TV : Spotless
15:00 Série TV : Spotless
15:55 Culture Infos : L'effet papillon
16:35 Série TV : Ma pire angoisse
16:37 : Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?
18:10 Série TV : Les tutos
18:12 Série TV : Les tutos
18:15 Autre : Le Before du grand journal
18:45 Autre : Le JT
19h40 Footbal Canal Football Club
20h55 Football Avant-match
21h00 Sport Lyon / Saint-Etienne
22h55 Football Canal Football Club
23h15 Football L'équipe du dimanche

M6

06:00 Autre : M6 Music
07:00 Autre : Météo
07:05 : Les blagues de Toto
07:20 : La maison de Mickey
07:45 : Princesse Sofia
08:10 : Sammy & Co
08:25 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:40 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:55 Autre : Météo
09:00 Culture Infos : M6 boutique
10:10 Série TV : Raising Hope
10:30 Série TV : Raising Hope
10:50 Série TV : Drop Dead Diva
11:45 Série TV : Drop Dead Diva
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Autre : Météo
13:42 Culture Infos : Astuces de chef
13:45 : Le manoir de Cold Spring
15:40 Série TV : Mistresses
16:25 Autre : 5 salons qui décoiffent
17:20 Autre : Les reines du shopping
18:25 Autre : Les reines du shopping
19h45 Le 19:45
20h05 Magazine scientifique E=M6
20h40 Magazine sportif Sport 6
20h55 Magazine de l'économie Capital
23h00 Enquête exclusive

TÉLÉ

La sélection

20h55

Astérix et Obélix : mission Cléopâtre



Résumé

Pour river son clou à César, la divine Cléopâtre promet de lui édifier un palais... en trois mois ! Sans la célèbre potion magique du druide Panoramix, l'architecte Numérobis ne pourra tenir ce délai et finira aux crocos !

2

20h45

Iron Man 2



Résumé

Depuis qu'il a révélé qu'il était Iron Man, Tony Stark collectionne les tuiles. L'armée convoite son armure volante, sa santé périclite et un mystérieux colosse russe a juré sa perte. Même sa fidèle Pepper Potts le bat froid.

3

19h30

Inspecteur Barnaby



Résumé

Barnaby et Nelson enquêtent sur une série de meurtres, inspirés des paroles d'une vieille chanson folk.

CANAL+

20h55

Lyon / Saint-Etienne



Résumé

Le traditionnel derby entre l'Olympique Lyonnais et l'AS Saint-Etienne s'annonce comme l'un des temps forts de cette fin de saison aussi incertaine que palpitante. Toujours candidats au titre malgré la concurrence féroce du PSG et de l'OM, Alexandre Lacazette (meilleur buteur du Championnat) et les Rhodaniens (battus à l'aller 3-0) voudront faire d'une pierre deux coups, en prenant leur revanche sur les Foréziens, tout en conservant leurs chances de boucler l'exercice sur la plus haute marche du podium. Mais attention aux Vert de Mervut Erding, toujours engagés dans la course à l'Europe !

M6

20h50

Capital



Résumé

L'arrivée des beaux jours sonne le début de la saison pour les parcs en tout genre. Au sommaire :

Animaux rares et grands spectacles : la révolution des zoos

Sur une centaine de zoos en France, seuls quelques-uns se taillent la part du lion. Pour attirer le spectateur, il faut pouvoir offrir des sensations fortes ou des moments rares.

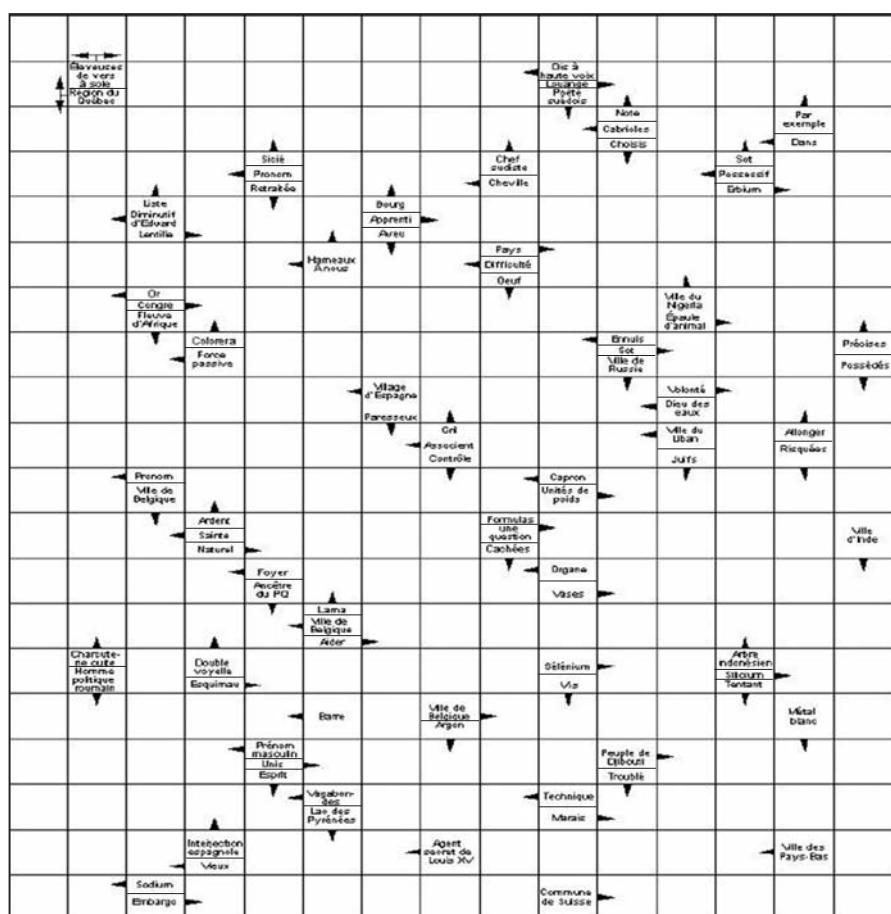
Saga : la revanche du Futuroscope

Niché au cœur de la campagne poitevine, le Futuroscope séduit à nouveau les familles. Très moderne dans les années 80 avec ses animations 3D, le parc avait perdu en popularité dans les années 2000, mais ses propriétaires ont réussi à le redynamiser.

Portrait : le roi des nouveaux espaces de jeux

Créateur de l'enseigne Royal Kids, Manuel Gordillo a implanté environ 70 parcs de jeux partout en France.

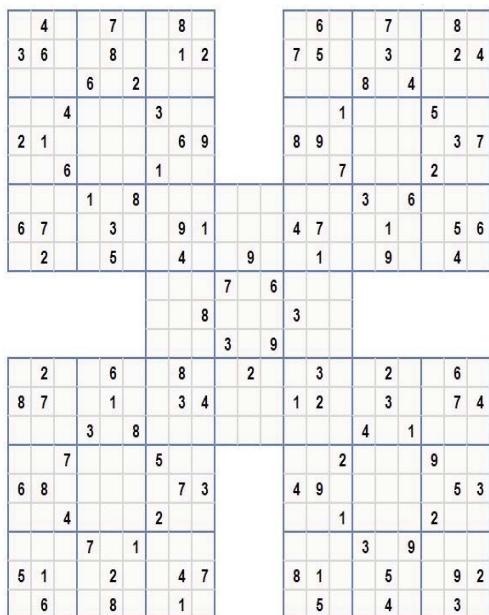
Mots fléchés n°927



Samouraï-Sudoku n°927

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



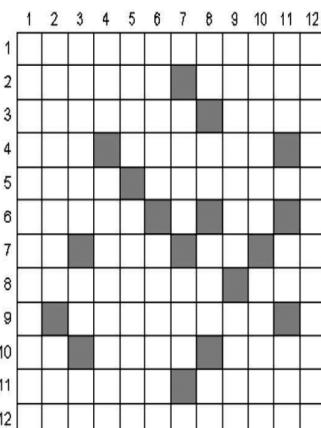
Mots croisés n°927

► Horizontalement:

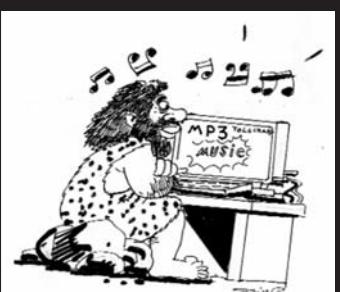
1. Pruderie
2. Planète - Aigres
3. Mesure d'avoine pour un cheval
4. Ville du Pérou - Spectacle
5. Punaise d'eau - Ensemble des instrumentistes accompagnateurs, dans un concerto grossso
6. Ville d'Italie - Einsteinium
7. Silicium - Riv. de Roumanie
8. épiphyte - Baie des côtes de Honshu
9. Décliner
10. Infinitif - Addition - Gamin de Paris
11. Tend des filets pour prendre des oiseaux - Tête
12. Personnes ayant leurs résidences habituelles à l'étranger

► Verticalement:

1. Introduction dans les lignes téléphoniques, de bobines d'auto-induction pour améliorer la transmission de la parole
2. Taux d'acide mique dans le sang - Dans le nom de la capitale du Brésil
3. Indique qu'à un certain endroit d'un morceau de musique il faut reprendre au début - Radium - étain
4. Fille de Cadmos - Retarder
5. Objectifs - Médicament
6. Laine qu'on retire en tondant (pl)
7. Candide - Racaille
8. Déca - Neptunium - Adj., possessif - Cadmium
9. Amalgrir - Individu
10. Souhaitées - Nom donné à la Nouvelle- Guinée par l'Indonésie
11. Colère - Problème - Trinitrotoluène
12. Tromperies



7 erreurs



Proverbes

Tue le lézard, avant qu'il ne devienne serpent.
Proverbe algérien

Mieux vaut une vérité qui fait mal, qu'un mensonge qui réjouit.

Proverbe berbère

L'optimiste regarde la rose et ne voit pas les épines; le pessimiste regarde les épines et ne voit pas la rose.

Proverbe arabe

L'occasion fait le larron.

Proverbe français

C'est arrivé un 19 Avril

1951 : le traité de Paris institue la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier).

1954 : au Cambodge, Penn Nouth est nommé Premier ministre.

1954 : Gamal Abdel Nasser prend le pouvoir en Égypte.

1955 : ouverture de la Conférence de Bandung.

1980 : Canaan Sodindo Banana devient le premier président de la république du Zimbabwe (anciennement Rhodésie du Sud).

1983 : attaque contre l'ambassade américaine à Beyrouth (Liban), revendiquée par le Hezbollah sous le nom de Jihad islamique.

1985 : élection de Jean Hamburger à l'Académie française.

1988 : bataille des plates-formes pétrolières Sasso et Sirri livrée dans le Golfe Persique entre l'US Navy et la Marine iranienne.

1996 : bombardement de Cana par l'aviation israélienne, au cours de l'opération Raisins de la colère, au Liban du Sud : cent-six morts.

Célébrations :

- Journée internationale des monuments et sites proposée par l'ICOMOS depuis 1983.

- Iran : Jour des forces armées.

- Zimbabwe : Fête de l'indépendance, commémore l'indépendance vis-à-vis du Royaume-Uni en 1980.

MASTERS 1000 ATP/
MONTE-CARLO
**Nadal bat Ferrer
et rejoint
Djokovic
en 1/2 finale**

L'Espagnol Rafael Nadal a battu difficilement son compatriote David Ferrer, 7e mondial, en trois sets 6-4, 5-7, 6-2 vendredi pour rejoindre le n°1 Novak Djokovic en 1/2 finale du Masters 1000 de Monte-Carlo. Ce sera le 43e duel entre Nadal et Djokovic, qui ne se sont plus affrontés depuis la dernière finale de Roland-Garros, remportée le 8 juin par l'Espagnol. Nadal, 5e mondial, vise une neuvième victoire sur la Côte d'Azur où Djokovic avait mis fin à son règne de huit ans en le dominant en finale en 2013. L'an passé, Nadal s'était arrêté en quart de final, après sa défaite face à Ferrer.

NATATION
**Le Britannique
Peaty bat le record
du monde du
100m brasse**

Le Britannique Adam Peaty, 20 ans, a battu le record du monde du 100 mètres brasse en 57 sec 92 vendredi lors des championnats de Grande-Bretagne à l'Aquatic Centre Londres. Le précédent record, en 58 sec 46, avait été établi par le Sud-Africain Cameron van der Burgh dans ce même bassin lors des Jeux olympiques 2012.

INFRASTRUCTURES

Le stade du 5-Juillet sera bel et bien opérationnel le 1^{er} mai

Le ministère des Sports a réitéré hier à Alger que le stade 5-Juillet sera opérationnel le 1^{er} mai 2015 et que la décision de délocaliser la finale de la Coupe d'Algérie à Mustapha-Tchaker (Blida) le 2 du même mois, n'a pas été motivée par un quelconque retard dans l'achèvement des travaux.

«Les entreprises chargées de la réhabilitation du stade 5-Juillet se sont engagées à nous livrer cette enceinte le 25 avril, et ce sera le cas. Les tribunes, les sanitaires, les buvettes, la pelouse... tout sera prêt comme convenu», a affirmé le Directeur des études prospectives et des programmes d'in-



vestissement au ministère des Sports, Réda Doumi, en marge d'une visite sur le chantier, ajoutant que «la dernière semaine» du 25 avril au 1^{er} mai «sera consacrée à un gros nettoyage».

Le ministre des Sports Mohamed Tahmi et son homologue de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune, avaient conjointement annoncé au début l'année en cours que la finale de la Coupe d'Algérie de football se déroulerait au stade 5-Juillet, affirmant que d'ici là, cette enceinte allait être réha-

bilitée. La décision de la Fédération algérienne de football (FAF) de délocaliser cette finale, entre le MO Béjaïa et le RC Arbaâ au stade Mustapha-Tchaker de Blida a laissé supposer que ce revoirement a été motivé par un éventuel retard dans l'achèvement des travaux au 5-Juillet, ce que Doumi a démenti catégoriquement. «Nous sommes des techniciens et notre rôle se limite à fournir les moyens. Pour le reste, c'est à qui de droit de décider s'il préfère jouer dans telle ou telle enceinte», a indiqué Doumi, expliquant que le dernier mot quant à la domiciliation de cette finale inédite entre deux nouveaux pensionnaires de la Mobilis-Ligue 1, ne revenait pas au ministère des Sports.

SPORTS

2 bourses d'études dans le domaine octroyées au Congo

Deux bourses d'études dans le domaine des sports ont été octroyées par l'Algérie au profit d'étudiants de la République du Congo en vue de l'obtention du diplôme de conseiller du sport et d'éducateur en activité physique et sportive, rapporte la presse locale. «L'offre de bourse confirme l'excellence des relations entre les deux pays frères, appellés à se consolider davantage à la faveur de la réactivation prochaine de la commission mixte», écrit vendredi le journal *Les dépeches de Brazzaville*, citant un communiqué de l'ambassade d'Algérie à Brazzaville. L'Algérie offre annuellement une soixantaine de

bourses à la République du Congo, précise la même source. Les conditions d'octroi de ces bourses n'ont pas été indiquées ainsi que le profil des futurs bénéficiaires. L'offre de l'Algérie intervient dans la foulée des Jeux africains de Brazzaville-2015, «un rendez-vous de référence pour le sport algérien», écrit le journal. Les deux candidats rejoindront dès la prochaine rentrée scolaire, leurs établissements de formation, relevant du ministère algérien des Sports pour l'obtention des diplômes de Conseiller du sport et d'éducateur en activité physique et sportive, ajoute *Les dépeches de Brazzaville*.

Les athlètes de l'équipe nationale dominent le championnat d'Algérie de gymnastique par agrès à Tlemcen

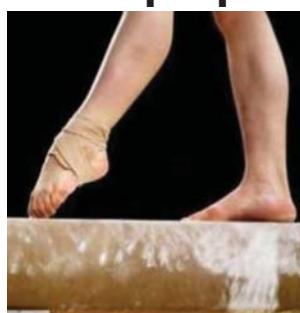
Les athlètes de l'équipe nationale de gymnastique ont dominé le championnat d'Algérie par agrès, qui s'est déroulé en fin de semaine à la salle «Trois frères Zerga» de Tlemcen.

Les internationaux du WA Boufarik ont ainsi décroché les cinq premières places par agrès sur les six mis en jeu chez les seniors garçons. Aouicha Mohamed a réussi à décrocher la première place du podium dans les arçons, Bourguig Abdelljalil au saut, Reghib Mohamed dans la barre fixe et aux barres parallèles et Metidji Hilal aux anneaux. Au sol, c'est le jeune gymnaste skikdi Maoudj Ahmed Anis qui a décroché le titre de champion d'Algérie.

Chez les seniors filles ce sont les éléments de l'équipe nationale également qui ont dominé ce championnat, notamment la jeune Salem Nahla d'Oran qui a réussi à décrocher trois titres par agrès

sur 4. La talentueuse Salem Nahla a réussi au sol, à la poutre et au cheval d'arçon alors que le titre des barres asymétriques est revenu également à une autre Oranaise, en l'occurrence Mokhtari Ahlem. Dans la catégorie des juniors garçons c'est le sociétaire du WA Tlemcen, Kaid Slimane Mohamed qui a rafle trois titres sur trois notamment en arçons, en anneaux et en barres parallèles, alors que chez les juniors filles c'est toujours la jeune gymnaste Salem Nahla qui a décroché le titre en poutre. Temami Chaïma d'Alger a réussi le doublé en barres asymétriques et au sol tandis qu'Ayad Mamâ d'Oran a décroché le titre au saut.

Au sujet des perspectives de l'équipe nationale, le président de la Fédération algérienne de gymnastique, Salah Bouchiba a indiqué, à l'APS, qu'un travail se fait pour pouvoir au moins qualifier deux élé-



ments de l'équipe nationale aux prochains jeux olympiques de Rio de Janeiro prévus l'année prochaine. «Nous avons

deux jeunes talentueux gymnastes en l'occurrence Metidji Hilal et Bourguig Mohamed qui possèdent des capacités à même de les qualifier à ces jeux», s'est-il réjoui. Par ailleurs, l'équipe nationale féminine sera également renforcée par une jeune gymnaste algérienne établie à l'étranger en l'occurrence Boufadene Farah qui a choisi de porter les couleurs de son pays d'origine. A 16 ans, cette jeune gymnaste a déjà réalisé de bons résultats dans différentes compétitions internationales sous les couleurs de l'équipe de France junior.

Le championnat d'Algérie par agrès, juniors, seniors, garçons et filles a enregistré la participation de près de 40 athlètes représentant 8 ligues en l'occurrence Bejaia, Blida, Alger, Saida, Tlemcen, Oran, Sidi Bel-Abbes et Tipasa.

APS

S o l u t i o n

Sudoku N°926

8	9	1	3	2	4	5	7	6
3	6	2	1	5	7	8	9	4
7	6	4	9	6	8	3	2	1
4	7	8	6	9	1	6	3	2
6	3	5	7	8	2	4	1	9
1	2	9	6	4	3	7	8	5
2	4	3	8	1	6	9	5	7
5	1	7	4	3	9	2	6	8
9	8	6	2	7	5	1	4	3

6	9	1	3	5	2	4	8	7
2	4	5	7	9	8	1	3	6
7	3	8	4	6	1	9	2	5
1	8	6	2	3	5	7	9	4
4	2	9	8	7	6	5	1	3
3	5	7	1	4	9	8	6	2
8	1	4	6	2	3	6	7	9
9	7	3	6	8	4	2	5	1
5	6	2	9	1	7	3	4	8

8	1	5	6	3	7	4	2	9
7	2	9	8	4	5	6	3	1
4	3	6	1	9	2	7	8	5
5	8	1	6	7	3	2	9	4
9	7	4	3	2	8	5	6	1
6	5	2	7	4	9	3	1	8
3	4	5	1	9	7	8	2	6
2	9	6	5	8	3	4	1	7
7	8	1	4	2	6	9	5	3

4	7	3	8	5	1	6	9	2
9	1	8	3	6	2	5	4	7
6	5	2	7	4	9	3	1	8
3	4	5	1	9	7	8	2	6
2	9	6	5	8	3	4	1	7
7	8	1	4	2	6	9	5	3
8	2	9	6	1	4	7	3	5
1	3	4	9	7	5	2	6	8
5	6	7	2	3	8	1	4	9

Mots Croisés N°926

EMBLEMATIQUE
COEUR■NATURE
HISTONE■AI■E
ANTIDATER■M■
UDINE■HUDSON
FRASER■R■ALE
FEU■SALICOLE
O■XE■PAPE■AS
UV■PRETEURS■
RICOEUR■XOSA
EN■I■SAS■TON
EST■CENTAINE

Mots Fléchés N°926

FRAGMENTAIRE
O■RAIDISSEUR
ULCERE■AOUTE
DI■TENIR■AI■
ROUET■DIPOLE
ONC■TAONS■EN
ISCHEMIE■CRU
E■LISON■CR■M
MIEN■LECHERE
EX■DOL■IEPER
NEGOCIATRICE
TROU■RUE■RUS

LIGUE 1 MOBILIS / MC ALGER

Les bons calculs de Valdo

L'entraîneur-adjoint du MC Alger, le Brésilien Valdo, s'est dit réjoui d'avoir réussi le pari de remporter quatre victoires de suite en championnat de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football, permettant ainsi à son équipe de s'extirper provisoirement de la zone rouge qu'elle avait occupée pendant de longs mois.

«Je me suis engagé devant le président du MCA (Abdelkrim Raissi, ndlr) de faire carton plein lors des quatre précédentes rencontres du championnat, un pari gagné et je suis très heureux aujourd'hui», a déclaré à l'APS l'ancien meneur de jeu du Paris St-Germain (L1, France) à l'issue du match qui a vu les siens l'emporter à domicile face au CR Belouizdad (3-0), vendredi à huis clos dans le cadre de la 25e journée du championnat.

Il s'agit de la quatrième victoire de rang des Vert et Rouge qui avaient entamé leur belle série en battant à domicile l'USM Bel-Abbes (1-0), puis l'ES Sétif (1-0), toujours au stade Omar-Hamadi, avant de revenir avec une précieuse victoire du terrain de la JS Kabylie (2-1) et d'enchaîner avec ce succès face aux voisins belouizdadiens.

«Le président lui-même ne croyait pas trop à mon pari, mais personnellement, j'étais sûr de relever le défi parce que j'avais remarqué en mes joueurs une réelle volonté de sauver le club de la relégation», a encore dit l'ancien célèbre international brésilien.

Grâce à cette performance, le MCA, privé dans ce match des services de deux titulaires habituels (Karaoui et Chita), remonte à la 9e place au classement avec 33 points. Les gars de Bab El Oued confirment pour l'occasion leur belle forme affichée depuis le début de la



phase retour et confortent leur statut de meilleure équipe de la seconde manche du championnat.

«L'esprit de groupe, la clé de la réussite»

Cette montée en puissance des Mouloodéens, que beaucoup d'observateurs voyaient en Mobilis-Ligue 2 la saison prochaine au vu de leur parcours catastrophique pendant la phase aller (11 points en 15 matches), Valdo l'attribue à «l'esprit du groupe retrouvé». «Si nous avons réussi à revenir de loin, c'est grâce notamment à l'esprit de groupe qui manquait tant à l'équipe au cours de la première partie du championnat. Nous avons beaucoup travaillé là-dessus depuis notre arrivée au club en fin de l'année dernière, et cela commence par vous. Vous avez peut-être remarqué que parfois ce sont les remplaçants qui font la différence», a encore estimé Valdo tout heureux. Le technicien brésilien avait rejoint le MCA en décembre dernier en compagnie de l'entraîneur portugais, Artur Jorge, que la direction du vieux club de la capitale a recruté pour succéder à Boualem Cheref, démis de ses fonctions pour mauvais résultats.

Et même si les coéquipiers d'Abderahmane Hachoud ont bien soufflé en enchaînant les victoires, Valdo estime que les siens ne sont pas encore tirés d'affaire, mettant en garde contre tout relâchement.

«Nous avons certes bien réagi, mais nous n'avons pas encore assuré notre maintien d'une manière définitive. Il faudra poursuivre sur cette voie», a-t-il averti, tout en insistant pour tourner la page du CRB et se préparer d'ores et déjà pour l'autre derby contre l'USM Alger, samedi prochain au stade Omar-Hamadi à huis clos en raison de la sanction infligée aux Usmistes lors de la précédente journée.

«Face à l'USM Alger, ce sera un tout autre match. Dommage que la partie se déroulera sans la présence du public», a-t-il regretté.

LIGUE 2 «MOBILIS» (26^e JOURNÉE)

Une défaite sans conséquences pour leader l'USM Blida



Le leader de la Ligue 2 Mobilis de football, USM Blida, malgré sa défaite (1-0) à Bousaâda au cours de la 26e journée, disputée vendredi s'est quant même tiré à bon compte, ses principaux concurrents pour l'accès au RC Relizane et le DRB Tadjenane n'ayant pas profité de ce revers pour le rattraper, concédant respectivement le nul (0-0) contre l'US Chaouia et une défaite à domicile (0-1) contre le CA Batna.

L'USMB conserve ainsi six longueurs d'avance sur le RCR (2e) et une de plus sur le DRBT (3e), ce qui lui procure une certaine marge de sécurité à quatre journées de la fin de la saison, surtout que les trois premières places du classement sont synonymes d'accès au Mobilis-Ligue 1.

Autre grand bénéficiaire de cette 26e journée, le CA Bordj Bou Arréridj qui grâce à sa victoire (2-0) face à l'AS Khroub revient à seulement trois longueurs du podium, ce qui lui permet de rêver à nouveau d'accès au DRBT (0-1) et grâce à laquelle il se retrouve 5e, avec 39 points.

Même l'O. Médéa a réussi une bonne opération, ce vendredi, suite à sa victoire (2-1) contre le WA Tlemcen, car ce résultat le maintient à la 4e place, ex aequo avec le CA Batna, mais avec seulement deux longueurs de retard sur le podium, ce qui lui permet de rêver également d'accès.

Dans le bas du tableau, l'ESM Koléa a remporté une importante victoire dans la course au maintien, en disposant de l'USMM Hadjout (2-1) malgré le huis clos, car les trois points engrangés le ramènent à seulement deux points du premier club non relégable. Même la lanterne rouge, AB Merouana est sorti victorieux de cette 26e journée, en l'emportant (1-0) face au CRB Aïn Fekroun, ce qui lui permet de revenir à cinq points du premier club non relégable, à quatre journées de la fin de la saison, ce qui ravive quelque peu son espoir de maintien, même s'il est infime.

Résultats et classement

US Chaouia - RC Relizane	0-0
CA Bordj Bou Arréridj - AS Khroub	2-0
DRB Tadjenane - CA Batna	0-1
ESM Koléa - USM Hadjout	2-1
A. Bousaâda - USM Blida	1-0
MC Saïda - JSM Béjaïa	1-0
AB Merouana - CRB Aïn Fekroun	1-0
O. Médéa - WA Tlemcen	2-1

Classement	Pts	J
1. USM Blida	48	26
2. RC Relizane	42	26
3. DRB Tadjenane	41	26
4. O. Médéa	39	26
5. CA Batna	39	26
6. CA Bordj Bou Arréridj	38	26
7. MC Saïda	37	26
8. A. Bousaâda	36	26
9. AS Khroub	35	26
10. CRB Aïn Fekroun	34	26
11. US Chaouia	33	26
12. JSM Béjaïa	32	26
13. WA Tlemcen	29	26
14. USMM Hadjout	28	26
15. ESM Koléa	27	26
16. AB Merouana	24	26

CR BELOUZDAD

L'entraîneur Alain Michel tire la sonnette d'alarme

L'entraîneur du CR Belouizdad, Alain Michel, a tiré la sonnette d'alarme après la défaite de son équipe sur le terrain du MC Alger (3-0) vendredi en match comptant pour la 25e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football, ce qui met en danger les Rouge et Blanc selon leur coach français.

«Après cette défaite, il nous faudra désormais vite réagir en battant l'ASM Oran à domicile lors de la prochaine journée pour ne pas hypothéquer nos chances dans la lutte pour le maintien», a déclaré Michel à l'APS. Les gars de «Laâqibâ» ont sombré en encaissant trois buts en deuxième mi-temps face au MCA, pour enchaîner ainsi un nouveau match sans succès, alors que tout le monde dans le club misait sur son équipe pour jouer les premiers rôles, surtout après son retour en force au milieu de la phase aller.

«Cela fait déjà un bon bout de temps que nous n'avons pas gagné un match. C'est en toute logique donc que nous reculons au classement. Nous sommes en train tout simplement de nous compliquer la tâche en cette fin de saison, car après cette défaite, nous rejoignons

gnons désormais la dizaine d'équipes qui luttent pour le maintien», a encore dit l'ancien driver du MC Alger, de la JS Béjaïa et de la JS Saoura.

Les protégés de Michel marquent le pas depuis quelques journées après avoir réussi une série de très bons résultats ayant poussé leurs supporters à se remettre à réver. Le club occupe actuellement la 8e place avec 34 points, devançant de trois unités seulement le premier relégable, le MC El-Eulma. Questionné sur les raisons du passage à vide de son équipe, l'entraîneur français des Algérois a reconnu les limites de l'effectif mis à sa disposition depuis qu'il avait rejoint le club au milieu de la première partie du championnat en remplacement de son compatriote, Victor Zvunka. «Depuis mon arrivée au club, j'ai constaté plusieurs lacunes dans l'effectif, mais les bons résultats que nous avons réalisés les ont cachées. Maintenant, ces lacunes sont apparues au grand jour. Il nous faudra redoubler d'efforts pour rectifier le tir au cours des cinq dernières journées afin d'éviter toute mauvaise surprise en fin de saison».

**COUPE DE LA CAF
(1/8 DE FINALE-ALLER)
Match nul entre
l'ASO Chlef et le
Club africain (1-1)**



L'ASO Chlef et le Club africain de Tunisie ont fait match nul 1 à 1 (mi-temps: 0-0), en match comptant pour les huitièmes de finale aller de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), disputé vendredi à Chlef.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Saber Khalifa (64e) pour le Club africain et Kouakou (86e) pour l'ASO Chlef. Les matchs retour des huitièmes de finale seront disputés les 1^{er}, 2 et 3 mai prochains. Le Club africain joue les premiers rôles cette saison en championnat de Tunisie, tandis que l'ASO lutte pour son maintien parmi l'élite algérienne.

CHAMPIONNAT CROATE DE FOOTBALL/ CLASSEMENT DES BUTEURS

Soudani se hisse à la 5^e place (10 buts)



L'attaquant international algérien du Dinamo Zagreb, Hilal Soudani, buteur vendredi en déplacement face à NK Lokomotiva (2-1), s'est hissé à la 5^e place au classement des meilleurs buteurs du championnat croate de football (10 buts), en ouverture de la 29^e journée.

Le joueur, qui est revenu à la compétition il y a moins de dix jours, a ouvert le score pour le Dinamo en reprenant du pied droit au second poteau, un centre mal dégagé par la défense (54').

Un quart d'heure plus tard, l'ancien buteur de l'ASO Chlef (Ligue 1/Algérie) était à l'origine du second but de son équipe, en distillant une passe décisive à Henriquez (68e'). Les locaux ont réduit le score par Sime Grzan (77').

Grâce à cette victoire, le Dinamo Zagreb est solide leader avec 71 points, à 15 longueurs de son dauphin, Rijeka. Au classement des buteurs, Soudani (5e/10 buts) est loin de l'actuel baroudeur du championnat croate, Karamanic Andrej (Rijeka) qui compte 21 buts au compteur.

Il s'agit du premier but de Soudani depuis le mois décembre dernier, soit à la veille de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2015, qui s'est déroulée en Guinée équatoriale.

Le joueur algérien avait contracté deux semaines après la CAN une blessure à l'aine qui l'a éloigné des terrains pendant deux mois, et privé du dernier stage effectué par l'équipe nationale à Doha du 23 au 31 mars, ponctué par deux matchs amicaux face au Qatar (défaite 1-0) et Oman (victoire 4-1).

LIGUE DES CHAMPIONS (1/8^{ES} DE FINALE-ALLER) :

Avantage pour l'USMA et le MC El Eulma, difficile pour l'ES Sétif

L'ES Sétif, l'USM Alger et le MC El Eulma, les trois représentants algériens en Ligue des champions africaine disputeront aujourd'hui leur match « aller » respectif des huitièmes de finale de cette compétition continentale dans la perspective d'enregistrer un résultat réconfortant avant les matchs retour décisifs prévus entre les 1^{er} et 3 mai prochain.



Said Ben

Pour le champion en titre, l'ES Sétif, il disputerà son match contre les voisins marocains du Raja de Casablanca à 18 heures.

La rencontre dont le coup d'envoi sera donné à 19 h au stade Mohammed V de Casablanca, sera officiée par l'arbitre ghanéen Joseph Odartey Lamptey, assisté de ses compatriotes Malik Alido Salvio et David Larry.

Etant depuis jeudi dernier à Casablanca pour bien préparer cette rencontre, le coach Madoui enregistre la défection de ses joueurs à savoir Ziaya, Gasmi, Daglou, Aroussi, Megatil et Boukria, tous blessés, alors que Dehar n'est pas qualifié pour prendre part à cette épreuve.

Mais, cela n'empêche pas le coach de l'Entente de Sétil de demeurer confiant :

« Nous allons avoir affaire à une très bonne équipe du Raja qui se surpassé à chaque fois qu'il s'agit de disputer un derby maghrébin et celui de ce dimanche en est un ».

Pour Madoui, la rencontre face au Raja sera « très difficile » car les deux formations « se connaissent fort bien ».

Mais l'équipe tentera d'être à la hauteur de son statut de champion d'Afrique en titre et de confirmer sa suprématie continentale, soutient encore l'entraîneur de l'Aigle Noir.

Quant à lui, le capitaine d'équipe, Mourad Delhoum, considère que l'Entente, « forte d'un effectif de 25 joueurs, ne sera pas affectée par les absences et saura, en pratiquant son jeu, tirer son épingle du jeu au Maroc ».

Le second représentant de l'Algérie en Ligue des

champions, l'USM Alger, sera en principe favori pour ce match « aller » en ayant le double avantage du public et du terrain.

Ce match USM Alger - AS Kaloum de Guinée, prévu ce soir à partir de 18 heures au stade Omar-Hamadi, sera dirigé par un trio arbitral burkinabé.

Il s'agit de Juste Ephrem Zio, assisté de ses compatriotes Seydou Tiama, et Drissa Modeste Sessouma.

La deuxième manche entre les deux équipes se déroulera à Bamako (Mali), entre le 1^{er} et 3 mai.

En effet, les clubs guinéens engagés dans les compétitions africaines ne sont pas autorisés à recevoir à domicile, en raison du risque du virus Ebola, qui a lourdement touché le pays.

L'USMA s'est qualifiée pour les 1/8es de finale aux dépens des Sénégalais de l'AS Pikine (aller 5-1, retour 1-1), alors l'AS Kaloum a passé l'échelui des Zambiens de Zesko United (aller 1-1, retour 1-1, aux tab 5-4).

Côté effectif, le coach To Pfister ne pourra pas compter sur les services de Kaddou Beldjilali et Ibrahim Boudebouda, pas encore remis de leurs blessures, et qui donc, sont incertains pour cette rencontre.

L'entraîneur allemand des Rouge et Noir de la capitale, Otto Pfister, ne devrait pas aussi compter sur les services de son attaquant ivoirien Manucho, qui a contracté une blessure au cours du match perdu en déplacement face à l'USM Bel Abbès (1-0), mardi dernier dans le cadre de la 25^e journée du championnat algérien.

Troisième au classement de la Ligue 1 et éliminée en

huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie, l'USMA, championne d'Algérie en titre, jouera son va-tout en Ligue des champions dans l'espoir de se qualifier à la phase des poules.

Enfin, le dernier représentant de notre pays à cette compétition africaine, le MC Eulma, abordera son match face aux Tunisiens du CS Sfax, ce soir à 18 heures au stade Messaoud Zeggari (18h00) amoindri par l'absence de six joueurs.

Il s'agit du gardien de but Ousserir, Oussalah et Tam Bang, suspendus, alors qu'Abbas, Boumaza, et Madani, sont blessés.

De plus, l'attaquant Farès Hamiti, est incertain pour cette première manche pour cause de blessure.

La décision de sa participation ou non sera prise à l'issue de l'ultime séance d'entraînement.

Pour sa part, le CS Sfax est à pied d'œuvre depuis vendredi dernier à El-Eulma

en présence de 19 joueurs, convoqués à l'occasion par le nouvel entraîneur le Portugais Paulo Duarte.

« Nous allons aborder cette rencontre avec l'intention de décrocher un bon résultat qui nous permettrait de jouer la seconde manche en toute sérénité. Nous avons notre idée sur le MCEE.

Nous avons visionné ses matchs lors des deux derniers tours de la compétition. Ils ont d'excellentes individualités dont il faudra se méfier », a commenté l'entraîneur adjoint du CSS, Anis Boudjelbene. Le MCEE, dont il s'agit de la première participation internationale, s'est qualifié pour les 8es de finale face aux Ghanéens de l'Asante Kotoko (aller 0-0, retour 2-1), alors que Sfax a passé sans encombre l'écueil des Togolais de Semassi de Sokode (aller 5-0, retour 1-0).

PROGRAMME DES MATCHS :

Hier au moment où on mettait sous presse :

Stade Malien (MLI) - TP Mazembe (COD)

El-Merrikh (SUD) - ES Tunis (TUN)

Aujourd'hui :

15h30 :

SM Sanga Balende (COD) - Al-Hilal (SUD)

AC Léopards (CGO) - Smouha (EGY)

18h00 :

USM Alger (ALG) - AS Kaloum (GUI)

MCE El-Eulma (ALG) - CS Sfaxien (TUN)

19h00 :

Raja de Casablanca (MAR) - ES Sétif (ALG)

21h30 :

Moghreb Tétouan (MAR) - Al-Ahly (EGY)

APS

COUP DUR POUR KOMPANY

Le capitaine belge de Manchester City, Vincent Kompany, touché aux adducteurs, sera indisponible plusieurs semaines et sa saison est peut-être même déjà finie, a déclaré son entraîneur Manuel Pellegrini. "Il est blessé, a déclaré le Chilien. C'est une blessure musculaire et on ne sait pas combien de semaines il sera indisponible. On a toujours une idée approximative du nombre de semaines qu'il faut pour récupérer, mais on ne sait pas s'il sera rétabli avant la fin de saison."



DE GEA AURAIT DIT OUI AU REAL

Alors que les rumeurs bruissent de son retour en Espagne, David de Gea aurait donné son accord pour rejoindre le Real Madrid au mercato d'été. Reste à convaincre Manchester United de céder son gardien titulaire.

Le Real Madrid en rêvait. Et son rêve pourrait bien devenir réalité. La Casa Blanca aurait fait un pas important pour attirer David de Gea dans son giron. Le club merengue aurait l'accord de l'actuel joueur de Manchester United selon la télévision espagnole, La Sexta. Le dernier rempart espagnol pourrait faire son retour au pays à l'été, lors de la prochaine ouverture du mercato, quatre ans après avoir quitté son club formateur, l'Atlético Madrid. Reste un obstacle, de taille : arracher l'accord des Red Devils. Convaincre Manchester United ne sera pas une mince affaire tant Louis van Gaal a l'air de tenir à son gardien de but, titulaire indiscuté depuis son arrivée à Old Trafford en 2011 malgré des débuts difficiles. Devant une défense parfois aux abois cette année, l'international de 24 ans fait toujours le job, voire un tout petit peu plus sur sa ligne. La chance du Real, c'est que de Gea n'a toujours pas prolongé avec les Mancuniens et que son contrat court jusqu'en juin 2016. Et si la situation se prolonge, United ne pourra pas se permettre de jouer longtemps avec le feu et laisser partir sans indemnité un joueur acheté 20 millions d'euros.

SCHOLES

**ANNONCE
GUARDIOLA
EN 2016**

Manchester City pourrait être la prochaine destination de Josep Guardiola. C'est en tout cas ce qu'annonce l'ancien joueur de Manchester United, Paul Scholes, ce vendredi dans *The Independent*.

D'après mes informations, Pep Guardiola deviendra le coach de Manchester City à la fin de son contrat avec le Bayern, a affirmé l'ancien Mancunien. Pour rappel, Guardiola est sous contrat jusqu'en 2016 avec le club bavarois.

Si cette information se vérifiait, reste à savoir qui voudra s'asseoir sur le banc des Skyblues pour une seule saison alors qu'un départ de Manuel Pellegrini est évoqué ces derniers jours...



TEVEZ AURAIT DÉCIDÉ

Entre l'amour du maillot de la Juventus Turin et son mal du pays, Carlos Tevez qui est sur les tablettes du PSG pour le mercato de l'été prochain a pris sa décision, selon le *Corriere della Sera*. Les proches de Carlos Tevez annonçaient récemment qu'il est prêt à étudier une offre en provenance d'un grand club européen pour la saison prochaine. L'Argentin qui a toujours accordé sa priorité à un retour au pays, sous les couleurs de Boca Juniors, n'aurait en réalité pas changé d'avis.

En fin de saison, Carlos Tevez aurait l'intention de demander une rupture à l'amiable de son contrat avec la Juventus Turin. Et s'il venait à avoir gain de cause, l'ancien mancunien ne devrait pas faire un passage par le PSG avant de prendre la direction de son pays. D'après le média italien, il aurait déjà communiqué sa décision de départ à ses dirigeants avec la promesse de faire le maximum pour aider au mieux la Juventus Turin à atteindre ses objectifs cette saison. Il ne se verrait pas rejoindre le PSG ou un autre club puisqu'il devrait directement filer à Boca Juniors.

RIBÉRY TOUJOURS FORFAIT

"Il est toujours blessé" ... Ce vendredi midi, à l'occasion d'une conférence de presse, Josep Guardiola, l'entraîneur du Bayern Munich, a confirmé que Franck Ribéry ne sera pas retenu pour le déplacement à Hoffenheim, samedi à 15h30, pour le compte de la 29e journée de Bundesliga. L'ancien Messin ou Marseillais avait déjà raté la visite de la formation bavaroise au Portugal, et la défaite (3-1) des siens contre le FC Porto en quart de finale aller de la Ligue des champions.



Aubameyang entre Arsenal et Man Utd ?

Arrivé de l'autre côté du Rhin à l'été 2013, Pierre-Emerick Aubameyang pourrait profiter de l'intersaison à venir pour changer d'air. Alors que le Borussia Dortmund va voir partir Jürgen Klopp, de nombreux joueurs de l'effectif actuel pourraient avoir envie de plier bagage également. Et selon les tabloïds britanniques, l'attaquant international gabonais passé par Lille, Saint-Etienne ou Monaco serait sur les tablettes d'Arsenal et de Manchester United. L'Inter Milan, Tottenham et l'AS Rome suivraient également la progression de la Panthère.



FÊTE NATIONALE DU ZIMBABWE Le Président Bouteflika félicite le président Mugabe

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue du Zimbabwe, Robert Gabriel Mugabe, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays.

"Au moment où la République du Zimbabwe célèbre sa fête nationale, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algérien ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations, accompagnées de mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, et davantage de progrès et de prospérité pour le peuple zimbabwéen frère", écrit le président Bouteflika dans son message.

"Je voudrais saisir cette heureuse occasion pour me féliciter de la qualité des relations qui existent entre nos deux pays. Votre récente visite en Algérie a, de toute évidence, confirmé la pérennité des liens indéfectibles d'amitié, de solidarité, et de coopération qui unissent l'Algérie et le Zimbabwe, tout comme elle a permis d'ouvrir des perspectives prometteuses à la coopération entre nos deux pays", relève le chef de l'Etat.

"C'est aussi le lieu pour moi pour vous assurer de ma disponibilité à continuer à œuvrer, avec vous, pour le renforcement de nos relations de coopération et la poursuite des efforts en vue de raffermir davantage la tradition de concertation politique qui existe entre nos deux pays afin de promouvoir nos idéaux communs de paix, de stabilité et de développement en Afrique et dans le monde", souligne le président de la République.

ALGÉRIE - BRÉSIL Le secrétaire général du ministère brésilien des Relations extérieures en visite de travail à Alger

Le secrétaire général du ministère brésilien des Relations extérieures, Sergio França Danese, effectuera aujourd'hui une visite de travail à Alger, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Outre les entretiens avec son homologue algérien, Abdelhamid Senouci Berekki, le diplomate brésilien sera reçu par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a précisé la même source.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens traditionnels d'amitié, de solidarité et de coopération entre l'Algérie et le Brésil et représente «une étape importante pour la reprise du dialogue et de la concertation entre les deux pays, en vue de prochaines échéances bilatérales», a-t-on souligné. La visite permettra également aux deux parties d'«évaluer l'état de la coopération bilatérale et d'examiner les voies et moyens permettant de la renforcer davantage et de l'élargir à d'autres domaines». M. Danese aura plusieurs rencontres au niveau de différents départements ministériels, a ajouté la même source.

APS

À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE M.ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Le président du Rwanda en visite d'Etat en Algérie

Le président rwandais, Paul Kagame, effectuera à partir d'aujourd'hui une visite d'Etat de trois jours en Algérie à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République.

Cette visite «sera l'occasion pour les deux pays, qui partagent des liens traditionnels d'amitié et de coopération, de procéder au plus haut niveau à un échange de vues sur des questions d'in-



térêt commun, notamment africaines», précise la même source.

Les discussions entre les membres des deux délégations «permettront aux deux parties d'identifier les voies et les



moyens de promouvoir leurs échanges et leur coopération dans tous les domaines, y compris avec le concours de leurs opérateurs économiques publics et privés», ajoute le communiqué.

QUESTIONS MONÉTAIRES ET DÉVELOPPEMENT Djellab participe à la réunion du G24 à Washington

Le ministre des Finances Mohamed Djellab a pris part hier à Washington à la réunion du Groupe des 24 pour les questions monétaires et le développement (G24), indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des réunions de printemps du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM), qui se tiennent du 16 au 19 avril, les ministres des Finances des pays du G24 ont souligné que l'activité économique mondiale restait modérée et inféconde. «Les pays émergents et en développement continuent à représenter la majorité de la croissance mondiale même si son rythme de progression a ralenti dans certains pays», ont-ils relevé. Les ministres ont également mis l'accent sur la problématique du financement du développement de l'Agenda post-2015, dont le cadre sera défini lors de la 3^e conférence sur le financement du développement, prévue à Addis-Ababa en juillet 2015, selon la même source. Sur un autre plan, le G24 a relevé l'insuffisance des progrès dans la mise en œuvre des réformes des quotes-parts et de



la gouvernance du FMI.

Créé en 1971, le G24 a pour objectif de coordonner la position des pays en développement sur les questions monétaires et de développement, en particulier les questions liées aux programmes du Comité monétaire et financier international (CMFI) et du Comité du développement (CD), et pour assurer une représentation accrue et la participation des pays en développement dans les négociations sur la réforme du système monétaire international, rappelle-t-on.

Par ailleurs, M. Djellab a rencontré les représentants du Conseil d'affaires pour la compréhension internationale (BCI) et présenté le cadre de la coopération écono-

mique et financière entre l'Algérie et les Etats-Unis.

Il a saisi cette opportunité pour mettre en avant la situation économique et financière de l'Algérie, les efforts fournis par les pouvoirs publics visant à assurer le développement économique du pays et les priorités du gouvernement en matière d'investissements, souligne encore le communiqué.

Le ministre s'est entretenu aussi avec le président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) M. Suma Chakrabarti avec qui il a passé en revue les activités de cette institution qui a élargi son intervention sur certains pays comme l'Egypte et la Jordanie.

M. Djellab «a souhaité connaître si cette institution, en fonction de ses statuts, pouvait développer des activités dans des pays non membres, notamment dans les partenariats publics-privés, le développement du secteur financier et bancaire et du secteur privé», précise le communiqué. Les réunions de printemps du Groupe de la BM et du FMI ont été une occasion pour M. Djellab de rencontrer les représentants du Conseil d'affaires algéro-américain où il a fait état des priorités du gouvernement en matière d'investissement, notamment celles liées à l'amélioration du climat des affaires, au renforcement et à la modernisation du système bancaire et financier, à la dynamisation du marché financier, à la modernisation de l'administration fiscale et la refonte du cadre de l'investissement.

En marge de ces réunions, le ministre des Finances s'est entretenu avec ses homologues du Mali, du Cap Vert et du Niger sur des questions d'intérêt commun et les perspectives de développement de la coopération financière et économique entre l'Algérie et ces trois pays, ajoute le ministère.

L'Algérie participe à la 22^e édition du concours international de récitation du Coran en Egypte

L'Algérie prend part à la 22^e édition du concours international de récitation du Coran dont les épreuves ont débuté hier au Caire sous la présidence du Premier ministre égyptien Ibrahim Mehleb avec la participation de 100 candidats représentant 60 pays.

L'Algérie est représentée à ce concours qui s'étalera jusqu'au 23 avril par les jeunes récitants, Bendjoudi Hamza de M'sila et Saâdi Ahmed de Médéa qui avaient participé à de nom-

breux concours nationaux et internationaux dont le concours international d'Alger de récitation du Coran et les concours organisés en Arabe Saoudite et en Tunisie. Les deux Algériens sont en lice pour la compétition de récitation et d'exégèse du Coran, une des catégories du concours international auquel participent des candidats de pays arabes et musulmans et des minorités musulmanes à travers le monde. Le montant global des prix du concours,

avec ses quatre catégories, est estimé à près d'un (1) million de livres (environ 131.000 dollars) qui seront distribués aux cinq premiers lauréats pour chaque catégorie. Le Premier ministre égyptien a indiqué à l'ouverture de cette manifestation que le concours visait le rapprochement civilisationnel et culturel entre les peuples musulmans et l'éducation des générations sur les bonnes pratiques de la religion loin de tout extrémisme.